

VALIDATION SUR LE TERRAIN D'UN MODELE DES RELATIONS INTERGROUPES  
BASE SUR LA CATEGORISATION SOCIALE

Louise Potvin

Thèse  
présentée au  
Département  
de  
Psychologie

Pré-requis partiel à l'obtention d'une  
Maîtrise ès Arts  
Concordia University  
Montréal, Québec, Canada

• Août, 1983

© Louise Potvin, 1983

RESUME

VALIDATION SUR LE TERRAIN D'UN MODELE DES RELATIONS INTERGROUPEES  
BASE SUR LA CATEGORISATION SOCIALE

Louise Potvin

Pour tenter de valider les théories d'Henri Tajfel sur les relations intergroupes, une enquête a été réalisée auprès d'un échantillon aléatoire de 60 propriétaires de logements, québécois francophones, de Montréal. Les variables dépendantes sont: la disposition à louer aux Québécois francophones, de même qu'aux membres de quatre extra-groupes, et la discrimination exprimée envers les membres des extra-groupes; c'est-à-dire, la différence entre la disposition à louer aux Québécois francophones et la disposition à louer à l'extra-groupe. Neuf facteurs cognitifs dont les effets sur la discrimination ont été étudiés en laboratoire, ont aussi été mesurés au cours d'une entrevue semi-structurée. L'analyse descriptive des données montre que les propriétaires favorisent les Québécois francophones et qu'ils discriminent un peu envers les Québécois anglophones, un peu plus envers les Italiens et les Asiatiques, et fortement envers les Haïtiens. Les analyses de régression bivariée montrent que seulement quelques-unes des variables du modèle

sont, en elles-mêmes, prédictrices de la disposition à louer ou de la discrimination. Les analyses de régression multiple montrent que si le modèle peut prédire la disposition des sujets à louer à chacun des extra-groupes, il ne peut prédire cette disposition envers les membres de l'intra-groupe. De même, si le modèle peut prédire la discrimination envers trois des extra-groupes, il ne peut prédire la discrimination envers les Québécois anglophones. Enfin, il existe de grandes variations dans l'importance de chaque variable dans les équations de régression, selon le groupe pour lequel l'analyse est effectuée.

Remerciements

Je remercie sincèrement les propriétaires qui m'ont donné leur temps et leurs opinions. Ils ont rendu ce travail possible.

Je veux souligner le support exceptionnel que j'ai reçu d'Anthony Hilton, mon superviseur, tant pour la conception du travail que dans le détail bassement matériel que représente un véhicule lorsqu'on doit faire des entrevues pendant la période de grève à la CTCUM. Je veux remercier Marc Berthiaume, qui même de loin m'a continuellement encouragée pendant ces deux années. Je veux remercier tout spécialement Guylaine Robitaille qui, en plus de faire quelques entrevues et de transcrire le texte, a soutenu le moral de l'auteur pendant la trop longue phase de rédaction. Leur amitié à tous les trois fut un atout précieux.

Je veux souligner l'apport de Madeleine Achard qui a transcrit les nombreux tableaux et de Jacques Constantin qui a fait la dernière lecture et a débusqué les dernières coquilles. J'adresse des remerciements très spéciaux à Bernard Derval, du Laboratoire de traitement de texte de l'Université de Montréal, pour sa très grande disponibilité.

Enfin, à tous ceux qui de près ou de loin ont collaboré à la réalisation de ce travail ou qui par leurs encouragements m'ont aidé à garder le moral, je tiens à leur exprimer ma plus profonde gratitude.

Avertissement

Je regrette sincèrement si certains lecteurs se sentent choqués ou attristés par certains résultats. Mes intentions ne sont ni de porter un jugement sur certains phénomènes, ni de justifier une situation, ni, surtout, de blâmer des individus. Mon intérêt pour le phénomène de la discrimination est premièrement scientifique et relève d'un désir de comprendre et d'expliquer une réalité sociale.

"Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité." (Déclaration universelle des droits de la personne, Article premier)

v

Table des matières

	<u>Page</u>
LISTE DES FIGURES ET TABLEAUX.....	vii
INTRODUCTION.....	1
Un nouveau champ d'étude en psychologie sociale.....	3
Les bases expérimentales de la théorie de Tajfel.....	6
La différenciation inter-groupe.....	12
Expériences sur le terrain.....	25
Choix d'une situation sociale.....	29
Principales variables.....	31
Les hypothèses.....	42
METHODOLOGIE.....	46
Sujets.....	46
Instrumentation.....	49
Déroulement.....	52
RESULTATS.....	54
Les variables.....	54
Les analyses de régression multiple.....	110
Description des stéréotypes.....	126
DISCUSSION.....	132
Disposition à louer versus discrimination.....	132
Différences entre les extra-groupes.....	135
Favoritisme intra-groupe versus discrimination extra-groupe...	139
La location aux Québécois anglophones.....	142

Les hypothèses.....	144
CONCLUSIONS.....	151
REFERENCES.....	156
APPENDICE A Manipulation expérimentale du groupe minimal.....	169
APPENDICE B Sélection aléatoire des sujets.....	173
APPENDICE C Prise de contact téléphonique.....	175
APPENDICE D Protocole d'entrevue.....	178
APPENDICE E Cotation de la variable ressemblances avec l'intra-groupe.....	187
APPENDICE F Lettre d'introduction.....	190
APPENDICE G Introduction à l'entrevue.....	192
APPENDICE H Tableaux complémentaires.....	194

Liste des figures et tableaux

		<u>page</u>
Figure 1.1	Schema du continuum des interactions.....	15
Tableau 1.1	Prédiction des comportements envers l'intra-groupe.....	20
Tableau 3.1	Distribution des scores attribués aux variables disposition à louer.....	57
Tableau 3.2	Matrice des inter-corrélations entre les variables disposition à louer.....	59
Tableau 3.3	Distribution des scores aux variables discrimination.....	61
Tableau 3.4	Matrice des inter-corrélations entre les variables discrimination envers l'extra-groupe.....	64
Tableau 3.5	Distribution des nombres de catégories utilisées.....	65
Tableau 3.6	Distribution des nombres et des rangs des catégories positives et négatives utilisées par les sujets pour décrire un bon ou un mauvais locataire.....	76
Tableau 3.7	Distribution des scores attribués à cha- cune des dimensions caractéristiques.....	69

Tableau 3.8	Distribution des scores attribués à l'importance de la dimension race-ethnie.....	72
Tableau 3.9	Corrélations entre les variables disposition à louer et l'importance que les propriétaires accordent aux dimensions de race, d'ethnie et de race-ethnie.....	74
Tableau 3.10	Corrélations entre les variables importance des dimensions de race et/ou d'ethnie et les variables de discrimination envers les extra-groupes.....	75
Tableau 3.11	Distribution des scores attribués à chacune des caractéristiques des propriétaires.....	77
Tableau 3.12	Corrélations entre les variables d'identité, de race et/ou d'ethnie et les variables disposition à louer.....	80
Tableau 3.13	Corrélations entre les variables d'identité, de race et/ou d'ethnie et les variables de discrimination.....	81
Tableau 3.14	Distribution des scores à l'échelle perception des ressemblances avec l'intra-groupe.....	83

Tableau 3.15	Distribution des scores d'homogénéité attribués à chacun des groupes.....	85
Tableau 3.16	Distribution des scores attribués aux variables valeur de l'immeuble.....	89
Tableau 3.17	Corrélations entre les variables disposition à louer et les variables valeur de l'immeuble.....	91
Tableau 3.18	Corrélations entre les variables discrimination et les variables valeur de l'immeuble.....	92
Tableau 3.19	Distribution des scores à la variable statut du groupe.....	94
Tableau 3.20	Distribution des scores à la variable statut actuel comparé au statut des Québécois francophones pour chacun des extra-groupes.....	96
Tableau 3.21	Corrélations entre les variables disposition à louer et les variables statut du groupe.....	98
Tableau 3.22	Corrélations entre les variables discrimination et les variables statut du groupe.....	98
Tableau 3.23	Distribution des scores à la variable légitimité du statut.....	100

Tableau 3.24	Corrélations entre les variables disposition à louer et les varia- bles légitimité du statut.....	102
Tableau 3.25	Corrélations entre les variables discrimination envers les extra- groupes et la perception de la lé- gitimité du statut.....	102
Tableau 3.26	Distribution des scores attribués aux variables stabilité du statut.....	104
Tableau 3.27	Corrélations entre les variables disposition à louer et les varia- bles stabilité du statut.....	106
Tableau 3.28	Corrélations entre les variables discrimination et les variables stabilité du statut.....	108
Tableau 3.29	Régressions des neuf facteurs avec la disposition à louer pour chacun des groupes.....	113
Tableau 3.30	Coefficients beta de chacun des fac- teurs dans l'équation de régression avec la disposition à louer.....	113
Tableau 3.31	Régressions des neuf facteurs avec la discrimination pour chacun des groupes.....	116

Tableau 3.32	Coefficients beta de chacun des facteurs dans l'équation de régression avec la discrimination.....	116
Tableau 3.33	Facteurs explicatifs de la disposition à louer par ordre d'inclusion.....	120
Tableau 3.34	Facteurs explicatifs de la discrimination par ordre d'inclusion.....	123
Tableau 3.35	Proportion des sujets ayant déjà loué à des locataires des diverses communautés ethniques.....	127
Tableau 3.36	Proportion des sujets ayant énuméré, aucune, une ou deux caractéristiques avantageuses pour chacun des groupes.....	127
Tableau 3.37	Proportion des sujets ayant énuméré aucune, une, deux, trois ou quatre caractéristiques désavantageuses pour chacun des groupes.....	130
Tableau 3.38	Proportion des sujets ayant déjà refusé de louer à des membres de chacun des groupes.....	130

Depuis le début des années soixante, quelques chercheurs, à la suite de Henri Tajfel, ont analysé les effets de plusieurs facteurs cognitifs sur les relations intergroupes. Ces recherches en laboratoire ont mis en lumière les bases perceptuelles des phénomènes de discrimination. En s'appuyant premièrement sur les travaux de Bruner en ce qui concerne les perceptions, en donnant un sens plus large que Festinger au phénomène de comparaison sociale et, enfin, en palliant aux lacunes des conclusions de Sherif et Sherif sur les relations entre les groupes, Tajfel (1978a, 1978b, 1978c) à partir de ses propres expériences, a élaboré une théorie des relations intergroupes qui stimule de plus en plus la recherche. Pour Tajfel, la catégorisation sociale est le principal processus explicatif des relations intergroupes. Les individus catégorisent leur environnement social principalement en termes d'intra-groupe (le groupe auquel ils appartiennent et s'identifient) et d'extra-groupes (tout ce qui ne concerne pas l'intra-groupe). Les individus montrent souvent des comportements de favoritisme envers l'intra-groupe et de discrimination envers l'extra-groupe. Toutefois, ces deux types de comportements sont fortement influencés par les perceptions que les individus entretiennent face aux positions relatives des groupes dans leur environnement social. Nous verrons plus loin comment Tajfel explicite sa théorie.

L'abondance des recherches effectuées dans la continuité de celles de Tajfel démontre l'importance de ces dernières, du moins du strict point de vue scientifique. La théorie de Tajfel est beaucoup plus qu'un simple cadre de références pour chercheurs en mal de point d'ancrage.

Tajfel, comme Sherif et Sherif, présente un modèle vraiment psychosocial des relations intergroupes, en ce sens qu'il n'infère pas ses conclusions à partir de situations interpersonnelles. Toutefois, contrairement à ces auteurs, Tajfel a développé une méthodologie expérimentale de laboratoire qui se prête à un plus vaste champ d'étude. De plus, si elle est valide, la théorie de Tajfel permet à la fois de lire la réalité sociale, de prévoir les changements possibles et même de les orienter.

D'un point de vue plus théorique, ce modèle a aussi la particularité d'amorcer un tournant dans le champ de la psychologie sociale (Pettigrew, 1981). Comme il intègre les découvertes de la psychologie cognitive, il pourrait devenir la pierre angulaire sur laquelle s'appuieront une grande partie des recherches à venir dans le domaine.

Selon Deconchy (1981), la simplification de la réalité qu'exige le laboratoire (surtout en sciences humaines), permet au théoricien de proposer des modèles explicatifs plausibles de la réalité. Toutefois, les connaissances ainsi acquises ne sont valables que si elles sont généralisables à des situations réelles. La théorie que Tajfel a élaborée, principalement à partir de ses travaux en laboratoire doit donc être soumise non seulement à la critique que peuvent soulever d'autres expériences de laboratoire, mais aussi au test de la réalité que sont les études sur le terrain.

L'objectif de la présente étude est d'apporter des éléments de validation de cette théorie, par une recherche sur le terrain. Cette recherche, basée sur un échantillon aléatoire de propriétaires de logements, vise à valider le modèle de Tajfel. Celui-ci, s'il est valide,

permettra de prédire les attitudes des propriétaires québécois francophones face à des locataires éventuels appartenant à divers groupes ethniques. Dans un premier temps, nous verrons l'importance de cette théorie; puis nous exposerons les bases expérimentales qui ont servi d'appui à Tajfel pour élaborer son modèle, que nous détaillerons dans un troisième temps. Nous verrons ensuite comment d'autres chercheurs ont essayé de le valider sur le terrain. Après avoir exposé la situation sociale que nous avons choisie pour tester le modèle, nous détaillerons les variables dont les effets seront étudiés. Pour terminer, nous exposerons les phénomènes que nous prévoyons mettre ainsi en lumière, de même que les principales hypothèses qui en découlent.

#### Un nouveau champ d'étude en psychologie sociale

Selon Ashmore et Del Boca (1976,1981) les recherches effectuées pour l'étude des stéréotypes sociaux se regroupent selon trois courants principaux. Etant donnée l'absence d'une théorie générale des relations intergroupes dans laquelle s'inscrirait l'étude des stéréotypes, ces courants se distinguent a posteriori.

La première orientation des recherches empiriques sur les stéréotypes a été donnée par Katz et Braley (1935). Ce courant socio-culturel cherche essentiellement à analyser les contenus des stéréotypes que les Américains entretiennent face à certains groupes. Par une méthodologie simple - il suffit de réunir des sujets et de leur demander d'énumérer les attributs communs aux individus de certains groupes donnés - on peut étudier l'évolution de certains stéréotypes, de même que les différences

de perceptions de certains groupes. Ce corpus de données est strictement descriptif et ne s'attaque aucunement au problème des comportements et des relations intergroupes.

Les limites de ces premières recherches ont amené d'autres chercheurs à formuler des questions plus précises quant au rôle et à l'importance des stéréotypes sociaux dans les relations entre les groupes. S'inspirant des théories freudiennes, ces chercheurs font appel aux processus motivationnels intra-personnels pour expliquer les stéréotypes sociaux. Billig (1976) a réalisé une excellente synthèse critique de ces recherches. Selon lui, il existe deux grandes tendances s'inscrivant dans ce cadre psycho-dynamique.

D'une part, Adorno et coll. (1950) expliquent la variation dans les relations intergroupes par des variables exclusivement intra-personnelles, rassemblées sous l'appellation de syndrome de la personnalité autoritaire. Il est possible, par des échelles d'attitudes, de mesurer jusqu'à quel point les individus possèdent les caractéristiques du syndrome et ainsi de prédire le degré d'agressivité qu'ils montrent dans leurs relations avec des individus d'autres groupes sociaux.

D'autre part, pour Berkowitz (1962) les conflits intergroupes résultent d'un déplacement de l'agression. Les individus accumulent des frustrations mais ne peuvent diriger leur agressivité directement vers la source de celles-ci. Il leur est donc nécessaire de trouver un groupe de boucs émissaires. Ce groupe subira l'agressivité déplacée et les stéréotypes en sont la justification rationnelle. Le stéréotype se définit ainsi comme une généralisation erronée, une erreur perceptive.

Ces deux approches sont critiquées pour le réductionnisme des méthodologies utilisées (Taylor et Brown, 1979; Tajfel, 1979). En effet, ces conclusions reposent essentiellement sur des situations expérimentales où deux ou trois individus interagissent. Il serait dans ce cas plus juste de parler de relations inter-personnelles que de relations intergroupes.

Pour Allport (1954) la conception des stéréotypes comme étant des erreurs perceptives est fautive. Selon lui, les stéréotypes sont des généralisations des attributs de certains individus à une catégorie sociale plus large. En introduisant cette notion de catégorie sociale, Allport devient le précurseur d'un troisième courant; les découvertes de la psychologie cognitive s'intègrent à l'étude des phénomènes psychosociaux. Dans cette perspective, l'être humain est vu comme ayant une capacité limitée d'organisation de l'information, que celle-ci provienne de l'environnement physique ou de l'environnement social. Les relations intergroupes sont influencées et biaisées par les limites mêmes des mécanismes cognitifs.

Les travaux de Tajfel se situent dans cette ligne de pensée et la dépassent. Pettigrew (1981), Hamilton (1981) et Ashmore et Del Boca (1981) s'entendent pour situer la résurgence de l'intérêt des psychologues sociaux pour les approches cognitives avec la parution d'un article de Tajfel (1969), Cognitive Aspects of Prejudice. Dans cet article, l'auteur distingue motivations et perceptions sociales. Sans rejeter l'influence des premières sur les relations intergroupes, il prend le parti d'analyser l'effet des secondes. Les perceptions sociales sont

régies par des mécanismes dont il est possible de comprendre le fonctionnement. Selon Tajfel, en situation groupale, il est plus facile et plus rentable d'investiguer les mécanismes perceptifs que les mécanismes motivationnels. Les recherches auxquelles ces prémisses ont donné lieu sont aujourd'hui regroupées sous l'appellation "social cognition".

#### Les bases expérimentales de la théorie de Tajfel

La catégorisation est le mécanisme cognitif par lequel l'individu organise et regroupe les objets de son environnement. Lorsqu'il perçoit des objets physiques, l'individu a tendance à minimiser les différences entre les objets provenant d'une même catégorie et à maximiser les différences entre les catégories d'objets (Tajfel, 1959; Tajfel et Wilkes 1963). Tajfel et coll. (1964) montrent que ce phénomène s'applique aussi à des "catégories sociales" différentes, en l'occurrence à des groupes ethniques différents. Dans cette expérience, les sujets doivent utiliser une banque d'items pour décrire différentes personnes qu'ils ont vues au cours d'entretiens filmés. Ces personnes étaient soit canadiennes, soit indiennes. Les sujets ont tendance à utiliser les mêmes items pour décrire les personnes appartenant à la même catégorie ethnique, de même qu'ils ont tendance à utiliser une autre série d'items pour décrire les personnes appartenant à l'autre catégorie. Le mécanisme de catégorisation a donc le même effet de réduction des différences intra-groupes et d'amplification des différences intergroupes, lorsqu'il s'agit de perception "d'objets sociaux". Ces conclusions ont été confirmées par la suite, dans d'autres contextes et avec des méthodologies

différentes: voir Mervis et Rosch (1981), Taylor et coll. (1981), et Cantor et Mischel (1979).

En utilisant une méthodologie de "laboratoire naturel", Sherif et ses collaborateurs ont étudié les phénomènes de conflit et de résolution de conflit entre les groupes. Diverses expériences (Sherif et coll., 1961; Sherif et Sherif, 1956; Sherif, 1967) les ont amenés à la conclusion que les relations entre les groupes sont régies par la façon dont leurs buts sont inter-reliés. Si deux groupes ont des buts mutuellement exclusifs, ces groupes sont en situation de compétition et leurs membres sont en conflit. Si deux groupes ont le même but, et que pour être atteint, ce but exige la collaboration des deux groupes, ceux-ci sont en situation de coopération et les relations entre les membres sont harmonieuses.

Après la publication des résultats de l'expérience dite de "la caverne des voleurs" ("Robbers Cave Experiment") (Sherif et coll., 1961), deux groupes de chercheurs (Ferguson et Kelly, 1964; Wilson et coll., 1965) ont tenté de reproduire cette situation en laboratoire. Selon Sherif et coll. (1961), les membres de deux groupes dont les buts sont indépendants ne devraient montrer aucun comportement agressif ou discriminatoire les uns envers les autres. Toutefois, Ferguson et Kelly (1964) de même que Wilson et coll. (1965) ont trouvé au contraire que, même dans le cas où deux groupes poursuivent des buts indépendants, les individus font preuve de favoritisme envers l'intra-groupe et de discrimination envers l'extra-groupe. En effet, les individus ont systématiquement tendance à surévaluer la performance de leur groupe et à sous-évaluer celle de l'autre groupe.

A partir des conclusions précédentes, Tajfel (1970) reformule la question des relations intergroupes. Si deux groupes dont les buts sont indépendants font preuve de discrimination, c'est donc qu'il existe des facteurs plus fondamentaux que l'interaction entre leurs buts respectifs qui régissent leurs relations. Ces facteurs pourraient-ils être identifiés par une mise en situation où la définition des groupes serait minimale? Pour explorer ces différents facteurs, Tajfel (1970) met au point la situation expérimentale du groupe minimal. Dans cette situation, les sujets sont divisés en deux groupes à partir de critères sans importance et d'une façon anonyme, c'est-à-dire que chacun ignore le nom des personnes qui font partie de son groupe. Les sujets doivent ensuite distribuer des récompenses en argent entre les personnes des deux groupes, à l'exception d'eux-mêmes, selon trois stratégies possibles. Ils peuvent soit 1) maximiser les profits cumulatifs des deux groupes, soit 2) maximiser les profits de l'intra-groupe ou enfin, 3) maximiser la différence entre les gains de l'intra-groupe et ceux de l'extra-groupe (pour plus de détails, voir appendice A). Cette situation du groupe minimal a été réutilisée, avec ou sans variantes, par plusieurs autres chercheurs (Allen et Wilder, 1975; Billig et Tajfel, 1973; Brewer et Silver, 1978; Brown et Turner, 1979; Commins et Lockwood, 1979; Deschamps et Doise, 1979; Dion, 1973; Doise et coll., 1972; Doise et Sinclair, 1973; Van Knippenberg, 1978; Tajfel et coll., 1971; Tajfel et Billig, 1974; Turner et Brown, 1978; Wilder, 1981; Wilder et Thompson, 1980; Turner, 1975, 1978a, 1978b). Brewer (1979) a réalisé un excellent inventaire des études relatives au groupe minimal.

Toutes ces expériences ont montré que les sujets en situation expérimentale du groupe minimal privilégient la stratégie de maximisation de la différence entre les gains de l'intra-groupe et ceux de l'extra-groupe.

Dans une première tentative d'explication de ces résultats, Tajfel (1972) propose la notion de catégorisation sociale, dont l'effet est de maximiser les différences entre les groupes et de minimiser les différences à l'intérieur de chaque groupe. De plus, si le simple fait d'établir arbitrairement un intra-groupe et un extra-groupe induit chez les sujets des comportements de favoritisme envers l'intra-groupe et de discrimination envers l'extra-groupe, c'est donc que tout intra-groupe possède une valeur positive en soi. Cette valeur est tributaire de la relation entre l'intra-groupe et l'identité sociale d'un individu. Les normes sociales étant de favoriser l'intra-groupe aux dépens de l'extra-groupe, ces normes agissent de la même façon en laboratoire.

Deux autres explications de ces résultats ont été réfutées expérimentalement. Pour Tajfel et Billig (1974), ces résultats auraient pu être imputables à l'anxiété que causent chez les sujets l'incertitude et l'étrangeté d'une situation de laboratoire. Par une manipulation simple, les auteurs ont montré que les sujets qui ont déjà visité les laboratoires et rencontré les expérimentateurs sont moins anxieux et montrent plus de favoritisme envers l'intra-groupe et de discrimination envers l'extra-groupe que ne le font les sujets peu familiers.

Pour leur part, Allen et Wilder (1975) ont invalidé l'hypothèse selon laquelle ces résultats s'expliqueraient par la théorie de la ressemblance qu'a développée Rockeach (1960). Selon cette théorie, les

individus prêtent aux autres membres de l'intra-groupe leurs propres croyances et attitudes et tiennent celles-ci pour différentes de celles des membres de l'extra-groupe. En manipulant les ressemblances perçues par les sujets entre eux-mêmes et les membres de l'extra-groupe et de l'intra-groupe, Allen et Wilder (1975) ont montré que, quelles que soient les ressemblances ou les différences perçues, les sujets ont toujours des comportements de favoritisme envers l'intra-groupe et de discrimination envers l'extra-groupe.

Des expériences ont mis en évidence d'autres phénomènes intéressants reliés au paradigme du groupe minimal. Turner (1975, 1978a) a montré qu'une récompense symbolique amène les mêmes comportements qu'une récompense en argent. De plus, ces expériences ont permis d'apporter la distinction suivante: lorsque les sujets peuvent s'allouer des gains personnels, les résultats du paradigme du groupe minimal se modifient. Les sujets ont alors des comportements discriminatoires envers l'intra-groupe comme envers l'extra-groupe; cette discrimination demeure toutefois plus nette envers l'extra-groupe.

Pour Turner (1975), l'explication du paradigme du groupe minimal réside dans le fait que les sujets ne peuvent s'attribuer des récompenses personnelles. Comme l'a montré Festinger (1954), les individus recherchent une identité sociale positive basée sur des comparaisons. En ne permettant pas aux sujets de s'allouer des récompenses, la manipulation du groupe minimal les oblige à déplacer le niveau de comparaison; plutôt que de s'établir entre des individus, la comparaison sociale se fait alors entre des groupes. Turner (1975) parle alors de compétition

sociale et il définit ce phénomène comme la recherche d'une identité sociale positive par le biais de la revalorisation de l'intra-groupe.

D'autre part, Doise (1973, 1974, 1978), Doise et coll. (1972) et Doise et Sinclair (1973) ont étudié plus spécifiquement le processus de catégorisation sociale. Ce mécanisme cognitif accentue les différences perçues entre deux individus appartenant à des groupes différents. Les auteurs ont montré que le simple fait de mentionner la présence d'un extra-groupe amène des comportements caractéristiques de catégorisation sociale: le favoritisme envers l'intra-groupe et la discrimination envers l'extra-groupe. Ils ont aussi montré que la perspective d'une interaction avec une personne de l'extra-groupe accroît l'effet de catégorisation sociale.

Enfin, Lemaire (1966) a montré comment un groupe désavantagé contourne son handicap initial de façon à pouvoir quand même établir des comparaisons avantageuses avec d'autres groupes. Ainsi, lors d'une expérience, deux groupes d'enfants avaient comme tâche de construire des huttes avec des matériaux fournis. Ces matériaux, pour un des deux groupes, étaient nettement insuffisants et de qualité inférieure. Le groupe ainsi défavorisé ne pourrait construire une aussi jolie hutte, et la comparaison serait à son désavantage si elle s'effectuait sur ce seul critère. Ce groupe a résolu le problème en construisant du mieux qu'il pouvait sa hutte, mais en accordant un soin particulier à l'environnement de cette dernière. Devant son infériorité manifeste face au critère selon lequel la comparaison devait s'établir, le groupe a créé d'autres points de comparaison sur lesquels il était avantagé. Lorsqu'un groupe se trouve dans une situation où la comparaison sociale

joue en sa défaveur, il essaie d'établir d'autres niveaux de comparaison afin de maintenir une identité sociale positive pour ses membres. Ces résultats ont été reproduits avec des groupes d'âge différents, dans d'autres situations (Lemaine et Karsterszteiq, 1972; Lemaine, 1974).

S'appuyant principalement sur ce corpus de données et sur ses réflexions antérieures (Tajfel, 1969b, 1970, 1972, 1974), Tajfel (1978a, 1978b, 1978c) a exposé en détail une théorie des relations intergroupes. Celle-ci a été reprise et résumée à quelques occasions (Tajfel et Turner, 1979; Tajfel 1979, 1981a) sans toutefois subir de modifications importantes. C'est à la version originale (Tajfel, 1978a, 1978b, 1978c) que nous faisons appel dans l'exposé de cette théorie.

#### La différenciation intergroupe

Ce modèle porte essentiellement sur les relations entre les groupes sociaux, c'est-à-dire sur les relations entre les individus appartenant à des groupes distincts. L'auteur transpose à la situation sociale l'interprétation des résultats obtenus en laboratoire. Cette théorie a comme ambition d'être non seulement une grille d'analyse des interactions sociales, mais aussi un instrument permettant de prédire les comportements des acteurs sociaux.

Le premier problème est de définir ce qu'est un groupe, qui en fait partie, qui en est exclu. Cette question, d'apparence anodine, pose de sérieuses difficultés (Billig, 1976). Tajfel (1978a) résout le problème

simplement. Il définit un groupe comme étant l'ensemble des individus qui s'y identifient et qui y sont identifiés par ceux de l'extérieur; il y a alors consensus social. La simplicité et l'évidence de cette définition permettent à l'auteur de postuler que toute interaction entre deux individus peut être placée dans un contexte de relations intergroupes. Il suffit d'imaginer un continuum dont une extrémité représente une relation exclusivement intergroupe et l'autre, une relation complètement inter-individuelle. Une représentation absurde du premier pôle serait la négociation entre deux robots représentant des groupes d'intérêts opposés (à supposer évidemment que les robots n'en profitent pas pour s'allier contre les humains). Le deuxième pôle pourrait représenter une interaction d'où serait absente toute référence aux groupes d'appartenance des deux individus. Tajfel devance la critique en indiquant que ces situations extrêmes n'existent pas.

Des recherches sur les effets de la catégorisation sociale découlent deux principes permettant de situer les interactions sur ce continuum. Premièrement, plus l'interaction se rapproche du pôle intergroupe, plus les comportements des individus sont rigides et stéréotypés; inversement, plus l'interaction se situe près de l'autre pôle, plus les comportements sont variés. Deuxièmement, plus l'interaction se rapproche du pôle intergroupe, plus les individus se perçoivent mutuellement comme des numéros indifférenciés d'une catégorie sociale uniforme qui efface leurs caractéristiques propres; inversement, plus l'interaction se situe près de l'autre pôle, plus les individus auront tendance à percevoir leur interlocuteur comme étant différencié des autres membres

de son groupe. Comme l'illustre le schéma de la figure 1.1, la qualité inter-individuelle ou intergroupe d'une interaction peut être vue comme la résultante de ces deux principes.

Tajfel (1978a) identifie le sentiment d'appartenance à un groupe comme un facteur de première importance dans les relations intergroupes. La prédominance de ce sentiment d'appartenance est influencée par un mécanisme de rétroaction positive entre les comportements de l'individu et les situations sociales. Ainsi, certaines situations mettent l'accent sur les catégories sociales. Ces situations forcent l'individu à réagir selon son appartenance à un groupe, même s'il ne ressent que faiblement cette appartenance. De la même façon, le nombre de situations qu'un individu perçoit comme pertinentes à la catégorisation sociale augmente en fonction de la conscience qu'il a d'appartenir à un groupe et de la valeur positive qu'il prête à cette appartenance. Pour les individus en interaction, plus le sentiment d'appartenance est fort et positif, plus l'interaction se situe près du pôle intergroupe.

Dans les interactions intergroupes, les statuts des groupes en présence, de même que la perméabilité des frontières entre eux jouent un rôle prépondérant dans l'attitude et les comportements des parties en cause. D'une part, la notion de perméabilité entre les frontières tient à la possibilité, pour un individu, de changer de groupe. Le statut, d'autre part, renvoie à l'évaluation différentielle des groupes sur la base de consensus sociaux; si une société convient que l'appartenance à un groupe A est un facteur positif d'identification, ce groupe A jouit d'un statut élevé et l'évaluation différentielle avec un groupe de statut inférieur se fera en sa faveur. Si l'on pose comme postulat que

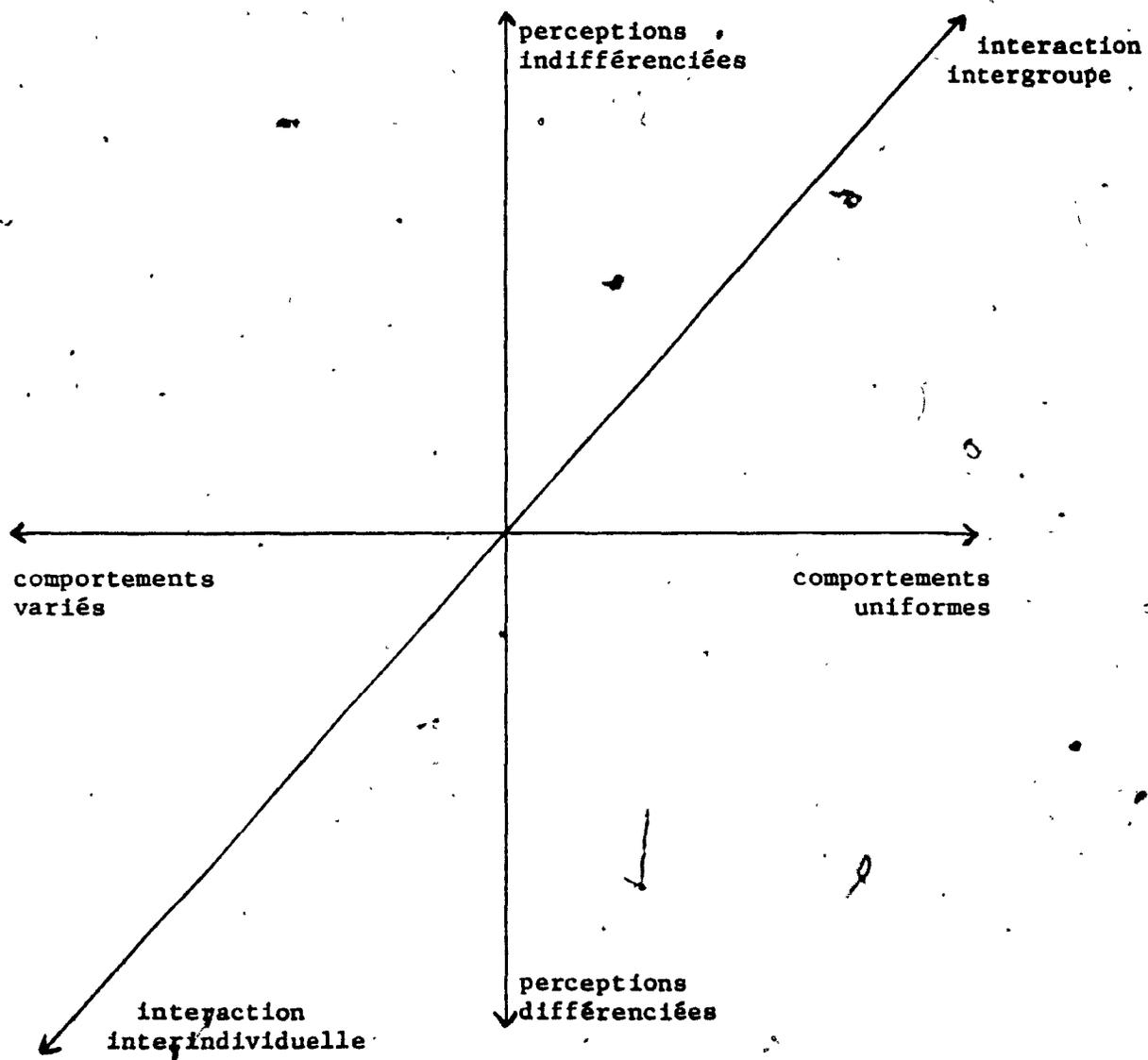


Figure 1.1 Schéma du continuum des interactions

l'individu recherche une identité positive et que, dans cette dernière, l'identité sociale joue un rôle important, on comprend que l'individu ait tendance à établir des comparaisons dans lesquelles l'évaluation différentielle l'avantage. De plus, pour Tajfel (1978a), les statuts, qu'ils soient supérieurs ou inférieurs, peuvent apparaître comme légitimes ou illégitimes, stables ou instables.

Ainsi Tajfel (1978a) identifié quatre facteurs explicatifs des comportements des individus dans une relation intergroupe. Il s'agit de 1) la perception de la perméabilité des frontières entre les groupes, 2) la perception des statuts relatifs des groupes, 3) la perception de la légitimité de ces statuts et 4) la perception de leur stabilité. L'interaction de ces quatre facteurs amène des comportements différents. Ces comportements peuvent se regrouper selon deux types de stratégies: celles qui visent la mobilité sociale (l'individu et son entourage immédiat essayent de s'assimiler à un autre groupe) ou celles qui visent le changement social, la modification des rapports entre les groupes.

Tajfel identifie donc quatre facteurs que l'individu perçoit dans une relation avec une personne d'un groupe différent. D'autre part, Tajfel (1978b) définit trois processus cognitifs déterminants dans une relation intergroupe. Il s'agit de la catégorisation sociale, de l'identification sociale et de la comparaison sociale.

La catégorisation sociale est le processus par lequel l'individu découpe les éléments de son environnement social et les regroupe. Les effets de ce processus se situent à trois niveaux. Au niveau cognitif, l'individu a tendance à accentuer les différences intergroupes et à minimiser les différences intra-groupes. Au niveau évaluatif, il

accorde des valeurs positives ou négatives à l'appartenance à un groupe, y compris le sien. Au niveau motivationnel, l'individu agit en vue de conserver ou de changer son identité sociale, selon la valeur qu'il accorde à son appartenance à ce groupe. Le processus de catégorisation constitue la base ultime des relations intergroupes.

Chez Tajfel, la notion d'identité sociale est très restreinte: "Social identity will be understood as that part of an individual's self concept which derives from knowledge of his membership of a social group (or groups) together with the value and emotional significance attached to that membership" (Tajfel, 1978b, p.63). L'identité sociale qui en résulte peut être soit négative, soit positive. Cette valeur s'acquiert par le mécanisme de la comparaison sociale.

La comparaison sociale est le processus par lequel un individu évalue ses opinions et ses compétences en les comparant avec celles d'un ou de plusieurs autres individus (Festinger, 1954). Tajfel (1978b) intègre les processus de comparaison et de catégorisation sociales. Selon lui, les caractéristiques propres d'un groupe n'acquièrent de signification que par la comparaison avec celles d'un ou de plusieurs autres groupes.

Donc, le processus de catégorisation sociale est un système d'organisation de l'information provenant de l'environnement social, système qui aide l'individu à se créer et à se définir une identité dans cet environnement, par la comparaison des avantages inhérents aux différents groupes. L'individu est à la recherche d'une identité sociale positive.

Cette définition entraîne les conséquences suivantes. Premièrement, un individu demeure membre d'un groupe, ou adhère à un nouveau

groupe dans la mesure où l'un ou l'autre contribue positivement à son identité sociale. Deuxièmement, si l'appartenance à un groupe ne peut contribuer positivement à son identité sociale, l'individu change de groupe, à moins que cela soit objectivement impossible (groupe racial) ou que ce geste soit en conflit avec des valeurs très positives. Troisièmement, lorsque surviennent ces difficultés, deux solutions s'offrent: la première est de réévaluer les attributs du groupe de façon à les justifier ou à les rendre acceptables; la deuxième est d'engager des actions propres à changer les rapports entre les groupes. Quatrièmement, ces deux solutions ne sont efficaces que si les autres groupes acceptent la nouvelle évaluation, ou que s'ils admettent les changements sociaux.

A partir de cette description des structures et des mécanismes de l'individu en interaction sociale, Tajfel (1978c) élabore un système de prédictions des comportements des individus.

Pour Tajfel, l'identité sociale peut être soit sûre, soit insûre. Ces deux notions nous renvoient aux dimensions stabilité-instabilité et légitimité-illégitimité des statuts différents entre deux groupes. La stabilité se rapporte à la persistance, dans le temps, des statuts existants, alors que la légitimité tient au bien-fondé des justifications des différences entre les statuts. Cette différence entre les statuts peut donc être perçue de quatre façons: a) légitime et stable, b) légitime et instable, c) illégitime et stable et d) illégitime et instable. Dans le premier cas seulement, l'identité sociale est dite sûre; dans les autres cas, elle est insûre.

Toutes les situations où l'identité sociale est sécurisée sont statiques; elles ne présentent aucune possibilité de changement. Dans de telles sociétés, un système idéologique (souvent religieux) cohérent et puissant encadre les groupes sociaux et réprime chez les individus toute velléité de changement social. Lorsque l'identité sociale est insécurisée, les changements sociaux restent toujours possibles.

Dans toute situation, le statut d'un groupe peut apparaître inférieur, égal ou supérieur à celui d'un autre groupe. Les individus qui recherchent une identité sociale positive ont le choix soit de renforcer leurs liens avec leur groupe soit de se démarquer par rapport à celui-ci. Dans le premier cas, les individus affichent des comportements de favoritisme envers l'intra-groupe et de discrimination envers l'extra-groupe. Dans la seconde situation, les individus se comportent de façon à favoriser l'extra-groupe et à rejeter l'intra-groupe.

Le tableau 1.1 résume les comportements qu'on peut prévoir à partir de la perception que les acteurs sociaux ont, 1) du statut de leur groupe, 2) de la légitimité de ce statut et 3) de la stabilité de ce statut.

Groupe de statut supérieur. Dans les cas où ils perçoivent leur statut comme légitime et stable, les individus renforcent les liens avec leur groupe de façon à préserver les privilèges qu'ils tiennent pour légitimes. Dans les cas où leur statut leur semble instable malgré sa légitimité, les individus agissent de manière à renforcer le plus possible la cohésion interne du groupe. Ce renforcement se fait généralement par l'intensification des signes distinctifs existants (symboles de

Tableau 1.1

Prédictions des comportements vis-à-vis l'intra-groupe

	SECURE	INSECURE
STATUT	Légitime et stable	Illégitime et instable
SUPERIEUR	rapprochement	démarcation par rapprochement mobilité sociale
INFERIEUR	statu quo	démarcation par rapprochement mobilité sociale changement social

classe, marque de distinction etc.) et par la création de nouveaux signes distinctifs; de l'une ou de l'autre façon, les individus favorisent l'intra-groupe et défavorisent l'extra-groupe.

Dans le cas où le statut est perçu comme illégitime, qu'il soit stable ou non, l'appartenance au groupe entraîne un conflit de valeurs: d'une part, l'individu est valorisé du fait d'appartenir à un groupe de statut supérieur, d'autre part l'illégitimité de ce statut en annule la valeur positive. Deux solutions sont alors possibles. Premièrement, si le conflit est tel qu'il détruit toute valeur positive d'appartenance au groupe, les individus ont tendance à se rapprocher des groupes de statut inférieur; on les tient pour des révolutionnaires ou des renégats; ils favorisent l'extra-groupe et discriminent envers l'intra-groupe. Deuxième solution: si le conflit des valeurs est moins grave et ne risque pas d'abolir la valeur positive rattachée à l'appartenance à un tel groupe, les individus trouvent de nouvelles justifications idéologiques et renforcent la cohésion interne du groupe en intensifiant la discrimination envers l'extra-groupe et le favoritisme envers l'intra-groupe.

Groupe de statut inférieur. Dans le cas où leur statut leur apparaît légitime et stable, les individus sont résignés et se contentent de leur sort; ils ont plutôt tendance à favoriser l'extra-groupe. Dans le cas où le statut du groupe semble instable malgré sa légitimité, les individus ont une stratégie de mobilité sociale et essaient individuellement de s'intégrer au groupe de statut supérieur; ils défavorisent l'intra-groupe et privilégient l'extra-groupe. Dans le cas où le statut du groupe d'appartenance apparaît comme inférieur et illégitime, avec ou

sans stabilité, deux scénarios sont possibles: soit que les individus concernés veuillent changer la situation, soit qu'ils n'aient pas conscience des changements possibles. Cette dernière hypothèse mène à la même situation que lorsque les statuts sont perçus comme légitimes. La première hypothèse, au contraire, amène l'individu à renforcer la cohésion interne du groupe, en vue d'un changement social. Celui-ci peut, à son tour, s'effectuer selon trois stratégies différentes.

La première consiste à devenir le plus semblable possible au groupe de statut supérieur, en changeant les caractéristiques du groupe de statut inférieur: c'est la solution de l'assimilation sociale, psychologique et culturelle; cette stratégie diffère d'une stratégie de mobilité sociale en ce que, dans ce dernier cas, l'assimilation se fait sur une base individuelle. La deuxième stratégie consiste à réinterpréter les caractéristiques du groupe de statut inférieur en leur prêtant une nouvelle valeur positive, distincte des caractéristiques du groupe de statut supérieur. La troisième stratégie consiste à changer les dimensions sur lesquelles s'effectuent les comparaisons entre les groupes; cela s'effectue par la création de nouveaux critères de comparaison, critères pour lesquels le groupe de statut inférieur reçoit une évaluation positive.

Ainsi Tajfel propose-t-il un modèle très global des relations intergroupes. A notre connaissance, aucune critique touchant les fondements mêmes de ce modèle n'a encore été publiée. La critique la plus sévère (Lemaine et coll., 1978) montre l'évolution chronologique des explications que donne Tajfel à propos du paradigme du groupe minimal.

"What did in fact change clearly over time was the terminology and the theoretical model. In 1971, discrimination was viewed in terms of a generic social norm. In 1972, there appeared the notions of social identity and distinctiveness and then that of intergroup comparison. However chronologically what comes first is social categorisation and discriminatory behaviour. The other notions support the structure which rightly or wrongly seems to us to owe as much to the studies of linguistic identity, as to experimental studies of discrimination." (Lemaine et coll., 1978, p.297)

En fait, on reproche à Tajfel d'avoir spéculé à partir de résultats ne permettant pas une interprétation aussi large. Selon Lemaine et coll. (1978), le paradigme du groupe minimal permet l'étude de la discrimination, mais non celle de l'identité sociale.

Branthwaite et ses collaborateurs (1979) ont formulé une autre critique. Selon eux, le paradigme du groupe minimal montre qu'il existe deux normes sociales: l'une de discrimination entre les groupes et l'autre d'équité. L'individu se conformerait à l'une ou l'autre de ces normes selon deux facteurs: d'une part la cohésion interne des groupes et, d'autre part, leurs statuts relatifs. Dans une réplique à cet article, Turner (1980) montre qu'il n'est pas nécessaire d'introduire une norme d'équité pour rendre compte de l'effet de ces deux facteurs. Un comportement équitable est tout simplement le point d'équilibre entre des comportements de favoritisme intra-groupe et de favoritisme extra-groupe. En fait pour Turner (comme pour Tajfel, dans ses dernières interprétations), les normes sociales ne sont d'aucune utilité pour expliquer les phénomènes de discrimination. Elles en seraient plutôt les conséquences. "The hypothesis of generic norms of intergroup behaviour is without any obvious empirical support and appears to be merely

a, post hoc redescription of the facts of intergroup discrimination." (Turner, 1980, p.144).

Hewstone et coll.(1981) n'ont pu reproduire les résultats du groupe minimal lorsqu'ils ont demandé aux sujets de distribuer des punitions plutôt que des récompenses, les sujets ayant alors tendance à privilégier une stratégie d'équité. Les auteurs ne présentent aucune explication satisfaisante de ces résultats. Ils émettent l'hypothèse que les sujets ne voient aucune signification dans la distribution de pénalités et ne peuvent s'ajuster à la demande. Toutefois, cette dernière étude montre une des faiblesses méthodologiques du paradigme du groupe minimal. A notre connaissance, aucun expérimentateur n'a mentionné avoir effectué des entrevues auprès des sujets afin d'éclaircir les raisons qui avaient présidé à leur choix d'une stratégie.

Les autres critiques ne soulèvent que des aspects mineurs de la théorie de la différenciation intergroupe. Quant à Lemaine et coll.(1978), ils ont probablement raison de dire que le modèle théorique proposé par Tajfel dépasse largement ce que les résultats des travaux en laboratoire lui permettent d'affirmer. Toutefois, si cette audace lui permet de formuler une théorie satisfaisante des relations intergroupes, tant mieux. La question est de savoir si cette théorie fournit un cadre satisfaisant et adéquat pour l'analyse de la réalité sociale.

### Expériences sur le terrain

Brown (1978) a utilisé le modèle de Tajfel pour analyser les relations entre les ouvriers de différents départements d'une usine; il formule quelques hypothèses explicatives qu'il tente ensuite de vérifier. Les entrevues effectuées auprès d'un échantillon d'employés de ces sections lui permettent de recueillir des données relatives à quelques variables que Tajfel identifie comme propres à influencer les relations intergroupes. Ces variables sont 1) les dimensions sur lesquelles s'effectuent les comparaisons entre les sections, 2) la volonté de coopération entre les groupes, 3) la discrimination envers l'extra-groupe, 4) les catégories selon lesquelles les ouvriers regroupent les travailleurs de l'usine, 5) le sentiment d'appartenance des ouvriers face à leurs sections respectives, et 6) la légitimité des statuts. L'auteur infère les statuts des différents groupes à partir de données concernant les salaires; il ne mesure jamais la perception que les ouvriers ont de leur propre statut.

Les analyses de contenu des entrevues montrent que le processus de comparaison sociale joue un grand rôle dans les relations entre les travailleurs des diverses sections. De plus, la perception de la légitimité des statuts relatifs a un effet sur les comportements de discrimination envers l'extra-groupe et, tel que prédit par le modèle, le groupe de statut inférieur tente de changer les dimensions de la comparaison. Enfin, même si les différentes sections sont liées par ce que Sherif et coll. (1961) appellent un but commun, c'est-à-dire la production de biens de consommation, il n'y a qu'une très faible volonté de

coopération entre les sections. Ces résultats, quoique corroborant en partie le modèle de Tajfel, ne sont pas complètement satisfaisants. L'auteur conclut qu'il existe des liens entre les variables identifiées par Tajfel et la discrimination envers l'extra-groupe, mais il ne donne que très peu d'indices sur l'ampleur de ces effets. Le peu de détails que fournit l'auteur sur les instruments de recherche ne permet pas une critique pertinente de ses résultats. Toutefois son expérimentation constitue un premier pas dans la validation du modèle de Tajfel.

Branthwaite et Jones (1975) ont utilisé le paradigme du groupe minimal en lui apportant la modification suivante: la division des sujets s'est effectuée sur la base de groupes naturels: un groupe était composé de Gallois, l'autre d'Anglais. Les résultats montrent que les étudiants gallois discriminent plus envers les étudiants anglais que ces derniers ne le font envers les étudiants gallois. Les auteurs expliquent ce résultat en disant que les Gallois ont un statut inférieur à celui des Anglais, ce qui semble invalider le modèle de Tajfel. Toutefois, aucune donnée ne leur permet d'affirmer une telle chose: nulle part dans leur compte-rendu ils ne font mention d'une mesure quelconque de la perception des statuts relatifs; ils appuient leurs conclusions sur leurs propres perceptions. Il est donc difficile de se baser sur une telle étude pour invalider le modèle de Tajfel.

Les deux études les plus systématiques qui aient été faites sur le terrain sont certainement celle de Skevington (1981) et celle de Kalmuss et coll.(1981). Pour ces deux études, les auteurs ont formulé une série d'hypothèses qu'ils ont vérifiées par des données recueillies sur le terrain. Malheureusement, ces études sont aussi les plus décevantes.

Les auteurs donnent très peu de détails sur leurs instruments de mesure, et les analyses statistiques ne sont pas très élaborées.

Skevington (1981) étudie les relations entre deux groupes d'infirmières travaillant dans un même hôpital. Les deux groupes ayant des formations, des responsabilités et des salaires différents, l'auteur remarque des tensions dans leurs relations. En mettant en corrélation des mesures sur la perception de la légitimité et de la stabilité des statuts relatifs des groupes avec des mesures sur la discrimination envers l'extra-groupe, cette étude confirme en partie le modèle de Tajfel. Même si les résultats ne sont pas significatifs ils montrent les tendances prévues par le modèle. Toutefois, l'auteur remarque que les sujets se côtoient quotidiennement, ce qui pourrait atténuer l'ampleur du phénomène de discrimination envers l'extra-groupe.

Kalmuss et coll. (1981) ont analysé des données recueillies dans le cadre d'une enquête plus vaste sur les attitudes des femmes envers le féminisme et envers les hommes comme groupe social. Les données étaient reliées à des variables telles que la perception des statuts relatifs et la légitimité de ces statuts. Leurs résultats confirment que la perception de la légitimité ou de l'illégitimité des statuts par les membres du groupe de statut inférieur influence les comportements de discrimination envers l'extra-groupe. Toutefois, et contrairement à ce qu'Allen et Wilder (1975) ont trouvé, ces résultats montrent aussi que la croyance qu'il existe des dissemblances ou des ressemblances entre les groupes influence les comportements de discrimination envers l'extra-groupe. Mais, la qualité des données est douteuse: outre les faiblesses

dans les méthodes d'échantillonnage, les auteurs utilisent des données recueillies à d'autres fins.

A notre connaissance, il n'existe, hors des quatre études que nous venons de relever, aucune autre étude sur le terrain, conçue pour valider le modèle de Tajfel. Or, les conclusions de ces quatre études laissent perplexes. D'une part, les auteurs n'ont pas été soucieux de contrôler des variables aussi importantes que la perception des statuts relatifs; d'autre part, même si plusieurs résultats corroborent le modèle de Tajfel, il nous semble que les analyses effectuées avec les données recueillies sont demeurées assez obscures. En fait, aucun de ces auteurs n'a vraiment testé le modèle. Ils ont tout au plus tenté de mesurer certains effets à la pièce. Nous croyons que, même si les études sur le terrain semblent montrer la validité de certains aspects du modèle, celui-ci doit être testé dans sa globalité, en tenant compte des interactions qui existent entre les variables. Ces études montrent des faiblesses méthodologiques telles qu'il est plus prudent de s'abstenir de toute conclusion définitive.

Pour la recherche que nous entreprenons, nous analyserons une situation sociale conflictuelle. Nous formulerons a priori des hypothèses que nous irons vérifier sur le terrain. Nous éviterons surtout d'inférer à partir de notre connaissance de la situation, les relations entre les groupes en présence. Enfin, nous limiterons notre recherche à l'étude de quelques variables.

Choix d'une situation sociale

Nous avons choisi d'analyser le phénomène de la discrimination de la part de petits propriétaires de logements, québécois francophones d'un quartier de Montréal, envers des locataires éventuels d'origines ethniques différentes. Cette situation nous semblait intéressante pour vérifier le modèle de Tajfel, les groupes étant clairement définis.

Montréal connaît actuellement, entre autres difficultés urbaines, deux sources de tension. D'une part, chaque année la région métropolitaine accueille au moins 85% de la totalité de l'immigration québécoise. Pour les années 1968 à 1979, cette immigration s'est chiffrée en moyenne à 24 611 nouveaux arrivants (Annuaire du Québec, 1979-1980), ce qui signifie que, chaque année, environ 21 000 personnes ont dû se trouver un logement à Montréal. En estimant, de façon prudente, une moyenne de cinq personnes par famille, c'est plus de 4 000 logements qu'on doit chaque année louer à de nouveaux arrivants.

D'autre part, en 1977 (Simoneau, 1977), on parlait à Montréal d'une véritable crise du logement, surtout du logement à prix modique. Au cours des années 70, 1 500 logements en moyenne ont été démolis chaque année à Montréal, alors qu'en moyenne 7 000 unités de logement étaient mises en chantier en des immeubles de type maison d'appartements. Toutefois, si l'on démolit de vieux logements à loyer très modique, les coûts de location d'un logement dans un immeuble neuf sont exorbitants. De plus, à Montréal comme dans toutes les grandes villes nord-américaines, le rêve de la banlieue se transforme en cauchemar du centre-ville pour la classe moyenne qui n'a plus les moyens d'absorber

des hausses d'essence de 20% par année et des taux d'hypothèque fluctuant entre 15 et 20 %. C'est donc le retour à la ville, à la recherche d'un logement. Les demandes de logement sont donc de plus en plus nombreuses, les logements de plus en plus rares et coûteux. Comme la Régie du logement du Québec permet cette année des hausses allant jusqu'à 15%, les propriétaires montréalais sont en position de force en ce qui concerne le choix d'un éventuel locataire. Pour combler un logement vacant, certains propriétaires affirment recevoir près d'une centaine d'appels téléphoniques, suite à la parution d'une annonce dans un quotidien.

Comment les propriétaires réagissent-ils face aux demandes des nouveaux arrivants? Certes, aucune étude n'est disponible concernant l'ampleur du phénomène à Montréal. Toutefois les leaders de certaines communautés ethniques estiment que beaucoup de leurs membres doivent effectuer, pour trouver un logement, de dix à quinze fois plus de démarches qu'un Québécois d'origine. De plus, la Ligue des droits et libertés enregistre de plus en plus de plaintes provenant de personnes qui, à cause de leurs origines ethniques, se sont vu refuser une location. Au Québec, la Charte des droits et libertés interdit d'exercer quelle que discrimination que ce soit pour des raisons ethniques. Toutefois, des études effectuées dans des pays où existe une réglementation similaire démontrent que les propriétaires de logements trouvent facilement des moyens pour éviter de s'y conformer (Quann, 1979; Charbonneau, 1979; Favreau et coll., 1979; Banton, 1978, 1979; McIntosh et Smith, 1975; Saltman, 1979; Barnett et coll., 1971; Johnson et coll., 1971).

Cette situation nous paraît donc propice pour vérifier l'effet de certains facteurs que Tajfel estime propres à influencer les relations intergroupes. L'enquête se déroulant exclusivement auprès de Québécois francophones, propriétaires (moins de quarante logements), nous définissons l'intra-groupe comme étant les Québécois francophones. Notre analyse portera sur les attitudes des propriétaires envers quatre communautés (extra-groupes) différentes: 1) les Québécois anglophones, 2) les Haïtiens, 3) les Italiens et 4) les Asiatiques.

Nous voulons donc tester le modèle de Tajfel en mettant en corrélation d'une part des facteurs qu'il définit comme prédicteurs de la discrimination et, d'autre part, les dispositions qu'un échantillon aléatoire de propriétaires manifeste envers différents groupes ethniques quand il s'agit de louer un logement à un de leurs membres.

#### Principales variables

A la suite de la publication du modèle de Tajfel, plusieurs chercheurs ont tenté de vérifier les effets du groupe minimal en laboratoire. Ils ont isolé plusieurs variables afin d'en contrôler les effets. Selon Wilder (1981), ces variables peuvent se regrouper en quatre catégories: 1) les caractéristiques intra-personnelles qui affectent la capacité d'un individu à catégoriser les éléments de son environnement, 2) les caractéristiques de la relation existant entre un individu et son groupe d'appartenance, 3) les caractéristiques de l'extra-groupe avec lequel l'individu est en relation et 4) les caractéristiques de la situation dans laquelle s'établit cette relation.

Les caractéristiques intra-personnelles. Ces variables concernent les mécanismes cognitifs qu'utilisent les individus. Selon Wilder (1981), ces variables sont, en commençant par les plus stables: la complexité cognitive, les groupements cognitifs ("cognitive set"), le niveau d'éveil et le point d'attention ("focus attention"). Parmi ces quatre variables, la complexité cognitive est celle dont l'effet sur les comportements discriminatoires a été le plus étudié en laboratoire (Deschamps et Doise, 1978, 1979; Deschamps, 1976; 1977; Brown et Turner, 1979).

Les anthropologues ont depuis longtemps remarqué que, dans les sociétés où chaque individu peut appartenir à plusieurs clans, les rivalités et les conflits entre les clans sont moins aigus. Ces appartenances multiples, en complexifiant les catégories auxquelles les individus se réfèrent de même que les liens entre les individus, ont pour conséquence de réduire l'effet de la catégorisation sociale (Levine et Campbell, 1972). Deschamps (1976, 1977) et Deschamps et Doise (1978, 1979) ont imaginé une situation expérimentale par laquelle ils contrôlent l'effet des appartenances multiples. Généralement, ces expériences se déroulent de la façon suivante. Les sujets sont d'abord divisés en deux groupes: un groupe de catégorisation simple et un groupe de catégorisation complexe. Dans le groupe de catégorisation simple, les sujets sont divisés en deux catégories selon une seule dimension: par exemple les garçons versus les filles. Dans le groupe de catégorisation complexe, les sujets sont aussi divisés en deux catégories, mais selon deux dimensions: par exemple, les garçons bleus ou rouges versus les filles bleues ou rouges. Ainsi chaque membre d'une catégorie a deux

caractéristiques communes avec quelques membres de son groupe, une caractéristique commune avec tous les membres de son groupe et une, avec quelques membres de l'autre groupe. Dans une évaluation de la performance des groupes, les sujets placés dans la situation de catégorisation complexe ont moins de comportements discriminatoires envers l'extra-groupe que les sujets placés dans la situation de catégorisation simple. Deschamps et Doise (1979) et Doise et coll. (1979) expliquent ces résultats par deux effets contradictoires du processus de catégorisation: d'une part, à l'intérieur de chaque groupe, le fait de partager une caractéristique commune accentue la différenciation envers l'extra-groupe selon la première dimension, mais, d'autre part, ce même processus de catégorisation amène les individus à accentuer les différences à l'intérieur de leur propre groupe et à atténuer cette différence envers certains membres de l'extra-groupe selon la deuxième dimension.

Brown et Turner (1979) critiquent sévèrement cette interprétation. Selon eux, le fait de diviser les groupes en deux dans une situation de catégorisation complexe fausse les perceptions des sujets. Pour chaque sujet, il existe en fin de compte trois extra-groupes: deux avec lesquels il partage une caractéristique commune et un avec lequel il ne partage aucune caractéristique. Pour Brown et Turner (1979), les sujets auraient plus de comportements discriminatoires envers les membres du groupe avec lequel ils ne partagent aucune caractéristique qu'envers les membres des groupes avec lesquels ils partagent une caractéristique. Quoi qu'il en soit, les auteurs s'entendent pour conclure que la complexification des catégories a comme effet de diminuer les conflits intergroupes, par rapport à une situation de catégorisation simple.

Nous pouvons donc supposer que, dans une situation réelle, plus une personne utilise de dimensions pour catégoriser les individus de son environnement social, plus cette personne montre une complexité cognitive et moins elle aura de comportements discriminatoires; nous postulons que cette diversité des catégories utilisées reflète la capacité du sujet à catégoriser ses locataires selon des groupes d'appartenance multiple.

La variable "disposition cognitive" fait référence à la prépondérance ("saliency") de certaines dimensions lorsque les individus catégorisent les éléments de leur environnement social. Bruner et Perlmutter (1957) ont montré que, lorsque des individus sont explicitement regroupés selon une dimension particulière, ils ont tendance à regrouper et évaluer les autres individus selon cette même dimension rendue perceptuellement évidente. D'autre part, Doise et Sinclair (1973), de même que Doise (1974), ont montré que la présence même symbolique, d'un autre groupe a pour effet de renforcer les liens déjà existants à l'intérieur d'un groupe et de mettre en relief la ou les dimensions par lesquelles les groupes se différencient. En manipulant la perception que les sujets ont de l'imminence d'un contact avec des membres de l'extragroupe, ces mêmes auteurs ont montré que plus la présence d'un autre groupe est évidente, plus les sujets font preuve de favoritisme envers l'intra-groupe et de discrimination envers l'extragroupe.

Dans un autre ordre d'idées, Hamilton et Gilford (1976) et Hamilton (1979) ont montré que la prépondérance des dimensions sur la base desquelles les catégories sont établies varie selon le contexte. La mise en relief d'une dimension, soit par son isolement, soit par sa très

grande fréquence, amène les individus à se baser sur cette dimension prépondérante pour créer une nouvelle catégorie. Par exemple, comme le montre Taylor (1981), la présence minoritaire de Noirs dans un groupe de Blancs amène les gens à diviser le groupe sur la base de la dimension race. Toutefois, si, dans un groupe, il y a un nombre égal de Noirs et de Blancs mais une présence minoritaire de femmes de l'une ou de l'autre race, la catégorisation se fera sur la base de la dimension sexe.

Nous pouvons donc supposer que, pour un individu, plus les dimensions race et ethnie sont importantes et évidentes, plus il a tendance à catégoriser les gens de son environnement selon ces dimensions. Donc, de par l'effet même du processus de catégorisation, il a d'autant plus tendance à favoriser les membres de sa communauté ethnique et à discriminer envers les membres des autres communautés ethniques.

A notre connaissance, aucune recherche dans le contexte du groupe minimal n'a été réalisée pour explorer les effets spécifiques des variables "niveau d'éveil" et "point d'attention".

Les relations entre un individu et son groupe. Ces variables font état principalement des sentiments d'appartenance ou d'identification, de même qu'à la perception des ressemblances, qu'un individu entretient envers le ou les groupes dont il est membre. Aucun chercheur, dans le contexte du groupe minimal, n'a pu manipuler le sentiment d'identification des membres à un groupe de façon à en mesurer l'effet. Toutefois Gerard et Hoyt (1974) ont fait une première tentative en ce sens. En partant du principe que moins il y a de membres dans un groupe, plus il existe de cohésion à l'intérieur de ce groupe et plus les membres

s'identifient à celui-ci, ces auteurs mesurent les effets des variations du nombre de membres sur les relations intergroupes. Leurs résultats montrent que moins les membres d'un groupe sont nombreux, plus ils se comportent de façon à favoriser l'intra-groupe et à défavoriser l'extra-groupe.

D'autre part, des chercheurs ont essayé de vérifier les effets, sur les comportements intergroupes, de la perception des ressemblances avec l'intra-groupe. Wilson et Kayatami (1968), de même que Dion (1973), ont montré que la perception de ressemblances avec un partenaire, dans une version modifiée du "dilemme du prisonnier", n'a aucun effet sur les relations avec le groupe d'adversaires. Toutefois, comme le notent Taylor et Brown (1979), Billig (1976), de même que Tajfel (1979a, 1979b, 1981), les méthodologies qui visent à étudier dans des situations non-groupales, comme c'est le cas du "dilemme du prisonnier", les caractéristiques des relations intergroupes ne peuvent conduire à des conclusions valables pour l'étude des relations intergroupes. En fait, les résultats obtenus en utilisant une situation groupale différent de ces derniers.

Car, plusieurs auteurs ont montré un effet de la perception des ressemblances avec les autres membres de l'intra-groupe sur les comportements discriminatoires. Billig et Tajfel (1973) ont montré que les groupes qui perçoivent une ressemblance, même de peu d'importance, ont des attitudes plus discriminatoires que les groupes divisés d'une façon ouvertement aléatoire. Allen et Wilder (1975), de même que Brewer et Silver (1978), concluent que plus les sujets perçoivent de ressemblances

entre eux-mêmes et le groupe auquel ils appartiennent, plus la discrimination envers l'extra-groupe s'intensifie. De plus, Doise et Sinclair (1973) ont montré qu'une division des sujets selon des dimensions pertinentes et significatives pour eux entraîne un accroissement des comportements discriminatoires envers l'extra-groupe, par rapport à une division fondée sur des critères moins "importants". Turner(1978b) a reproduit ces résultats.

Il est normal que les résultats de Wilson et Kayatami (1969) et ceux de Dion (1973) diffèrent de ceux des autres chercheurs. Ces différences sont dues aux méthodologies utilisées. La situation du "dilemme du prisonnier" n'est pas une situation groupale (Billig, 1976).

Enfin Aboud (1981) présente un modèle intéressant de l'identification à un groupe. Si un individu est membre d'un groupe, c'est parce qu'il partage une ou plusieurs caractéristiques avec les autres membres de ce groupe. Cet auteur propose deux paramètres pour évaluer l'importance de l'appartenance à un groupe dans l'identité d'un individu. Le premier paramètre tient au nombre de caractéristiques communes: plus un individu partage de caractéristiques avec les autres membres d'un groupe, plus il s'identifie à ce groupe. Le deuxième paramètre concerne l'importance de ces caractéristiques dans leur contribution au "self concept" d'un individu: plus les caractéristiques qu'un individu partage avec les membres d'un groupe sont des aspects centraux de sa personnalité, plus cet individu s'identifie au groupe. Ainsi les deux paramètres, nombre de caractéristiques communes et importance de celles-ci, sont nécessaires.

Nous pouvons donc supposer possible l'utilisation des paramètres nombre de caractéristiques communes et importance de ces caractéristiques, pour mesurer l'intensité du sentiment d'identification qu'un individu entretient envers un groupe d'appartenance. De plus, nous pouvons supposer que plus cette identification est forte, plus les individus se comportent d'une façon discriminatoire envers les membres de l'extra-groupe.

Les caractéristiques de l'extra-groupe. Ces variables décrivent les relations entre les membres d'un extra-groupe, telles que les perçoit un individu qui interagit avec cet extra-groupe. Wilder (1981) fait plus particulièrement appel à la notion de cohésion entre les membres de l'extra-groupe. Un groupe a une forte cohésion interne si les individus qui le composent paraissent très semblables entre eux. Tajfel (1978a) souligne justement qu'un des effets du processus de catégorisation sociale est de minimiser les différences entre les membres de l'extra-groupe, donc, d'augmenter la cohésion perçue.

Au cours de deux séries d'expériences, Wilder (1978) et Wilder et Thompson (1980) manipulent systématiquement la perception que les sujets ont de la cohésion interne de l'extra-groupe. Cette manipulation se fait par le biais d'échanges tronqués entre les groupes. Toutes les communications entre les groupes en présence doivent transiter par les expérimentateurs, qui ont ainsi le loisir de changer le contenu des messages de façon à manipuler chez le groupe récepteur la perception qu'il a de la cohésion du groupe émetteur. Par exemple, dans une tâche pour laquelle deux groupes doivent collaborer, un groupe peut recevoir

un message stipulant qu'un certain nombre de sujets de l'extra-groupe n'acceptent pas de partager une information cruciale. En faisant varier le nombre de sujets perçus comme dissidents à l'intérieur de l'extra-groupe, les expérimentateurs font varier les perceptions de la cohésion interne de l'extra-groupe. Les résultats montrent clairement que plus l'extra-groupe semble divisé, c'est-à-dire plus sa cohésion est perçue comme faible, moins l'effet de discrimination envers l'extra-groupe est fort. Ils expliquent ce résultat de la façon suivante: le processus de catégorisation a pour effet de minimiser les différences perçues entre les membres de l'extra-groupe; mais si ces derniers sont tout de même perçus comme très différents les uns des autres, cela vient perturber le processus de catégorisation. Perçus comme des entités en soi, les membres de l'extra-groupe perdent leur anonymat; et l'extra-groupe n'est plus perçu comme un groupe, mais comme un ensemble de sous-groupes. Il devient donc plus difficile d'avoir un comportement stéréotypé envers ses membres.

Nous pouvons supposer que, dans une situation réelle, plus les gens perçoivent les membres de l'extra-groupe comme semblables les uns aux autres, donc plus l'extra-groupe leur paraît homogène, plus ils adoptent des comportements discriminatoires dans leurs interactions avec les membres de ce groupe.

Les caractéristiques de la situation. Toute interaction se situe dans un contexte social quelconque. Les groupes d'appartenance des individus en interaction forment la trame de cette situation. Le statut relié au groupe d'appartenance d'un individu est relatif au statut de

son interlocuteur. Par exemple, dans une interaction entre un simple soldat et un capitaine, le statut du capitaine est supérieur; mais lorsque ce dernier est en interaction avec un général, son statut devient inférieur. Cet exemple n'est pas vraiment adéquat, car la perception du statut d'un groupe varie selon les individus; c'est d'après leur perception des statuts des groupes en présence que les individus réagissent et non d'après une évaluation objective extérieure à leur perception.

Selon Tajfel (1978c), la seule connaissance de la perception qu'a un individu de son statut par rapport à un autre groupe n'est pas suffisante pour prédire son comportement. La connaissance des perceptions que cet individu a de la légitimité et de la stabilité de ce statut est tout aussi importante. Il est très difficile de comparer les résultats des différentes études effectuées à ce sujet. Comme le souligne Breakwell (1978), il est très difficile d'opérationnaliser et de manipuler ces variables de façon satisfaisante. Les auteurs qui ont cherché à manipuler ces variables les ont opérationnalisées de façons différentes.

Turner et Brown (1978) définissent un statut positif comme étant le résultat, avantageux pour un groupe, d'une comparaison effectuée avec un autre groupe, sur une ou plusieurs dimensions pertinentes et valorisées par les deux groupes. Ces deux auteurs manipulent les variables valeur des statuts, légitimité des statuts et stabilité des statuts de la façon suivante. Des sujets, étudiants universitaires, sont divisés en deux groupes selon qu'ils ont une formation en arts ou en sciences. Ils ont pour tâche de résoudre avec leur groupe un problème d'habileté de raisonnement. Les statuts sont manipulés par les expérimentateurs; ceux-ci

laissent croire à chacun des groupes que, d'après des études antérieures, leur formation devrait les avantager (statut supérieur) ou les désavantager (statut inférieur) par rapport à l'autre groupe dans la résolution du problème. On manipule aussi la légitimité en laissant entendre que ces résultats étaient prévisibles (légitime) ou surprenants (illégitime). Les expérimentateurs manipulent enfin la stabilité des statuts en exprimant leur assurance de voir ces résultats se reproduire (statut stable) ou non (statut instable). Après avoir essayé de résoudre le problème, les sujets allouent des points, à l'aide d'une matrice, aux membres de l'intra-groupe et à ceux de l'extra-groupe.

Les résultats de cette étude montrent que les groupes de statut supérieur font preuve de plus de favoritisme intra-groupe et de plus de discrimination envers l'extra-groupe que ne le font les groupes de statut inférieur. De plus la perception de l'illégitimité des statuts accroît la discrimination envers l'extra-groupe, au sein des groupes de statut inférieur comme au sein des groupes de statut supérieur. Enfin, la perception de l'instabilité accroît l'effet de discrimination, pour les groupes légitimement supérieurs de même que pour les groupes illégitimement inférieurs; elle affaiblit l'effet de discrimination pour les groupes illégitimement supérieurs de même que pour les groupes légitimement inférieurs. Commins et Lockwood (1979a, 1979b) reproduisent partiellement ces résultats. En ne manipulant que les statuts relatifs des groupes, ils montrent que les sujets du groupe de statut supérieur ont des comportements plus discriminatoires que les autres.

Nous pouvons donc supposer que, dans une situation réelle, plus un individu perçoit son statut comme supérieur à celui de l'extra-groupe,

plus ses comportements seront discriminatoires envers ce dernier. De la même façon, plus un individu percevra son statut comme illégitime, plus ses comportements seront discriminatoires envers l'extra-groupe. Si son statut est élevé et légitime ou s'il est faible et illégitime, la perception de l'instabilité des statuts relatifs accentuera ses comportements de discrimination envers l'extra-groupe.

En résumé, les effets de ces variables semblent être assez bien connus dans des conditions de laboratoire. Toutefois aucune étude systématique n'a été entreprise pour tester leurs effets dans des situations sociales réelles. De même on n'a jamais montré comment ces variables interagissent entre elles lorsqu'elles varient simultanément, et aucune étude n'est venue vérifier si ces variables ont le même effet indépendamment de l'identité de l'extra-groupe. Enfin, en exposant son modèle, Tajfel n'a jamais prétendu que les facteurs cognitifs expliquent toute la variance des comportements discriminatoires. Il peut être intéressant d'essayer d'estimer la part de ces variations imputable aux facteurs cognitifs.

### Les hypothèses

La présente recherche a pour but d'apporter des éléments de validation à la théorie des relations intergroupes qu'a développée Tajfel (1978a, 1978b, 1978c). La situation choisie concerne les relations entre les propriétaires québécois francophones de Montréal et les éventuels locataires québécois anglophones, italiens, haïtiens et asiatiques. Plus précisément, nous voulons vérifier dans quelle mesure les

variables qui ont été identifiées, en situation expérimentale, comme influençant les comportements discriminatoires, expliquent la variation des comportements discriminatoires d'un échantillon aléatoire de 62 propriétaires québécois francophones de Montréal. A la lumière des résultats obtenus en laboratoire, nous pouvons poser les hypothèses suivantes:

1. Les propriétaires devraient préférer louer leurs appartements à des locataires québécois francophones plutôt qu'à des locataires québécois anglophones, italiens, haïtiens ou asiatiques.
2. Plus un propriétaire utilisera de types d'adjectifs pour décrire un bon ou un mauvais locataire, moins ce propriétaire devrait montrer une attitude discriminatoire envers des locataires éventuels d'ethnies différentes. La richesse de la description est ici représentative du nombre de catégories cognitives utilisées par le propriétaire pour classer les éventuels locataires.
3. Plus les caractéristiques ethniques ou raciales d'un candidat locataire seront importantes pour un propriétaire dans sa décision de lui accorder ou non un bail, plus ce propriétaire aura tendance à montrer une attitude discriminatoire envers d'éventuels locataires d'ethnies différentes. Nous prenons pour acquis que plus une caractéristique est importante, plus elle évoque une dimension évidente sur laquelle sont basées les catégories qu'utilise une personne.
4. Plus un propriétaire percevra l'importance d'être identifié comme Blanc et comme Québécois francophone par ses locataires, plus il aura tendance à montrer une attitude discriminatoire envers d'éventuels locataires d'ethnies différentes.

5. Plus un propriétaire se percevra comme semblable à la majorité des Québécois francophones, plus il aura tendance à montrer une attitude discriminatoire envers d'éventuels locataires d'ethnies différentes.

6. Plus un propriétaire percevra les membres des groupes ethniques québécois anglophones, italiens, haïtiens et asiatiques, comme formant des groupes homogènes, plus ce propriétaire aura tendance à montrer une attitude discriminatoire envers d'éventuels locataires membres de ces communautés ethniques. De plus, les propriétaires québécois francophones devraient percevoir la communauté des Québécois francophones comme formant un groupe moins homogène que les autres communautés.

Ces six hypothèses découlent directement des résultats des recherches en laboratoire. Nous explorerons aussi les effets de la perception des statuts des groupes et les effets de la perception de la légitimité de la stabilité des statuts, de même que l'effet des interactions entre ces trois variables. De plus, il semble intéressant de poser quelques questions exploratoires.

1. Quelle est la valeur prédictive de chacune de ces variables?
2. Quelle est l'importance de l'ensemble de ces variables dans l'explication de la variation des attitudes discriminatoires envers les extra-groupes?
3. Ces variables ont-elles un effet constant, indépendamment de l'identité de l'extra-groupe?
4. Ces variables ont-elles la même force de prédiction pour expliquer la variation des attitudes de favoritisme envers l'intra-groupe que pour expliquer la variation des attitudes discriminatoires envers les extra-groupes?

Enfin, les données recueillies au cours des entrevues devraient permettre de décrire les principaux stéréotypes que les propriétaires entretiennent face aux locataires québécois anglophones, italiens, haïtiens et asiatiques.

## Méthodologie

### Sujets

Nous avons effectué notre enquête auprès de 62 propriétaires possédant au moins un logement locatif dans le quartier-cible. Afin de préserver l'anonymat des propriétaires que nous avons interviewés, nous ne nommerons pas le quartier-cible.

Le quartier-cible. Il s'agit d'un quartier où, selon les données du recensement de 1971 (ce genre d'analyses n'est pas encore disponible pour les données du recensement de 1981), vit environ 8% de la population de Montréal. La concentration de Québécois francophones y est plus forte que pour l'ensemble de la ville de Montréal; 81,5% contre 64,1%. Le revenu moyen des familles est de 10% moins élevé que le revenu moyen des familles de l'ensemble de la ville de Montréal. Le taux d'innocuation des logements y est beaucoup plus faible que pour l'ensemble de la ville de Montréal.

Les tensions entre les propriétaires et les locataires peuvent être des facteurs déterminants des comportements discriminatoires des premiers. Les économistes définissent ces tensions comme étant fortement influencées par une position de force des propriétaires face aux locataires, c'est-à-dire la facilité pour un propriétaire d'imposer ses conditions de location. Cette facilité tient à la situation du marché. Le taux d'innocuation des logements est un indice couramment utilisé pour évaluer cette situation.

Chaque année, la Société canadienne d'hypothèque et de logement (S.C.H.L.) mène une enquête pour estimer ces taux d'occupation. Dans le quartier qui nous occupe, les propriétaires sont fortement favorisés; la demande dépasse largement le nombre de logements disponibles (S.C.H.L., 1979, 1980, 1981, 1982). Les propriétaires ont donc tout le loisir d'exercer une sélection parmi les locataires éventuels, la situation du marché les assurant de louer assez rapidement les logements disponibles.

Sélection des sujets. Afin d'obtenir un échantillon aléatoire, nous avons sélectionné 100 adresses au moyen d'une table de nombres aléatoires. Le nom et l'adresse du propriétaire de chacun des logements correspondants ont été repérés au Cadastre de la ville de Montréal. De plus, pour chaque propriétaire ainsi sélectionné, trois substituts ont été choisis: les propriétaires des logements situés aux adresses immédiatement précédentes et subséquentes du logement initialement sélectionné. Nous avons de la sorte constitué une banque de 400 noms et adresses (pour plus de détails, voir l'appendice B).

A l'aide de l'Annuaire téléphonique de Montréal, édition de février 1982, les numéros de téléphone d'environ 250 propriétaires ont pu être retracés. De ce nombre, environ 50 n'ont pu être rejoints, pour une raison ou une autre. Parmi les 200 propriétaires contactés par téléphone (l'appendice C donne la formulation standard de la prise de contact), 62 (32%) ont accepté de nous accorder une entrevue. De ce nombre, trois ont été écartés après coup: un de ces propriétaires possédait plus de 200 logements, le deuxième n'était pas Québécois francophone; un

troisième questionnaire a été écarté, l'interviewer émettant des doutes sérieux quant à l'exactitude des réponses du propriétaire, qui ne semblait pas prendre l'entrevue au sérieux et se contredisait régulièrement. Les résultats sont donc basés sur 59 entrevues effectuées auprès de 59 propriétaires québécois francophones ayant au moins un logement locatif situé dans le quartier-cible.

Caractéristiques de l'échantillon. Les 59 entrevues ont été réalisées auprès de 50 hommes et 9 femmes dont l'âge varie de 28 à 92 ans, pour une moyenne de 51,2 ans. Plus des deux tiers des personnes sont propriétaires de cinq logements locatifs ou moins, alors que seulement trois personnes sont propriétaires de plus de 20 logements. Une faible proportion des propriétaires interviewés ont déjà loué un logement à des personnes appartenant à des communautés ethniques différentes de la leur. La grande majorité (79,7%) des propriétaires habitent un immeuble dans lequel ils louent des logements. Une faible proportion des propriétaires ont une scolarité de sept ans ou moins (22%), alors que 39% ont complété une formation post-secondaire. Le moyen qu'on utilise le plus pour annoncer un logement est le "bouche à oreille" (64,4%). Viennent ensuite, par ordre décroissant, les pancartes dans les fenêtres (39%), les annonces dans les journaux (33,9%), les babillards des endroits publics (6,8%) et, enfin, les agences de location (5,1%).

Il est impossible d'obtenir des données sur les propriétaires qui ont refusé l'entrevue. Il n'existe pas non plus de données descriptives des propriétaires de ce quartier. Il est donc impossible d'estimer un biais éventuel des résultats dû à l'échantillonnage.

### Instrumentation

Afin de recueillir l'information nécessaire, nous avons établi un protocole d'entrevue. Des entrevues non-structurées avec trois propriétaires nous ont permis de prendre contact avec les principales préoccupations des propriétaires, de même qu'avec le "jargon du métier". De ces rencontres, est née une première version du questionnaire. Cette version a été testée auprès de cinq propriétaires et a fait l'objet de corrections. La version finale du protocole d'entrevue, d'une durée approximative de 45 minutes, figure à l'appendice D.

Les trois premières questions ne sont reliées à aucune variable. Elles servent d'entrée en matière et permettent à l'interviewé de se situer dans son contexte de propriétaire.

Les questions 4 et 5 sont reliées au nombre de catégories qu'utilise un propriétaire pour décrire ou évaluer ses locataires. Après l'énoncé de la question, le propriétaire répond en décrivant librement les caractéristiques d'un bon (question 4) ou d'un mauvais (question 5) locataire.

Les questions 6 et 7 se présentent sous forme d'échelles variant de 0 à 10. La question 6 comporte six sous-questions. Chacune de ces dernières présente une caractéristique d'un locataire éventuel. Par les réponses à cette question, il est possible de déterminer l'importance des dimensions de nationalité et de race dans le système de catégorisation qu'emploie l'interviewé. Dans cette formulation, le concept de race fait référence aux différents groupes raciaux, en termes de caractéristiques physiques. Le concept de nationalité fait référence, à

l'intérieur de chacune des races, aux différents groupes nationaux en termes de caractéristiques culturelles. Un effort est fait pour bien établir cette distinction avec les sujets.

La question 7 comporte quatre sous-questions. Chacune d'elles représente une caractéristique du propriétaire. Par cette question, il est possible de déterminer l'importance des dimensions de nationalité et de race dans l'identité sociale du propriétaire, et dans ses relations avec ses locataires.

Les questions 8, 9, 9a, 9b et 10 visent à mesurer la perception que le propriétaire a de ses ressemblances avec l'ensemble des Québécois francophones. Les questions 8 et 9a servent à déterminer si le propriétaire peut identifier un ou plusieurs prototypes de Québécois francophones. Les questions 9 et 9b font référence à l'ampleur de ces ressemblances, c'est-à-dire sur combien de dimensions le propriétaire estime ressembler au prototype du Québécois francophone. La question 10 concerne l'intensité de ces ressemblances, c'est-à-dire l'importance de ces dimensions pour son identité. Les combinaisons des réponses à ces questions se traduisent en une échelle de 0 à 18, où 0 représente une absence de ressemblance avec l'intra-groupe et 18, une forte ressemblance (pour plus de détails, voir appendice E).

La question 11 mesure la perception que le propriétaire a de la cohésion de chacun des groupes. Pour ce faire, l'interviewer lui remet 15 cartes. L'interviewé doit, pour chacun des groupes cités, regrouper les 15 cartes en paquets, représentant chacun une des sous-catégories du

groupe en question. Plus un propriétaire utilise de paquets pour diviser les quinze cartes, plus il perçoit les membres de cette communauté comme hétérogènes entre eux.

Les questions 12 à 15 se présentent sous forme d'échelles variant de -10 à 10. La question 12 vise à mesurer le statut de locataire dont jouit chacun des groupes ethniques. Ce statut de locataire est défini comme étant l'influence de l'appartenance ethnique d'un locataire sur la valeur d'un immeuble, telle que perçue par le propriétaire.

Les questions 13, 14 et 15 concernent le statut de chacune des communautés ethniques, tel que perçu par le propriétaire. A la question 13, le propriétaire évalue le statut social de chacun des groupes; par statut, nous entendons ici la position avantageuse ou désavantageuse liée à l'appartenance à un groupe en termes de réussite sociale. A la question 14, le propriétaire évalue la légitimité des statuts qu'il vient d'attribuer à chacun des groupes. Enfin, à la question 15, le propriétaire évalue la stabilité de chacun de ces statuts.

Les questions 16 et 17 mesurent l'attitude du propriétaire face à la location de logements à des membres de l'intra-groupe. La question 17 se présente sous forme d'une échelle variant de -10 à 10: le propriétaire peut s'y montrer disposé à favoriser plus ou moins fortement des locataires québécois francophones ou à les défavoriser, comme il peut se montrer indifférent à leur égard.

Les questions 18 et 19 visent à identifier les principaux stéréotypes que les propriétaires de ce quartier entretiennent envers les locataires de différentes ethnies.

Les questions 20 et 21 visent à mesurer la disposition à louer à des locataires de différentes ethnies. La question 21 se présente sous forme d'échelles variant de -10 à 10; le sujet peut y montrer une disposition positive ou négative à louer un logement à une personne membre d'un de ces extra-groupes, comme il peut exprimer son indifférence à cet égard. L'entrevue se termine par des questions d'ordre démographique.

### Déroulement

Deux interviewers se sont partagé l'ensemble des entrevues; la répartition des sujets aux interviewers s'est effectuée aléatoirement. En arrivant chez le propriétaire, l'interviewer se présente et demande à rencontrer la personne avec qui le contact téléphonique a été fait. Ensuite l'interviewer remet au propriétaire une lettre officielle l'assurant de la confidentialité de ses réponses (appendice F), de même qu'une fiche sur laquelle sont inscrits son nom et son adresse. Ces fiches étaient les seuls documents consignant ces renseignements.

Une introduction stéréotypée, préparée à l'avance, sert d'entrée en matière à l'entrevue. Cette introduction a pour but de situer le cadre de l'entrevue, de prévenir le propriétaire que certaines des questions pourront lui sembler hors de propos et d'établir clairement que l'interviewer comprend les situations auxquelles un propriétaire doit faire face (voir appendice G).

Pendant l'entrevue, l'interviewer prend note des réponses du propriétaire, sur une feuille-réponse prévue à cette fin. Avant de prendre congé, l'interviewer remercie le propriétaire, lui explique les objectifs réels de la recherche et lui rappelle qu'un résumé des principaux résultats lui sera envoyé sur demande.

## Résultats

Afin de faciliter la lecture des résultats, nous commencerons ce chapitre par un résumé succinct des variables. Tout d'abord, étant donné que deux interviewers se sont partagé les entrevues, nous comparerons entre eux les résultats des deux séries d'entrevues. Nous présenterons les résultats en trois volets. Dans un premier temps, nous analyserons les distributions des scores de chacune des variables, de même que les corrélations avec les variables-critères; ceci nous permettra d'identifier les prédicteurs possibles de cette variable. Dans un deuxième temps, nous analyserons les résultats des régressions multiples de ces prédicteurs. Dans un troisième et dernier temps, nous décrirons les principaux stéréotypes que les propriétaires québécois francophones entretiennent face aux Québécois anglophones, aux Italiens, aux Haïtiens et aux Asiatiques.

### Les variables

Cette étude a pour but de vérifier l'effet de neuf facteurs cognitifs sur les comportements et les attitudes discriminatoires des propriétaires québécois francophones envers les locataires québécois francophones, québécois anglophones, italiens, haïtiens et asiatiques. Hormis les variables socio-démographiques et celles relatives à la description des stéréotypes, l'entrevue mesure trente-quatre variables, reliées à neuf facteurs. Quatre de ces facteurs concernent le sujet lui-même: 1) la complexité cognitive, 2) l'importance des dimensions de

race et d'ethnie dans la catégorisation des locataires, 3) l'importance de l'identité raciale et ethnique du sujet dans ses relations avec ses locataires, et 4) la ressemblance entre le sujet et le groupe des Québécois francophones telle que la perçoit le sujet. Les cinq autres facteurs sont mesurés par vingt-cinq variables. Ces facteurs sont 1) la perception de l'homogénéité des membres des groupes, 2) la perception de la valeur d'un immeuble s'il est habité par des membres de tel ou tel groupe, 3) la perception du statut des membres des groupes, 4) la perception de la légitimité de ces statuts et 5) la perception de la stabilité de ces statuts. Chacun de ces facteurs est mesuré pour chacun des groupes, soient l'intra-groupe et les quatre extra-groupes. Enfin, la variable-critère, la disposition à louer à l'intra-groupe et aux membres des extra-groupes fait l'objet d'une mesure pour chacun des groupes.

Pour chacun des groupes (l'intra-groupe et les quatre extra-groupes), les relations entre les neuf facteurs et la variable-critère sont analysées.

Différences entre les interviewers. Deux interviewers ont réalisé les entrevues. Sur cinquante-neuf entrevues valides, quarante-trois sont dues à l'auteur de la recherche et seize à une autre personne. Le fait que les entrevues ont été réalisées par deux personnes différentes n'entraîne pas de biais systématique dans les résultats.

Pour chacun des groupes de variables suivants: perception de l'homogénéité du groupe, perception de la valeur de l'immeuble, perception du statut, légitimité du statut, stabilité du statut et disposition à louer aux membres de chacun des groupes ethniques, une analyse de

variance a été effectuée entre les scores rapportés par les deux interviewers. Sur trente variables, il existe des différences significatives entre les interviewers uniquement pour deux variables (voir appendice H): ces deux variables sont la perception du statut des Québécois francophones et la légitimité du statut des Haïtiens. Ces variables concernent deux groupes différents de même que deux facteurs différents. Il n'y a donc pas de biais systématique. Ces différences sont probablement dues à l'erreur d'échantillonnage.

Disposition à louer à des membres des groupes ethniques. Cette variable est mesurée par cinq échelles dont les scores varient de -10 à 10. Il existe une échelle de disposition à louer à chacun des groupes ethniques. Une valeur négative indique une disposition négative, alors qu'une valeur positive indique une disposition positive à louer à un membre du groupe ethnique concerné.

Les sujets montrent une disposition positive à louer à des Québécois francophones et sont plutôt indifférents à louer à des Québécois anglophones. En moyenne, ils ont une disposition un peu négative face à la possibilité de louer à des Italiens, un peu plus négative à louer à des Asiatiques et très négative à louer à des Haïtiens.

Le tableau 3.1 montre la distribution des scores pour chacune des échelles. Les fréquences sur l'échelle disposition à louer à des Québécois francophones sont très différentes des autres. La majorité des sujets (57,6%) ont une disposition positive à louer leurs logements à des Québécois francophones, alors qu'aucun n'exprime de disposition négative. Face à la location de logements aux autres groupes ethniques,

Tableau 3.1

Distribution des scores attribués aux variables  
disposition à louer

	Québécois francophones	Québécois anglophones	Italiens	Haïtiens	Asiatiques
Forte hésitation (-10 à -6)	0,0%	3,4%	13,6%	57,6%	25,9%
Faible hésitation (-5 à -1)	0,0%	10,2%	37,3%	71,2%	44,8%
Indifférence (0)	42,4%	76,6%	49,2%	27,1%	48,3%
Faible enthousiasme (1 à 5)	10,1%	6,8%	6,8%	1,7%	3,4%
Fort enthousiasme (5 à 10)	47,5%	8,5%	6,8%	0,0%	3,4%
moyenne	4,44	0,36	-1,29	-5,73	-2,79
écart-type	4,22	3,04	4,15	4,68	4,72
médiane	4,75	0,03	-0,24	-8,60	-0,39
N	59	59	59	59	58

plus rares sont ceux qui expriment une disposition positive alors que beaucoup plus de sujets expriment des dispositions négatives. Les moyennes des scores pour les échelles de disposition à louer aux francophones, aux Québécois anglophones, aux Italiens, aux Haïtiens et aux Asiatiques sont respectivement de: 4,44, 0,36, -1,29, -5,73 et -2,79. Une analyse de variance selon le modèle de mesures multiples ("repeated measure") donne un  $F(4, 228) = 52,49$  ( $p < 0,0001$ ). Il existe donc des différences très significatives et très importantes dans les dispositions qu'affichent les sujets à louer à différents groupes ethniques.

La disposition à louer à l'intra-groupe n'est pas reliée à la disposition à louer aux extra-groupes, sauf en ce qui concerne le groupe des Haïtiens. Plus un sujet est positivement disposé à louer à un Québécois francophone, plus il est négativement disposé à louer à un Haïtien. Les dispositions à louer aux extra-groupes sont toutes reliées entre elles, sauf en ce qui concerne la relation entre les Québécois anglophones et les Haïtiens. Hormis ce dernier cas, plus un sujet est positivement disposé à louer à des membres d'un extra-groupe, plus il est positivement disposé à louer à des membres des autres extra-groupes.

Le tableau 3.2 montre les inter-corrélations entre ces variables. La disposition à louer aux Québécois francophones est modérément négativement corrélée avec la disposition à louer aux Haïtiens ( $r = -0,47$   $p < 0,001$ ). La disposition à louer aux Québécois anglophones est modérément positivement reliée à la disposition à louer aux Italiens et aux Asiatiques, ( $r = 0,35$   $p < 0,001$  et  $r = 0,26$   $p < 0,05$ ). La disposition à louer aux Italiens est modérément positivement reliée à la disposition à

Tableau 3.2

Matrice des inter-corrélations entre les variables  
disposition à louer

DISPOSITION A LOUER				
	QF	QA	IT	HA
QA	0,01 .			
IT	-0,08	0,35**		
HA	-0,47***	-0,06	0,33**	
A	-0,08	0,26*	0,57***	0,54***

\*  $p \leq 0,05$

\*\*  $p \leq 0,01$

\*\*\*  $p \leq 0,001$

louer à chacun des autres extra-groupes. La disposition à louer aux Haïtiens est modérément positivement reliée à la disposition à louer aux Italiens et aux Asiatiques ( $r = 0,33$   $p < 0,01$  et  $r = 0,54$   $p < 0,001$ ). Enfin, la disposition à louer aux Asiatiques est modérément positivement reliée à la disposition à louer aux autres extra-groupes.

A partir des cinq variables disposition à louer, quatre nouvelles variables sont créées. En soustrayant, pour chaque extra-groupe, le score de l'échelle disposition à louer du score de l'échelle disposition à louer aux Québécois francophones, on obtient quatre échelles de discrimination. Les scores de ces échelles peuvent varier de -20 à 20. Une valeur négative marque du favoritisme envers l'extra-groupe alors qu'une valeur positive indique de la discrimination envers ce même groupe.

Les moyennes pour ces variables suivent la même tendance que pour les échelles qui mesurent la disposition à louer. Les sujets montrent une certaine discrimination envers les Québécois anglophones ( $\bar{X} = 4,08$ ), un peu plus de discrimination envers les Italiens ( $\bar{X} = 5,73$ ) et les Asiatiques ( $\bar{X} = 6,88$ ). Finalement ils exercent une forte discrimination à l'endroit des Haïtiens ( $\bar{X} = 10,17$ ). Une analyse de variance selon le modèle de mesures multiples ("repeated measure") donne un  $F(3, 171) = 33,27$  ( $p < 0,001$ ).

Le tableau 3.3 montre les fréquences relatives des scores obtenus pour chaque échelle de discrimination. En ce qui concerne les Québécois anglophones, les sujets se répartissent assez également entre l'indifférence et la discrimination, soit respectivement 45,8% et 50,8%. Toutefois, la majorité de ceux qui discriminent à l'endroit des Québécois

Tableau 3.3

Distribution des scores attribués aux variables de discrimination  
(préférence québécois francophones - préférence autre)

	Québécois anglophones	Italiens	Haïtiens	Asiatiques
Forte discrimination (10 à 20)	18,6%	32,2%	61,0%	39,7%
Faible discrimination (1 à 9)	32,2%	30,5%	15,3%	25,8%
Indifférence (0)	45,8%	33,9%	23,7%	37,8%
Faible favoritisme (-1 à -9)	3,4%	3,4%	0,0%	1,7%
Fort favoritisme (-10 à -20)	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Moyenne	4,08	5,73	10,17	6,88
Ecart-type	5,19	6,17	7,63	6,59
Médiane	1,00	4,67	10,15	7,50
N	59	59	59	58

anglophones exercent une faible discrimination (32,2%). Deux sujets favorisent les Québécois anglophones aux dépens des Québécois francophones.

En ce qui concerne les Italiens et les Asiatiques, les résultats sont sensiblement les mêmes. Environ un tiers des sujets (respectivement 33,9% et 37,8%) sont indifférents à leur endroit et les deux tiers (62,7% et 65,5%) exercent de la discrimination envers eux. Toutefois, les sujets qui exercent de la discrimination envers les Italiens se répartissent assez également entre ceux qui discriminent fortement (32,2%) et ceux qui discriminent faiblement (30,5%), alors que les sujets exercent majoritairement une forte discrimination (39,7%) plutôt qu'une faible discrimination (25,8%) envers les Asiatiques. Deux sujets favorisent les Italiens et un sujet favorise les Asiatiques, aux dépens des Québécois francophones. La très grande majorité des sujets (76,3%) exercent de la discrimination à l'endroit des Haïtiens. Pour la plupart, cette discrimination est forte (61,0%). Les autres (23,7%) sont indifférents et aucun sujet ne les favorise.

Les deux sujets qui favorisent les Italiens sont aussi ceux qui favorisent les Québécois anglophones; le sujet qui favorise les Asiatiques est l'un d'eux. Une étude plus approfondie des scores de ces deux sujets pour les autres variables ne montre aucune différence par rapport aux autres sujets. Toutefois, le nombre de sujets favorisant un extragroupe est trop restreint pour autoriser des conclusions utiles. Comme leurs scores risquent d'entraîner des erreurs conceptuelles dans les analyses de régression, nous exclurons ces deux sujets des analyses subséquentes.

Les variables discrimination sont toutes reliées entre elles. Plus un sujet exerce de la discrimination envers un extra-groupe, plus il exerce de la discrimination envers les autres extra-groupes.

Le tableau 3.4 montre les inter-corrélations entre les échelles discrimination envers l'extra-groupe. Ces coefficients, tous positifs et assez élevés, varient de 0,66 à 0,81. On remarque que la corrélation entre la discrimination envers les Québécois anglophones et celle qui frappe les Haïtiens est  $r = 0,66$   $p < 0,001$ . Or, on se souviendra que la corrélation entre la disposition à louer à des Québécois anglophones et la disposition à louer à des Haïtiens est faible et non-significative. Cette différence entre les deux coefficients peut s'expliquer par la faible variation des scores à l'échelle disposition à louer aux Québécois anglophones, alors que les scores à la variable discrimination envers les Québécois anglophones varient beaucoup plus.

Ces analyses seules ne permettent pas de choisir, entre les deux séries de variables (échelle disposition à louer ou échelle de discrimination), celle qui est la plus pertinente pour les analyses subséquentes. Celles-ci utiliseront donc deux séries de variables-critères: la disposition à louer à l'intra-groupe et aux extra-groupes et la discrimination envers les extra-groupes.

Complexité cognitive. Ce facteur représente la somme du nombre total de caractéristiques positives ou négatives des locataires que le sujet considère dans sa décision de louer ou non à un locataire éventuel. Le tableau 3.5 montre la distribution des nombres de catégories utilisées par les sujets. La distribution est très semblable pour les

Tableau 3.4

Matrice des inter-corrélations des variables  
de discrimination envers l'extra-groupe

Discrimination	DISCRIMINATION		
	QA	IT	HA
IT	0,75***		
HA	0,66***	0,74***	
A	0,67***	0,79***	0,81***

Tableau 3.5

## Distribution des nombres de catégories utilisées

Nombre de catégories utilisées	CATEGORIES		
	Négatives	Positives	Positives ou négatives
0	5,1%	11,9%	0,0%
1	22,0%	22,0%	1,7%
2	33,9%	25,4%	13,6%
3	22,0%	26,9%	20,3%
4	8,5%	15,3%	15,3%
5	8,5%	8,5%	16,9%
6	--	--	6,8%
7	--	--	16,9%
8	--	--	5,1%
9	--	--	1,7%
10	--	--	1,7%
Médiane	2,17	2,28	4,44

catégories positives et négatives. Il est intéressant de noter qu'il y a plus de sujets sans catégorie positive (11,9%) que de sujets sans catégorie négative (5,1%). La somme, pour chaque sujet, du nombre de catégories positives et du nombre de catégories négatives permet une plus grande étendue des scores, de 1 à 10 plutôt que de 1 à 5.

Les catégories auxquelles les sujets font appel dans leur décision de louer ou non se regroupent selon cinq classes: 1) les traits physiques, 2) le rôle social, 3) la situation familiale, 4) le comportement comme locataire et 5) l'identité ethnique. Par exemple, si un sujet se dit moins enclin à louer à des célibataires, cette réponse est interprétée comme une catégorie négative reliée à la situation familiale. Pour chaque sujet, l'ordre d'énumération des catégories est noté.

Le tableau 3.6 montre les distributions des nombres de catégories positives et négatives qu'utilisent les sujets pour chacune des classes; il montre aussi l'ordre d'énumération des catégories. Il est intéressant de noter que la majorité des sujets (57,6%) n'ont pas mentionné de catégorie négativement reliée à l'identité ethnique du locataire. Toutefois, 64% des sujets qui ont exprimé de telles catégories, les ont mentionnées au premier rang. Cette question étant posée au tout début de l'entrevue, certains propriétaires n'étaient peut-être pas assez en confiance pour exprimer dès cet instant des réticences face à l'origine ethnique de locataires éventuels.

La complexité cognitive des sujets, telle que la mesure le nombre de catégories utilisées, n'est pas reliée à la disposition des sujets à louer aux différents groupes ethniques. Les coefficients de corrélation entre le nombre de catégories (positives, négatives et totales) sont

Tableau 3.6

Distribution des nombres et des rangs des catégories positives et négatives  
utilisées par les sujets pour décrire un bon ou un mauvais locataire

Nombre de caractéristiques mentionnées	Traits physiques		Rôle social		Situation familiale		Comportement de locataire		reliés à l'ethnie	
	Positif	Négatif	Positif	Négatif	Positif	Négatif	Positif	Négatif	Positif	Négatif
0	49.2%	49.2%	49.2%	61.0%	83.1%	72.9%	44.1%	69.5%	93.2%	57.6%
1	39.0%	39.0%	45.8%	27.1%	13.3%	25.4%	33.9%	23.7%	6.8%	33.9%
2	11.9%	10.2%	5.1%	8.5%	1.7%	1.7%	16.9%	5.1%	—	8.5%
3	—	1.7%	—	3.4%	—	—	3.4%	1.7%	—	—
4	—	—	—	—	—	—	1.7%	—	—	—
5	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Rangs des caractéristiques mentionnés	1	33.3%	43.3%	43.5%	40.0%	37.6%	69.7%	22.2%	25.0%	64.0%
	2	56.7%	43.3%	43.5%	30.0%	25.0%	18.1%	50.0%	25.0%	16.0%
	3	10.0%	3.3%	13.4%	8.7%	20.0%	6.1%	22.2%	25.0%	12.0%
	4	—	3.3%	—	0%	6.2%	6.1%	0%	0%	8.0%
	5	—	3.3%	—	0%	10.0%	—	5.6%	25.0%	—
	6	—	3.3%	—	4.3%	6.2%	—	—	—	—

tous faibles et non-significatifs: ils varient de 0,00 à 0,21 (voir appendice H).

La complexité cognitive n'est pas non plus reliée à la discrimination envers les extra-groupes. Les coefficients de corrélation entre le nombre de catégories et les variables discrimination envers les extra-groupes sont tous faibles et non-significatifs. Ils varient de 0,05 à 0,18 (voir appendice H). Toutefois, nous verrons plus loin que la variable complexité cognitive acquiert une certaine importance dans les équations de régression multiple, tant pour la disposition à louer que pour la discrimination.

Importance de la dimension combinée race-ethnie. Pour déterminer l'importance des dimensions de race et d'ethnie dans le système de catégorisation utilisé par chaque sujet, nous posons une question visant aussi à déterminer l'importance de quatre autres dimensions: le sexe du locataire, sa situation familiale, son revenu et son occupation. Chaque sujet attribue une valeur variant de 0 à 10 à chacune des six dimensions.

Pour les sujets, la dimension race du locataire est la plus importante, alors que la dimension ethnie vient en quatrième lieu. Le tableau 3.7 montre la distribution des scores pour chacune des dimensions, de même que les moyennes, les écart-types et les médianes. La dimension sexe du locataire est la moins importante; les propriétaires, pour la plupart, louent indifféremment à des hommes ou à des femmes. Non seulement la moyenne des scores pour cette dimension est-elle la plus basse ( $\bar{X} = 1,39$ ) mais c'est aussi pour cette dimension que la fréquence relative de la valeur 0 est la plus élevée (79,7%). L'occupation

Tableau 3.7

Distribution des scores attribués à chacune des dimensions caractéristiques

	Sexe	Situation familiale	Race	Revenu	Ethnie	Occupation
Pas important	0- 79,7%	52,5%	25,7%	42,3%	59,2%	69,4%
1 - 0,0%	1,7%	1,7%	1,7%	1,7%	0,0%	1,7%
Peu important	2 1,7%	10,2%	3,4%	5,1%	1,7%	3,4%
3 0,0%	6,8%	0,0%	0,0%	1,7%	3,4%	1,7%
4 0,0%	0,0%	0,0%	3,4%	0,0%	6,8%	1,7%
5 6,8%	8,5%	15,3%	19,0%	16,9%	3,4%	18,7%
Assez important	6 0,0%	5,1%	1,7%	6,8%	0,0%	1,7%
7 1,7%	1,7%	5,2%	6,8%	6,8%	8,5%	3,4%
8 5,1%	5,1%	8,6%	11,9%	5,1%	5,1%	5,1%
Très important	9 1,7%	10,1%	1,7%	22,1%	17,0%	13,6%
10 3,4%	8,5%	29,3%	10,2%	11,9%	6,8%	
Moyenne	1,39	2,84	5,45	3,80	2,76	1,95
Ecart type	2,97	3,51	3,94	3,72	3,76	3,39
Médiane	0,12	0,45	5,31	4,65	0,34	0,22
Total	59	59	58	59	59	59

du locataire n'est pas très importante pour les sujets. La valeur moyenne pour cette dimension est de 1,95 et 69,4% disent que cette dimension n'est pas importante du tout. Les dimensions relatives à l'ethnie et à la situation familiale ont à peu près la même importance pour les sujets. Les moyennes des scores sont respectivement 2,76 et 2,84 et les fréquences relatives de la valeur 0 sont 59,2% et 52,5%. La dimension revenu du locataire est assez importante pour les sujets. La moyenne des scores à cette échelle est de 3,80 et 42,3% des sujets y accordent la valeur 0. La dimension la plus importante pour les sujets est, de toute évidence, celle relative à la race du locataire. En effet, la moyenne des scores à cette échelle est la plus élevée ( $\bar{X} = 5,45$ ) et la fréquence relative du score 0 est la plus basse (25,7%); de plus, c'est pour cette dimension que la fréquence relative des scores élevés (8 à 10) est la plus grande (39,6%).

Comme cette étude porte sur les attitudes des propriétaires vis-à-vis plusieurs groupes ethniques multi-raciaux, il est opportun de créer une variable qui rende compte à la fois de l'importance de la dimension de race et de l'importance de la dimension d'ethnie. En combinant les scores de ces deux valeurs pour chacun des sujets, on dégage un autre facteur: importance de la dimension combinée race-ethnie. Chacune des dimensions reçoit ainsi la même pondération. Nous avons préféré ce procédé à tout autre. D'une part, nous ne connaissons aucun modèle qui nous aurait permis une autre pondération théorique. D'autre part, le nombre de sujets n'est pas assez grand pour permettre une pondération statistique efficace. Nous sommes conscients que la procédure choisie ne représente qu'un moindre mal.

Le tableau 3.8 montre la distribution des scores de la variable importance de la dimension combinée race-ethnie. Cette dimension combinée prend une valeur de 0 pour 23,6% des sujets, une valeur montrant une faible importance pour 22,1% des sujets. Cette dimension combinée obtient une valeur montrant une importance modérée pour 37,3% des sujets, alors que les scores à cette dimension combinée sont très élevés pour 17,0% des sujets. La moyenne des valeurs à cette dimension est de 4,06. Par comparaison avec les six autres dimensions, la dimension combinée race-ethnie se situe au deuxième rang d'importance, immédiatement après la dimension race.

L'importance que les sujets accordent à chacune des dimensions race, ethnie ou dimension combinée race-ethnie est prédictrice de la disposition des sujets à louer aux Québécois francophones, aux Québécois anglophones et aux Haïtiens. Plus ces dimensions sont importantes pour les sujets, plus ceux-ci sont positivement disposés à louer aux membres des deux premiers groupes mentionnés. En ce qui concerne les Haïtiens, plus ces dimensions sont importantes pour les sujets, moins ils sont positivement disposés à leur louer. En ce qui concerne les Italiens et les Asiatiques, l'importance de ces dimensions n'est pas reliée à la disposition à louer. Il est assez surprenant de constater que la corrélation entre ces variables est positive pour les Québécois anglophones, et encore plus forte pour la dimension ethnie que pour la dimension race. Donc plus un propriétaire considère que la dimension ethnie du locataire est importante dans sa décision de louer, plus il est positivement disposé à louer à des Québécois anglophones.

Tableau 3.8

Distribution des scores attribués  
à l'importance de la dimension race ethnique

		Fréquences (%)	
Pas important	0	23,6%	23,6%
Un peu	1	5,1%	
	2	13,6%	22,1%
important	3	3,4%	
	4	8,5%	
Assez	5	18,6%	37,3%
	6	6,8%	
Très	7	3,4%	
	8	3,4%	
	9	1,7%	17,0%
	10	11,9%	
Moyenne:		4,06	
Ecart-type:		3,32	
Médiane:		4,19	

Le tableau 3.9 montre les coefficients de corrélation entre chacune des variables disposition à louer et les variables d'importance des dimensions de race, d'ethnie et de la combinaison race-ethnie. Premièrement les coefficients sont positifs et modérément élevés pour les corrélations entre les variables d'importance des trois dimensions et les variables disposition à louer aux Québécois francophones et anglophones; les coefficients varient de 0,25 à 0,46. Deuxièmement il n'existe aucune corrélation entre les trois variables d'importance et la disposition à louer aux Italiens et aux Asiatiques. Enfin, les coefficients de corrélation entre les variables importance des dimensions de race, d'ethnie et de la combinaison race-ethnie d'une part, et la variable disposition à louer aux Haïtiens d'autre part, sont assez élevés et négatifs ( $r = -0,65$   $p < 0,001$ ;  $r = -0,29$   $p < 0,05$  et  $r = -0,56$   $p < 0,001$ ).

Plus un sujet accorde d'importance aux dimensions race, ethnie ou combinaison race-ethnie, plus il exerce une discrimination envers les Italiens, les Haïtiens et les Asiatiques. L'importance de la dimension combinée race-ethnie n'est pas reliée à la discrimination envers les Anglophones, elle est faiblement prédictrice de la discrimination envers les Italiens et les Asiatiques, et elle permet surtout de prédire la discrimination envers les Haïtiens. Le tableau 3.10 montre les coefficients de corrélation entre les variables importance de chacune des dimensions et les variables discrimination envers les différents groupes ethniques. Il n'y a aucune corrélation entre ces variables pour le

Tableau 3.9

Corrélations entre les variables disposition à louer et l'importance que les propriétaires accordent aux dimensions de race, d'ethnie et de race-ethnie

Importance des dimensions	DISPOSITION A LOUER				
	QF	QA	IT	HA	A
Race	0,35**	0,34**	-0,01	-0,65***	-0,15
Ethnie	0,25*	0,46***	-0,02	-0,29*	-0,12
Race-ethnie	0,34**	0,46***	-0,01	-0,56***	-0,16

Tableau 3.10

Corrélations entre les variables d'importance  
des dimensions de race et/ou d'ethnie  
et les variables de discrimination envers les extra-groupes

Dimension	DISCRIMINATION			
	QA	IT	HA	A
Race	0,09	0,24*	0,60***	0,33**
Ethnie	-0.07	0,18	0,32**	0,24**
Race-Ethnie	0,01	0,24*	0,53***	0,33**

groupe des Québécois anglophones. Pour le groupe des Italiens, le coefficient de corrélation entre le facteur importance de la dimension combinée race-ethnie et la variable discrimination égale 0,24 ( $p < 0,05$ ). Pour les Haïtiens, ces coefficients sont assez élevés et significatifs ( $r = 0,60$ ;  $r = 0,32$  et  $r = 0,53$ ). Pour les Asiatiques, ces coefficients sont plutôt modérés quoique significatifs ( $r = 0,33$ ;  $r = 0,24$  et  $r = 0,39$ ).

Ces analyses montrent qu'il n'existe pas de différences marquées entre chacune des variables, importance de la dimension race, importance de la dimension ethnie et importance de la dimension combinée race-ethnie, du moins en ce qui a trait aux corrélations avec chacune des variables-critères. Comme les techniques multivariées requièrent que le nombre de variables ne soit pas trop élevé par rapport au nombre de sujets, nous ne retiendrons que la seule variable dimension combinée race-ethnie pour les analyses subséquentes.

Identification raciale et ethnique. Ces deux variables, importance de l'identité raciale et importance de l'identité ethnique, ne discriminent pas bien entre les sujets. Pour l'une comme pour l'autre, les variations des scores sont très faibles. Ces deux variables sont mesurées en même temps que les variables d'identification au sexe et d'identification comme propriétaire, dans les relations que les sujets entretiennent avec leurs locataires. Comme il fallait s'y attendre, c'est à leur rôle de propriétaire que les sujets ont le plus tendance à s'identifier. En effet, comme le montre le tableau 3.11, 48,3% des sujets trouvent que cette caractéristique n'a pas d'importance dans leurs relations avec les locataires comparativement à 65% en ce qui concerne le

Tableau 3.11

Distribution des scores attribués à chacune des caractéristiques des propriétaires

	Sexe	Propriétaire	Race	Ethnie	Race-ethnie	
Pas important	0	65,6%	48,3%	68,1%	82,8%	66,0%
	1	1,7%	0,0%	0,0%	0,0%	3,4%
un peu important	2	0,0%	1,7%	3,4%	1,7%	8,5%
	3	5,2%	1,7%	1,8%	0,0%	1,7%
	4	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	3,4%
assez important	5	10,3%	8,5%	3,6%	5,2%	8,5%
	6	5,2%	0,0%	3,6%	0,0%	0,0%
	7	3,4%	6,8%	0,0%	1,7%	0,0%
	8	0,0%	12,3%	6,8%	1,7%	1,7%
très important	9	0,0%	1,8%	0,0%	0,0%	1,7%
	10	8,6%	19,0%	12,5%	6,9%	5,1%
moenne	2,100	4,07	2,340	1,240	1,66	
écart-type	3,320	4,24	3,790	2,970	2,89	
médiane	0,263	2,50	0,237	0,104	0,15	
N =	58	58	58	58	58	77.

sexe, 68,1% en ce qui concerne la race et 82,8% en ce qui concerne la nationalité. L'identité au sexe et à la race ont à peu près la même importance pour les sujets. Dans le cas de l'identité à la race, la majorité de ceux qui y accordent de l'importance, y accordent beaucoup d'importance. Enfin, 82,8% des sujets n'accordent aucune importance à leur identité ethnique dans leurs relations avec leurs locataires.

Pour chaque sujet, la combinaison des scores d'identité à la race et d'identité à l'ethnie, produit une variable d'identité à la race et à l'ethnie. Le même tableau donne la distribution des valeurs à cette combinaison. Même si la proportion des sujets ayant une valeur 0 à cette identité ethnique et raciale dans leurs relations avec leurs locataires demeure très élevée, 66,0%, les valeurs attribuées à ce facteur sont distribuées plus également entre les classes de réponses que pour chacun des deux facteurs qui le compose. Ainsi donc, les dimensions de leur identité auxquelles les sujets accordent le plus d'importance dans leurs relations avec leurs locataires sont par ordre: leur rôle de propriétaire ( $\bar{X}= 4,07$ ), leur identité raciale ( $\bar{X}= 2,34$ ), leur identité sexuelle ( $\bar{X}= 2,10$ ), la combinaison de leurs identités raciale et ethnique ( $\bar{X}= 1,66$ ), et enfin, leur identité ethnique ( $\bar{X}= 1,24$ ).

La valeur que les sujets accordent à leur identité de Blanc, de Québécois ou de Blanc Québécois francophone est un facteur prédictif de leur disposition à louer aux Québécois francophones et anglophones. Plus cette valeur est élevée, plus ils sont disposés à louer à des membres de ces deux groupes. Ce facteur n'est pas prédictif de la disposition des sujets à louer aux trois autres groupes.

Le tableau 3.12 montre les coefficients de corrélation entre les variables identité raciale, identité ethnique ou identité combinée race-ethnie, et les variables disposition à louer aux différents groupes. En ce qui concerne les Québécois francophones et anglophones, les coefficients sont positifs et modérés; ils varient de 0,21 à 0,38. Ils sont assez semblables, qu'il s'agisse de l'une ou l'autre des variables relatives à l'identité. En ce qui concerne les trois autres extra-groupes, les coefficients sont tous faibles (ils varient entre -0,01 et -0,21) et, à l'exception d'un seul, ils sont tous négatifs.

La valeur que les sujets accordent à leur identité de Blanc Québécois francophone n'est pas un facteur prédicteur de la discrimination exercée envers les Québécois anglophones. Ce facteur est un prédicteur de la discrimination exercée envers les Italiens, les Haïtiens et les Asiatiques. Plus la valeur de ce facteur est élevée, plus les sujets ont tendance à exercer de la discrimination envers les membres de ces trois derniers groupes.

Le tableau 3.13 montre les coefficients de corrélation entre les trois variables reliées à l'identité et les variables discrimination envers les différents groupes ethniques. En ce qui concerne les Québécois anglophones, les coefficients sont faibles (ils varient de 0,04 à 0,12) et non-significatifs. En ce qui concerne les trois autres extra-groupes, les coefficients sont un peu plus élevés (ils varient de 0,17 à 0,38) et la plupart sont légèrement significatifs,  $p < 0,05$ .

La combinaison identité race-ethnie, tout comme l'importance de la dimension combinée race-ethnie, offre l'avantage de tenir compte à la fois des deux réalités que sont la race et l'ethnie, à l'intérieur d'une

Tableau 3.12

Corrélations entre les variables  
d'identité, de race et/ou d'ethnie  
et les variables disposition à louer

Identité	DISPOSITION A LOUER				
	QF	QA	IT	HA	A
raciale	0,30*	0,21	-0,21	-0,15	-0,15
ethnique	0,33**	0,38**	0,07	-0,03	-0,01
race-ethnie	0,34**	0,33**	-0,04	-0,09	-0,09

Tableau 3.13

Corrélations entre les variables d'identité de race  
et/ou d'ethnie et les variables de discrimination

Identité	DISCRIMINATION			
	QA	IT	HA	A
raciale	0,12	0,29*	0,26*	0,30*
ethnique	0,04	0,17	0,20	0,22*
race-ethnie	0,08	0,26*	0,25*	0,38**

même variable. Etant donné que le nombre de sujets est relativement faible, il est préférable de limiter le nombre de variables pour les analyses de régression multiple.

Perceptions des ressemblances avec l'intra-groupe. Les valeurs sur cette échelle peuvent varier de 0 à 18. Le tableau 3.14 montre la distribution des scores pour cette échelle. Près de la moitié (40,7%) des sujets ne perçoivent aucune ressemblance entre eux-mêmes et le reste des Québécois francophones, alors que 39,0% des sujets se situent dans la première moitié de l'échelle. Enfin 20,3% des sujets se situent dans la deuxième moitié de l'échelle. La moyenne des scores est de 5,475. Les scores de cette échelle ne varient pas beaucoup.

Il n'y a pas de relation entre la perception que les sujets ont de leurs ressemblances avec les Québécois francophones et leur disposition à louer aux Québécois francophones et aux extra-groupes. Les coefficients de corrélation entre les scores pour cette variable et les scores pour les variables de disposition à louer aux différents groupes sont tous négatifs et très faibles. Ils sont respectivement:  $r = -0,02$ ,  $r = -0,01$ ,  $r = -0,06$ ,  $r = -0,05$  et  $r = -0,17$  dans les cas des Québécois francophones, des Québécois anglophones, des Italiens, des Haïtiens et des Asiatiques. Aucun de ces coefficients n'est significatif.

Il n'y pas de relation entre les perceptions que les sujets ont de leurs ressemblances avec l'intra-groupe et la discrimination envers les extra-groupes. Les coefficients de corrélation entre la variable perception des ressemblances avec l'intra-groupe et les variables discrimination envers les extra-groupes sont tous faibles et non-significatifs.

Tableau 3.14

Distribution des scores à l'échelle perception  
des ressemblances avec l'intra-groupe

Valeurs	Fréq. %
aucune ressemblance (0)	40,7%
de 1 à 5	5,1%
de 6 à 10	33,9%
de 11 à 14	18,6%
de 15 à 19	1,7%
moyenne	5,475
écart-type	5,390
médiane	6,813
N =	55

Ils sont respectivement:  $r = -0,02$ ,  $r = 0,03$ ,  $r = 0,02$  et  $r = 0,11$  dans le cas des Québécois anglophones, des Italiens, des Haïtiens et des Asiatiques. Aucun de ces coefficients n'est significatif.

Perception de l'homogénéité des groupes. Chacune des cinq variables homogénéité renvoie à un groupe ethnique différent. Les valeurs peuvent varier de 1 à 15. Plus la valeur se rapproche de 1, plus le groupe ethnique dont il est question est perçu comme homogène. Les sujets perçoivent les différents groupes ethniques comme étant très différents les uns des autres en terme d'homogénéité ou de cohésion entre les membres. Les membres de l'intra-groupe sont perçus comme étant plus hétérogènes entre eux que les membres des extra-groupes.

Le tableau 3.15 montre la distribution des valeurs attribuées à chacun des groupes ethniques pour la variable homogénéité. Les Québécois francophones sont perçus comme le groupe le plus hétérogène; 13,5% des sujets les disent tous pareils alors que cette proportion est de 21,5% pour les Québécois anglophones, 34,5% pour les Italiens, 48,2% pour les Haïtiens et 56,2% pour les Asiatiques. Pour les Québécois francophones, la moyenne à cette variable est la plus élevée ( $\bar{X} = 4,03$ ); viennent ensuite les Québécois anglophones ( $\bar{X} = 2,69$ ) et les Italiens ( $\bar{X} = 2,22$ ). Les Haïtiens et les Asiatiques sont perçus comme pareillement très homogènes, avec des moyennes respectives de 1,96 et 1,83. C'est pour le groupe des Québécois francophones que l'écart-type est le plus élevé ( $s = 3,42$ ). Pour les extra-groupes, les écarts-types varient de 1,39 à 2,13. Une analyse de variance selon le modèle de mesures multiples ("repeated measure"), donne un  $F(4,164) = 16,93$   $p < 0,0001$ .

Tableau 3.15

Distribution des scores d'homogénéité attribués à chacun des groupes

	Québécois francophones	Québécois anglophones	Italiens	Haïtiens	Asiatiques
1	13,5%	21,5%	34,5%	48,2%	56,2%
2	20,3%	45,1%	34,5%	36,7%	31,3%
3	27,1%	15,7%	25,9%	9,8%	8,3%
4	11,9%	3,9%	1,7%	1,9%	2,1%
5	13,6%	7,8%	1,7%	1,9%	0,0%
6	0,0%	2,0%	0,0%	0,0%	0,0%
7	5,1%	2,0%	0,0%	0,0%	0,0%
8	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
9	1,7%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
10	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
11	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
12	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
13	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
14	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
15	6,8%	2,0%	1,7%	1,9%	2,1%

Tableau 3.15 (suite)

Distribution des scores d'homogénéité attribués à chacun des groupes

	Québécois francophones	Québécois anglophones	Italiens	Haitiens	Asiatiques
Moyenne	4,03	2,69	2,22	1,96	1,83
Ecart-type	3,42	2,23	1,94	2,03	2,07
Médiane	3,09	2,13	1,95	1,55	1,39
N =	59	51	58	52	48

La perception qu'un sujet a de l'homogénéité d'un groupe n'est pas un facteur prédicteur de sa disposition à louer à ce groupe, et ce, pour tous les groupes. Les coefficients de corrélation entre les variables disposition à louer aux différents groupes et la perception de l'homogénéité entre les membres de ces groupes sont tous faibles (voir appendice H). Ces coefficients varient de 0,00 à 0,29. A l'exception d'un seul, aucun de ces coefficients n'est significatif. Toutefois, plus un propriétaire perçoit les Québécois francophones comme étant un groupe hétérogène, plus il est positivement disposé à louer aux Haïtiens ( $r = 0,28$   $p < 0,05$ ).

La perception de l'homogénéité d'un groupe n'est pas un facteur prédicteur de la discrimination que les sujets exercent à l'endroit de ce groupe. Toutefois, plus les sujets perçoivent le groupe des Québécois francophones, comme étant hétérogène, moins ils exercent de la discrimination à l'endroit des Haïtiens et des Asiatiques ( $r = -0,29$  et  $r = -0,29$   $p < 0,05$ ). Pour chacun des extra-groupes, la corrélation entre la variable discrimination et le facteur perception de l'homogénéité est très faible et non-significative (voir appendice H).

Valeur de l'immeuble. Chacune de ces variables renvoie à un groupe ethnique et peut varier de -10 à 10. Une valeur négative indique une diminution anticipée de la valeur d'un immeuble si celui-ci est habité par un ou des locataires du groupe ethnique concerné; une valeur positive indique une augmentation anticipée de la valeur de l'immeuble.

En moyenne, pour les sujets, le fait d'avoir comme locataires des Québécois francophones ou des Québécois anglophones contribue à augmenter faiblement la valeur d'un immeuble, selon des moyennes respectives de 1,52 et de 0,46. Le fait d'avoir des locataires italiens, haïtiens ou asiatiques contribue à diminuer la valeur d'un immeuble: très faiblement ( $\bar{X} = -0,33$ ) dans le cas des Italiens, faiblement ( $\bar{X} = -1,10$ ) dans le cas des Asiatiques, et assez fortement ( $\bar{X} = -4,50$ ) dans le cas des Haïtiens. Une analyse de variance selon le modèle de mesures multiples ("repeated measure") donne un  $F(4, 216)$  de 35,73  $p < 0,0001$ .

Le tableau 3.16 montre la distribution des scores à la variable valeur de l'immeuble, pour chacun des groupes ethniques. En ce qui concerne les locataires québécois francophones, la majorité des sujets (78,0%) pensent qu'ils n'influencent pas la valeur de l'immeuble. Aucun sujet ne pense qu'ils diminuent cette valeur, alors que 22,0% des sujets estiment qu'ils l'augmentent. En ce qui concerne les locataires québécois anglophones, la très grande majorité des sujets (86,4%) pensent qu'ils n'influencent pas la valeur de l'immeuble, une faible proportion de sujets (11,9%) estiment qu'ils l'augmentent et très peu de sujets (1,7%) pensent qu'ils la diminuent. En ce qui concerne les locataires italiens, une forte majorité de sujets (74,6%) pensent qu'ils n'influencent pas la valeur de l'immeuble qu'ils habitent, quelques sujets (8,5%) pensent qu'ils augmentent la valeur de l'immeuble alors que 21,9% des sujets pensent qu'ils la diminuent. Quant aux locataires haïtiens, aucun sujet ne pense que ces derniers augmentent la valeur d'un immeuble. Au contraire, la majorité des sujets, (66,1%) estiment que le fait d'avoir des locataires haïtiens diminue la valeur d'un immeuble, et pour

Tableau 3.16

Distribution des scores attribués aux variables valeur de l'immeuble

	QF	QA	IT	HA	A
Forte diminution (-10 à -6)	0,0%	1,7%	5,1%	40,7%	14,5%
Faible diminution (-5 à -1)	0,0%	0,0%	16,8%	25,4%	14,6%
Inchangé (0)	78,0%	86,4%	74,6%	33,9%	67,3%
Faible augmentation (1 à 5)	6,8%	8,5%	3,4%	0,0%	0,0%
Forte augmentation (6 à 10)	15,2%	3,4%	5,1%	0,0%	3,6%
moyenne	1,52	0,46	-0,33	-4,50	-1,10
écart-type	3,06	2,29	2,69	3,93	3,03
médiane	0,14	0,06	-0,10	-4,89	-1,84
N =	59	59	59	59	55

40,7% des sujets cette diminution est très forte. Environ le tiers des sujets estiment que le fait d'avoir des locataires haïtiens n'a pas d'influence sur la valeur d'un immeuble. Enfin, en ce qui concerne les locataires asiatiques, une très faible proportion de sujets (3,6%) pensent que ces derniers augmentent la valeur d'un immeuble, la majorité des sujets (67,3%) pensent qu'ils n'influencent pas cette valeur, tandis que 29,1% des sujets estiment que le fait d'avoir des locataires asiatiques diminue la valeur d'un immeuble.

Pour tous les groupes ethniques, la perception de la valeur de l'immeuble est prédictive de la disposition à louer. Pour tous les groupes, plus un sujet perçoit une augmentation de la valeur d'un immeuble, plus il est positivement disposé à leur louer un logement. Cette relation est très forte dans le cas des extra-groupes et plutôt faible dans le cas de l'intra-groupe.

Comme le montre le tableau 3.17, c'est pour le groupe des Italiens que la corrélation est la plus élevée ( $r = 0,50$   $p < 0,001$ ). Pour le groupe des Québécois anglophones, des Haïtiens et des Asiatiques, ces corrélations sont sensiblement les mêmes, soient  $r = 0,41$   $p < 0,001$ ,  $r = 0,39$   $p < 0,001$  et  $r = 0,38$   $p < 0,001$ . En ce qui concerne le groupe des Québécois francophones, cette corrélation est assez faible, ( $r = 0,23$ ) bien que significative ( $p < 0,05$ ).

Pour tous les extra-groupes, la valeur d'un immeuble est un prédicteur de la discrimination exercée envers chacun des groupes. Plus la valeur d'un immeuble est perçue comme étant diminuée par le fait d'être habité par un ou des membres d'un extra-groupe, plus la discrimination exercée envers cet extra-groupe est forte.

Tableau 3.17

Corrélations entre les variables disposition à louer  
et les variables valeur de l'immeuble

Valeur de l'immeuble	DISPOSITION A LOUER				
	QF	QA	IT	HA	A
QF	<u>0,23*</u>	0,49***	-0,00	-0,25*	-0,10
QA	-0,04	<u>0,41***</u>	0,33**	-0,00	0,37**
HA	0,05	0,21	<u>0,50***</u>	-0,08	0,23*
IT	-0,16	-0,35**	-0,06	<u>0,39***</u>	-0,04
A	-0,11	-0,04	0,21	0,23*	<u>0,38**</u>

Tableau 3.18

Corrélations entre les variables discrimination  
et les variables valeur de l'immeuble

Valeur de l'immeuble	DISCRIMINATION			
	QA	IT	HA	A
QF	-0,10	0,16	-0,29*	0,08
QA	<u>-0,28*</u>	-0,25*	-0,02	-0,29*
IT	-0,08	<u>-0,30*</u>	-0,08	-0,13
HA	0,08	-0,07	<u>-0,33**</u>	-0,08
A	-0,04	-0,22	-0,20	<u>-0,34**</u>

Le tableau 3.18 montre les coefficients de corrélation entre les variables discrimination envers les extra-groupes et les variables perception de la valeur d'un immeuble. Ces coefficients, tous négatifs et de valeur modérée, sont respectivement  $r = -0,28$   $p < 0,05$ ,  $r = -0,30$   $p < 0,05$ ,  $r = -0,33$   $p < 0,01$ ,  $r = -0,34$   $p < 0,01$  pour les Québécois anglophones, les Italiens, les Haïtiens et les Asiatiques.

Statut actuel des groupes. Chacune des ces variables renvoie à un groupe ethnique et peut varier de -10 à 10. Une valeur négative indique que le groupe est perçu comme désavantagé socialement et une valeur positive indique que le groupe est perçu comme avantagé socialement.

Pour les sujets, les Québécois anglophones, les Québécois francophones et les Italiens apparaissent comme avantagés. Les plus avantagés sont les Québécois anglophones ( $\bar{X} = 4,10$ ), viennent ensuite les Québécois francophones ( $\bar{X} = 3,14$ ) et les Italiens ( $\bar{X} = 2,38$ ). Les Asiatiques apparaissent comme légèrement désavantagés ( $\bar{X} = -0,15$ ) et les Haïtiens comme plutôt désavantagés ( $\bar{X} = -4,28$ ). Une analyse de variance selon le modèle de mesures multiples ("repeated measure) donne un  $F(4,204)$  de 36,22  $p < 0,001$ .

Le tableau 3.19 montre la distribution des valeurs de cette variable pour chacun des groupes ethniques. La majorité des sujets (57,6%) pensent que les Québécois francophones sont avantagés socialement tandis que 23,7% d'entre eux les estiment désavantagés. Quant aux Québécois anglophones, 69,5% des sujets pensent qu'ils sont avantagés alors que seulement 11,9% les pensent désavantagés. En ce qui concerne les Italiens, la majorité des sujets (55,2%) estiment qu'ils sont avantagés

Tableau 3.19

Distribution des scores attribués aux variables statut du groupe

	QF	QA	IT	HA	A
Fortement désavantagé (-10 à -6)	10,2%	5,1%	8,6%	51,7%	13,5%
Faiblement désavantagé (-5 à -1)	23,7%	11,9%	24,1%	79,3%	44,2%
	13,5%	6,8%	15,5%	27,6%	30,7%
Neutre (0)	18,7%	18,6%	20,7%	3,4%	19,7%
Faiblement avantagé (1 à 5)	22,0%	23,7%	29,3%	10,3%	23,1%
Fortement avantagé (6 à 10)	35,6%	45,8%	25,9%	6,9%	13,5%
Moyenne	3,14	4,10	2,38	-4,28	-0,15
Ecart-type	5,12	4,80	4,55	4,98	4,83
Médiane	4,78	4,88	3,50	-5,75	-0,20
N =	59	59	58	58	52

et 24,1% les pensent désavantagés. En ce qui concerne les Haïtiens, la très grande majorité des sujets (79,3%) estiment qu'ils sont désavantagés alors que seulement 17,1% pensent qu'ils sont avantagés. Enfin, 44,2% des sujets estiment que les Asiatiques sont désavantagés et 36,6% les pensent avantagés socialement.

A partir de ces cinq variables, on crée quatre nouvelles variables. En soustrayant, pour chaque groupe, la valeur du statut de ce groupe de la valeur du statut des Québécois francophones, on obtient la valeur du statut de ce groupe comparé à celui des Québécois francophones. Les scores de ces nouvelles variables peuvent varier de -20 à 20. Une valeur positive indique, pour un groupe, un statut plus élevé que celui des Québécois francophones et une valeur négative indique un statut moins élevé que celui des Québécois francophones. Même si ces nouvelles variables ne seront pas utilisées pour les analyses de régression, les analyses descriptives de ces variables sont importantes pour comparer les différents groupes. Comme le montre le tableau 3.20, les Québécois anglophones sont perçus comme ayant un statut un peu plus élevé que celui des Québécois francophones ( $\bar{X} = 0,966$ ), et les autres groupes, un statut moins élevé que celui des Québécois francophones. Dans le cas des Italiens, le statut est légèrement plus bas ( $\bar{X} = -0,828$ ), encore plus bas pour le groupe des Asiatiques ( $\bar{X} = -3,40$ ) et beaucoup plus bas pour le groupe des Haïtiens ( $\bar{X} = -7,48$ ).

En ce qui concerne les groupes des Italiens, des Haïtiens et des Asiatiques, le statut actuel de chacun de ces groupes est prédictif de la disposition à louer aux membres de ces groupes. Plus le statut d'un

Tableau 3.20

Distribution des scores à la variable statut actuel comparé au statut des québécois francophones pour chacun des extra-groupes

	QA	IT	HA	A
Fortement plus bas (-10 à -20)	6,8%	5,2%	34,5%	21,3%
Faiblement plus bas (-1 à 9)	16,9%	37,9%	53,5%	40,3%
Egal (0)	30,5%	31,0%	6,9%	26,9%
Faiblement plus haut (1 à 9)	33,9%	20,7%	1,7%	9,6%
Fortement plus haut (10 à 20)	11,9%	5,2%	3,4%	1,9%
Moyenne	0,966	-0,828	-7,480	-3,400
Ecart-type	6,280	5,320	6,560	5,780
Médiane	-0,361	0,278	7,100	1,930
N =	59	58	58	52

de ces groupes est perçu comme étant élevé, plus les sujets sont positivement disposés à leur louer. Dans le cas des Québécois francophones et des Québécois anglophones, la perception du statut actuel n'est pas un prédicteur de la disposition à louer. Comme le montre le tableau 3.21, dans le cas des Italiens, cette corrélation est assez forte:  $\underline{r} = 0,37$   $\underline{p} < 0,01$ . Dans le cas des Haïtiens, elle est un peu moins forte:  $\underline{r} = 0,31$   $\underline{p} < 0,01$  et c'est dans le cas des Asiatiques que la corrélation est la plus forte, soit  $\underline{r} = 0,38$   $\underline{p} < 0,01$ .

Il est intéressant de noter que plus les sujets perçoivent comme élevé le statut des Québécois francophones, plus ils sont positivement disposés à louer à des Québécois anglophones ( $\underline{r} = 0,28$   $\underline{p} < 0,05$ ). Ces deux variables sont très liées pour les groupes des Italiens, des Haïtiens et des Asiatiques. En fait, il apparaît assez clairement que pour ces trois extra-groupes, la perception du statut de chacun des groupes est très corrélée avec la disposition à louer à ces trois groupes. Ces trois extra-groupes semblent former un bloc par opposition aux Québécois francophones et anglophones.

Pour les groupes des Italiens et des Asiatiques, la perception du statut actuel est un facteur prédicteur de la discrimination envers ces groupes. Dans les deux cas, plus le statut d'un groupe est perçu comme étant élevé, moins les sujets exercent de discrimination envers ce groupe. Le tableau 3.22 présente les coefficients de corrélation entre la perception du statut actuel des groupes et la discrimination exercée envers ceux-ci. En ce qui concerne les Italiens et les Asiatiques, les coefficients de corrélation entre ces deux variables sont négatifs et significatifs ( $\underline{r} = -0,31$   $\underline{p} < 0,01$  et  $\underline{r} = -0,34$   $\underline{p} < 0,01$ ).

Tableau 3.21

Corrélations entre les variables disposition à louer  
et les variables statut du groupe

DISPOSITION A LOUER					
Statut	QF	QA	IT	HA	A
QF	<u>-0,07</u>	0,28*	0,20	0,18	0,10
QA	0,10	<u>0,08</u>	-0,07	0,11	0,12
IT	-0,09	0,17	<u>0,37**</u>	0,15	0,37**
HA	0,04	0,09	0,27*	<u>0,31**</u>	0,22*
A	-0,11	0,18	0,34**	0,32**	<u>0,38**</u>

Tableau 3.22

Corrélations entre les variables discrimination  
et les variables statut du groupe

DISCRIMINATION				
Statut	QA	IT	HA	A
QF	-0,20	-0,16	-0,16	-0,09
QA	<u>0,02</u>	0,11	-0,05	-0,02
IT	-0,17	<u>-0,31**</u>	-0,19	-0,33**
HA	0,02	-0,12	<u>-0,21</u>	-0,11
A	-0,20	-0,30*	-0,30*	<u>-0,34**</u>

La légitimité du statut actuel. La perception que le sujet a de la légitimité du statut de chacun des groupes est mesurée à l'aide de cinq échelles dont les valeurs peuvent varier de -10 à 10. Une valeur négative indique une perception d'illégitimité alors qu'une valeur positive indique une perception de légitimité du statut.

Les sujets perçoivent les statuts actuels des groupes comme plutôt légitimes, et ce, assez également pour tous les groupes. Le tableau 3.23 montre les distributions des valeurs pour cette variable, pour chacun des groupes. La majorité des sujets estiment que le statut de chacun des groupes est plutôt légitime. Les proportions sont de 72,9% dans le cas des Québécois francophones, de 69,5% dans le cas des Québécois anglophones, de 71,4% dans le cas des Italiens, de 69,0% dans le cas des Haïtiens et de 74,5% dans le cas des Asiatiques. Très peu de sujets estiment que le statut de chacun des groupes n'est ni légitime, ni illégitime. Les fréquences de valeurs sont très semblables d'un groupe à l'autre. Les moyennes sont elles aussi très semblables:  $\bar{X} = 4,30$  pour les Québécois francophones,  $\bar{X} = 4,17$  pour les Québécois anglophones,  $\bar{X} = 4,71$  pour les Italiens,  $\bar{X} = 3,26$  pour les Haïtiens et  $\bar{X} = 5,51$  pour les Asiatiques. Une analyse de variance selon le modèle de mesures multiples ("repeated measure") donne un  $F(4,192)$  de 1,38  $p = 0,24$ .

La perception de la légitimité du statut n'est pas un prédicteur de la disposition du sujet à louer à un membre de ce groupe, en ce qui concerne les groupes des Québécois francophones, des Québécois anglophones et des Italiens. Toutefois, en ce qui concerne les groupes des Haïtiens et des Asiatiques, plus un sujet perçoit leur statut comme

Tableau 3.23

Distribution des scores à la variable légitimité du statut

	QF	QA	IT	HA	A
Fortement illégitime (-10 à -6)	18,6%	18,6%	8,9%	17,2%	2,0%
Faiblement illégitime (-5 à -1)	27,1%	25,4%	28,6%	27,6%	15,7%
Neutre (0)	8,5%	6,8%	19,7%	10,4%	13,7%
	0,0%	5,1%	0,0%	3,4%	9,8%
Faiblement légitime (1 à 5)	10,2%	8,5%	8,9%	17,3%	11,8%
Fortement légitime (6 à 10)	62,7%	61,0%	62,5%	51,7%	62,7%
Moyenne	4,30	4,17	4,71	3,26	5,51
Ecart-type	7,59	7,50	6,77	7,17	5,64
Médiane	8,33	8,20	8,17	5,70	7,92
N =	59	59	56	58	51

légitime, moins il est positivement disposé à leur louer. Comme le montre le tableau 3.24, ces coefficients sont tous assez faibles, ils varient de 0,00 à 0,31. Dans le cas des Haïtiens et des Asiatiques, les corrélations sont significatives et négatives, respectivement  $r = -0,31$   $p < 0,01$  et  $r = -0,29$   $p < 0,05$ . Si on se souvient que la majorité des sujets estiment que ces deux groupes sont défavorisés socialement et que leur statut est perçu comme beaucoup plus faible que celui des Québécois francophones, ces résultats semblent indiquer que plus un sujet perçoit que le statut peu élevé de ces deux groupes est légitime ou justifié, moins il est positivement disposé à leur louer des logements.

Il est aussi intéressant de noter que la corrélation entre la perception de la légitimité du statut des Québécois francophones et la disposition à louer aux Italiens est significative et positive:  $r = 0,31$   $p < 0,01$ . Si on se souvient que les sujets perçoivent que les Italiens ont un statut légèrement plus faible que celui des Québécois francophones, ces résultats semblent indiquer que plus un sujet perçoit le statut supérieur de son intra-groupe comme légitime, moins il est hésitant à louer ses logements à des Italiens.

La perception de la légitimité du statut d'un groupe n'est pas un facteur prédicteur de la discrimination exercée envers ces groupes, sauf dans le cas des Haïtiens. Pour ces derniers, plus leur faible statut est perçu comme légitime, plus la discrimination est forte.

Le tableau 3.25 présente les coefficients de corrélation entre les variables discrimination envers les extra-groupes et la perception de la légitimité des statuts des groupes. Ces coefficients varient de 0,01 à 0,30. Le seul coefficient significatif représente la corrélation pour

Tableau 3.24

Corrélations<sup>o</sup> entre les variables disposition à louer  
et les variables légitimité du statut

DISPOSITION A LOUER					
Légitimité	QF	QA	IT	HA	A
QF	<u>-0,00</u>	0,07	0,31**	0,15	0,07
QA	0,16	<u>0,06</u>	0,25*	0,02	0,03
IT	0,16	0,04	<u>0,18</u>	-0,10	-0,01
HA	0,20	0,10	-0,09	<u>-0,31**</u>	-0,12
A	-0,08	-0,25*	-0,15	0,06	<u>-0,29*</u>

Tableau 3.25

Corrélations entre les variables  
discrimination envers les extra-groupes et la perception  
de la légitimité des statuts

DISCRIMINATION				
Légitimité	QA	IT	HA	A
QF	-0,04	-0,21	-0,09	-0,04
QA	<u>0,09</u>	-0,06	0,07	0,09
IT	0,10	<u>-0,01</u>	0,15	0,13
HA	0,11	0,21	<u>0,30**</u>	0,22*
A	0,09	0,04	-0,08	<u>0,15</u>

le groupe des Haïtiens,  $r = 0,30$   $p < 0,01$ . Plus un sujet estime illégitime le faible statut des Haïtiens, moins il a tendance à exercer une discrimination à leur endroit.

La stabilité du statut. La perception que le sujet a du statut futur de chacun des groupes se mesure à l'aide de cinq variables, dont les valeurs peuvent varier de -10 à 10. En soustrayant la valeur du statut actuel de la valeur du statut futur et ce pour chacun des groupes, on crée cinq nouvelles variables. Ces variables mesurent la perception de la stabilité du statut. Les valeurs peuvent varier de -20 à 20. La valeur zéro indique une stabilité absolue, les valeurs négatives indiquent une baisse du statut alors que les valeurs positives indiquent une hausse.

C'est pour les Italiens, les Haïtiens et les Asiatiques que la perception de changement de statut est la plus forte. Dans le cas des Québécois anglophones, les sujets perçoivent que leur statut restera assez stable. Le tableau 3.26 présente la distribution des valeurs pour la variable stabilité du statut, pour chacun des groupes. Ces valeurs se comportent d'une façon similaire pour les Québécois francophones et anglophones. Dans les deux cas, environ le tiers des sujets estiment que le statut de ces deux groupes diminuera, un autre tiers estiment qu'il ne changera pas alors que le dernier tiers prévoient une élévation. Dans le cas des trois autres groupes, les valeurs se comportent aussi d'une façon assez similaire entre elles. Une faible proportion des sujets estiment que le statut de ces groupes diminuera, alors que les autres se divisent assez également entre ceux qui croient à une

Tableau 3.26

Distribution des scores attribués aux variables stabilité du statut

	Q1	Q2	Q3	Q4	I1	I2	I3	I4
Forte baisse (-20 à -10)	0,0%	29,8%	0,0%	33,3%	0,0%	5,3%	1,7%	0,0%
Faible baisse (-9 à -1)	29,8%	33,3%	33,3%	33,3%	5,3%	5,4%	7,1%	7,8%
Stable (0)	38,6%	40,4%	40,4%	40,4%	50,9%	46,4%	46,4%	47,1%
Faible hausse (1 à 9)	26,3%	24,5%	38,6%	26,3%	40,8%	44,7%	45,1%	43,1%
Forte hausse (10 à 20)	3,5%	1,8%	5,2%	1,8%	5,2%	1,8%	45,1%	2,0%
Moyenne	0,491	0,105	0,895	1,350	1,510			
Ecart-type	3,370	2,950	2,270	3,220	3,660			
Médiane	0,023	-0,870	0,379	0,423	0,396			
N	57	57	57	56	51			

élévation du statut et ceux qui ne prévoient aucun changement. Les valeurs moyennes pour cette variable sont:  $\bar{X} = 0,491$  pour les Québécois francophones,  $\bar{X} = 0,105$  pour les Québécois anglophones,  $\bar{X} = 0,895$  pour les Italiens,  $\bar{X} = 1,35$  pour les Haïtiens et  $\bar{X} = 1,51$  pour les Asiatiques. Une analyse de variance selon le modèle des mesures multiples ("repeated measure") donne un  $F(4,200)$  de 2,17  $p < 0,07$ . Les différences entre les moyennes des groupes pour cette variable ne sont donc pas significatives.

Pour les analyses de corrélation, les valeurs des variables stabilité du statut ont été transformées en valeurs absolues. Ainsi, les valeurs sur chacune de ces échelles, peuvent varier de 0 à 20. La valeur 0 indique une stabilité absolue alors que plus la valeur tend vers 20, plus le statut futur est perçu comme étant différent du statut actuel. Cette transformation a pour but d'éviter les erreurs conceptuelles dans les analyses de régression.

La variable stabilité du statut est prédictrice de la disposition à louer aux Haïtiens mais non de la disposition à louer aux autres groupes. Le tableau 3.27 montre les coefficients de corrélation entre les variables disposition à louer et les variables stabilité du statut. Ces coefficients varient de -0,01 à 0,44. Pour les Québécois francophones, les Québécois anglophones, les Italiens et les Asiatiques, ces coefficients ne sont pas significatifs. Pour le groupe des Haïtiens, la corrélation est positive et significative,  $r = 0,44$   $p < 0,01$ . Donc plus un sujet estime que le statut des Haïtiens s'élèvera, plus il est positivement disposé à leur louer un logement.

Tableau 3.27

Corrélations entre les variables disposition à louer  
et les variables stabilité du statut

DISPOSITION A LOUER					
Stabilité	QF	QA	IT	HA	A
QF	<u>-0,04</u>	-0,06	-0,21	-0,22	-0,07
QA	-0,06	<u>0,04</u>	-0,01	-0,26*	-0,08
IT	0,13	0,00	<u>-0,11</u>	-0,24*	-0,16
HA	-0,16	-0,33**	0,07	<u>0,44***</u>	0,23*
A	-0,10	-0,18	-0,08	-0,09	<u>-0,19</u>

La variable stabilité du statut est prédictrice de la discrimination envers les Haïtiens mais non de la discrimination envers les autres groupes. Le tableau 3.28 montre les coefficients de corrélation entre les variables relatives à la stabilité des groupes et les variables discrimination. Sauf en ce qui concerne le groupe des Haïtiens, ces coefficients sont faibles et non-significatifs. Toutefois, en ce qui concerne les Haïtiens, plus les sujets pensent que le statut des Haïtiens changera, moins ils exercent de discrimination envers les membres de ce groupe ( $r = -0,38$   $p < 0,01$ ). Un seul autre coefficient est significatif: plus un propriétaire perçoit comme instable le statut des Haïtiens, plus il exerce de discrimination envers le groupe des Asiatiques ( $r = -0,31$   $p < 0,05$ ).

Les autres variables. Il est intéressant de vérifier la valeur prédictrice de certaines autres variables. Les coefficients de corrélation entre les variables nombre de logements que le sujet possède, l'âge et le niveau de scolarité du sujet, et les variables disposition à louer sont présentés à l'appendice H. Seulement deux de ces coefficients sont significatifs. Il s'agit d'abord de la corrélation entre le nombre de logements et la disposition à louer aux Italiens ( $r = 0,30$   $p < 0,01$ ) puis de la corrélation entre l'âge et la disposition à louer aux Asiatiques ( $r = -0,29$   $p < 0,05$ ). D'un côté, plus les sujets possèdent de logements, plus ils sont positivement disposés à louer aux Italiens, d'un autre côté, plus ils sont âgés, moins ils sont disposés à louer aux Asiatiques.

Tableau 3.28

Corrélations entre les variables discrimination  
et les variables stabilité du statut

Stabilité du statut	DISCRIMINATION			
	QA	IT	HA	A
QF	-0,05	-0,08	0,11	-0,01
QA	<u>-0,09</u>	-0,05	0,12	0,01
IT	0,09	<u>0,14</u>	0,22	0,19
HA	0,02	-0,20	<u>-0,38**</u>	-0,31*
A	-0,01	-0,05	-0,01	<u>0,05</u>

Les coefficients de corrélation entre les variables discrimination et les variables nombre de logements, âge et scolarité sont présentés à l'appendice H. Tous ces coefficients sont faibles et non-significatifs. Ils varient de 0,01 à -0,18. Aucune de ces variables n'est donc prédictive de la discrimination envers les extra-groupes.

Résumé. A ce stade-ci, il apparaît opportun de résumer et de relier entre eux les principaux résultats des analyses bivariées effectuées pour chacune des variables.

La variable valeur anticipée d'un immeuble est prédictive de la disposition à louer, et ce pour chacun des groupes ethniques. L'importance de la dimension race, de la dimension ethnique et de la combinaison race-ethnie sont des facteurs prédictifs de la disposition à louer, pour trois groupes ethniques: les Québécois francophones, les Québécois anglophones et les Haïtiens. La variable identité combinée race-ethnie est prédictive de la disposition à louer, pour deux groupes ethniques: les Québécois francophones et les Québécois anglophones. La stabilité du statut est prédictive de la disposition à louer au groupe des Haïtiens, et la légitimité du statut est prédictive de la disposition à louer aux Haïtiens et aux Asiatiques. Enfin, le statut actuel est prédictif de la disposition à louer dans le cas des Italiens, des Haïtiens et des Asiatiques. Trois variables ne sont pas prédictives de la disposition à louer et ce quel que soit le groupe. Il s'agit de la complexité cognitive, de la ressemblance avec l'intra-groupe et de la perception de l'homogénéité des groupes, même si les extra-groupes sont perçus comme plus homogènes que l'intra-groupe.

La valeur anticipée de l'immeuble est un facteur prédicteur de la discrimination exprimée et ce, pour chacun des groupes. L'importance de la dimension combinée race-ethnie en est une autre, mais qui ne s'applique qu'aux Italiens, aux Haïtiens et aux Asiatiques. La variable identité combinée race-ethnie est prédictrice de la discrimination envers chacun de ces trois mêmes groupes. Le statut actuel est prédicteur de la discrimination exercée envers les Italiens et les Asiatiques. Enfin, la légitimité et la stabilité du statut sont toutes deux des variables prédictrices de la discrimination envers les Haïtiens. Trois variables (complexité cognitive, ressemblance avec l'intra-groupe et perception de l'homogénéité des groupes) ne sont pas des facteurs prédicteurs de la discrimination et ce, quel que soit le groupe. Il est aussi intéressant de souligner que les variables relatives aux Québécois francophones se comportent de façon similaire à celles relatives aux Québécois anglophones.

#### Les analyses de régression multiple

Les techniques de régression multiple. En statistiques, les techniques de régression multiple sont utilisées soit pour tester la validité d'un modèle théorique, soit pour estimer la valeur prédictrice d'une variable ou d'un groupe de variables. Chacun de ces usages requiert une procédure particulière.

Tajfel et ses collaborateurs proposent qu'une série de variables cognitives peuvent prédire les attitudes ou les comportements discriminatoires des individus. Il s'agit ici de tester un modèle théorique.

Pour cela, une procédure globale ("one step") est indiquée. Cette procédure force toutes les variables du modèle à faire partie de l'équation de la régression. La pondération de chacune des variables est telle que la corrélation est maximale entre le vecteur défini par la sommation de chacune des variables pondérées et le critère. Si la régression est significative, le modèle est vérifié. Si la régression n'est pas significative, alors le modèle n'est pas vérifié, c'est-à-dire que l'ensemble des variables ne prédit pas la variable-critère d'une façon satisfaisante.

Pour vérifier l'hypothèse selon laquelle les variables définies par Tajfel et ses collaborateurs n'ont pas la même valeur prédictrice selon le groupe ethnique, il faut évaluer la valeur prédictrice de chacune des variables et ce pour chacun des groupes ethniques. Pour ce faire, une procédure par étapes ("stepwise") est indiquée. Plusieurs types de procédures par étapes sont possibles. Le programme utilisé pour l'analyse de résultats (SPSS, Nie et al., 1975) est limité à une seule procédure par étapes: celle par inclusion ("forward"). Dans cette procédure, la variable ayant la plus forte valeur prédictrice est d'abord incluse dans l'équation. La variance de la variable-critère due à cette première variable est soustraite ("partialled out") de la variance totale. Une deuxième variable est incluse à la deuxième étape, celle qui, parmi les variables restantes, en conjugaison avec la variable identifiée à la première étape, explique la plus grande partie de la variance qui reste de la variable-critère. Ces étapes se répètent jusqu'à ce que toutes les variables soient incluses dans l'équation ou que les critères d'inclusion ne soient plus satisfaits. Il en résulte donc une équation pour

laquelle les variables sont incluses par ordre d'importance de leur valeur prédictive de la variable-critère.

Tester le modèle proposé par Tajfel. Les résultats des analyses de régression multiple montrent que la disposition à louer à l'intra-groupe n'est pas prévisible d'une façon significative, à partir des neuf variables identifiées. Toutefois, ces variables sont prédictives de la disposition à louer aux extra-groupes. La disposition à louer aux intra-groupes est donc tributaire de facteurs différents que ceux de la disposition à louer aux extra-groupes.

Le tableau 3.29 présente les analyses de régression multiple globale ("one step") pour chacun des groupes, avec les variables disposition à louer. Dans le cas des Québécois francophones, la régression n'est pas significative,  $F(9,43) = 1,87$   $p = 0,08$ . Le coefficient  $R$  est de 0,531 et le vecteur composé des valeurs pondérées des neuf facteurs n'explique que 28% de la variance de la disposition à louer. Dans le cas des Québécois anglophones, la régression est significative  $F(9,37) = 4,83$   $p < 0,000$ . Le coefficient  $R$  est 0,735 et  $R^2 = 0,54$ . Dans le cas des Italiens, la régression est significative,  $F(9,42) = 4,23$   $p < 0,001$ . Le coefficient  $R$  est de 0,689 et  $R^2 = 0,48$ . Dans le cas des Haïtiens, la régression est aussi significative,  $F(9,37) = 4,96$   $p < 0,000$ . Le coefficient  $R$  est de 0,739 et  $R^2 = 0,55$ . Dans le cas des Asiatiques, la régression est significative,  $F(9,30) = 2,48$   $p = 0,03$ . Le coefficient  $R$  est de 0,653 et le vecteur composé des valeurs pondérées des neuf facteurs explique 43% de la variance de la disposition à louer. Le modèle proposé par Tajfel n'explique pas, d'une façon significative,

Tableau 3.29

Régressions des neuf facteurs  
avec la disposition à louer pour chacun des groupes

	<u>R</u> multiple	<u>R</u> <sup>2</sup>	Ecart-type	<u>F</u> ( <u>dl</u> )	Sign
QF	0,531	0,282	3,87	1,87 (9,43)	0,080
QA	0,735	0,540	2,28	4,83 (9,37)	0,000
IT	0,689	0,475	3,27	4,23 (9,42)	0,001
HA	0,739	0,547	3,58	4,96 (9,37)	0,000
A	0,653	0,427	3,70	2,48 (9,30)	0,030

Tableau 3.30

Coefficients beta de chacun des facteurs dans  
l'équation de régression avec disposition à louer

	QF	QA	IT	HA	A
Complexité cognitive	0,181	-0,349	0,180	0,138	0,189
Statut actuel	-0,096	-0,181	-0,203	0,168	-0,131
Stabilité	-0,102	0,076	-0,079	0,249	0,063
Homogénéité	-0,058	-0,080	-0,035	0,108	0,068
Valeur de l'immeuble	0,071	0,450	0,586	0,306	0,436
Ressemblance	-0,099	0,012	-0,058	-0,105	-0,102
Identité race-ethnie	0,263	0,361	0,087	0,096	-0,034
Légitimité	-0,004	0,137	0,005	-0,075	-0,260
Dimension race-ethnie	0,228	0,310	-0,182	-0,361	-0,177

la disposition à louer à l'intra-groupe, mais il explique la disposition à louer aux extra-groupes.

Le tableau 3.30 présente les coefficients beta de chacun des facteurs dans l'équation de la régression avec la disposition à louer à chacun des groupes. Ce coefficient indique la pondération de la variable dans l'équation de régression. Cette pondération équivaut plus ou moins à l'importance relative de la variable, à l'intérieur de la régression. Comme la régression pour les Québécois francophones n'est pas significative, il est inutile de s'attarder aux coefficients beta. Pour les Québécois anglophones, les facteurs ayant le plus d'importance dans l'équation de la régression sont: la valeur de l'immeuble, l'identité combinée race-ethnie, la complexité cognitive, la dimension combinée race-ethnie, le statut actuel et la légitimité du statut; l'apport des autres facteurs est négligeable si l'on considère la faiblesse de leur coefficient beta par rapport à celui des variables mentionnées précédemment. Pour les Italiens, les facteurs ayant le plus d'importance dans l'équation sont: la valeur de l'immeuble, le statut actuel, la dimension combinée race-ethnie et la complexité cognitive. En ce qui concerne les Haïtiens, les facteurs ayant le plus d'importance dans l'équation sont: l'importance de la dimension combinée race-ethnie, la valeur de l'immeuble, la stabilité du statut, le statut actuel et la complexité cognitive. Pour les Asiatiques, les facteurs les plus importants dans l'équation sont: la valeur de l'immeuble, la légitimité du statut, la complexité cognitive, la dimension combinée race-ethnie et le statut actuel.

Il est aussi remarquable que l'importance du facteur perception de l'homogénéité du groupe soit négligeable pour toutes les équations. Les valeurs du coefficient beta varient de 0,035 à 0,108. Il en est de même pour le facteur ressemblance avec l'intra-groupe dont les coefficients beta varient de 0,012 à -0,102.

Le modèle proposé par Tajfel permet de prédire la discrimination envers les extra-groupes, sauf en ce qui concerne le groupe des Québécois anglophones. Le tableau 3.31 présente les résultats de l'analyse de régression multiple des neuf facteurs, avec les variables discrimination pour chacun des extra-groupes. Une seule de ces régressions n'est pas significative: celle des neuf facteurs avec la variable discrimination envers les Québécois anglophones  $F(9,35) = 1,33$   $p = 0,257$ .

Dans le cas des Italiens, la régression est significative  $F(9,40) = 2,87$   $p = 0,010$ . Le coefficient  $R$  est de 0,627 et le vecteur composé des valeurs pondérées des neuf facteurs explique 39% de la variance de la discrimination. Dans le cas des Haïtiens, la régression est hautement significative,  $F(9,37) = 3,14$   $p = 0,007$ . Le coefficient  $R$  est de 0,658 et le vecteur composé des valeurs pondérées des neuf facteurs explique 43% de la variance de la discrimination. Dans le cas des Asiatiques, la régression est significative,  $F(9,30) = 3,12$   $p = 0,03$ . Le coefficient  $R$  est de 0,701 et le vecteur composé des valeurs pondérées des neuf facteurs explique 49% de la variance de la discrimination.

Donc, seule la discrimination envers les Québécois anglophones n'est pas expliquée de façon satisfaisante par les variables que propose

Tableau 3.31

116.

Régressions des neuf facteurs avec la discrimination  
pour chacun des groupes

	R multiple	$R^2$	Ecart-type	F(d1)	Sign
QA	0,504	0,259	4,56	1,33 (9,35)	0,257
IT	0,627	0,393	4,94	2,87 (9,40)	0,010
HA	0,658	0,433	6,20	3,14 (9,37)	0,007
A	0,701	0,492	5,09	3,12 (9,29)	0,030

Tableau 3.32

Coefficients beta de chacun des facteurs dans  
l'équation de régression avec la discrimination

	QA	IT	HA	A
Complexité cognitive	0,382	0,044	-0,083	-0,070
Statut actuel	-0,219	-0,162	-0,000	0,076
Stabilité	-0,214	-0,109	-0,145	-0,089
Homogénéité	-0,005	-0,55	-0,153	-0,161
Valeur de l'immeuble	-0,401	-0,385	-0,217	-0,357
Ressemblance	-0,058	-0,29	-0,011	-0,081
Identité race-ethnie	-0,024	0,174	0,028	-0,362
Légitimité	-0,164	-0,056	0,027	-0,215
Dimension race-ethnie	0,215	0,293	0,375	-0,396

Tajfel. D'autres variables que celles-ci sont responsables de la majeure partie de la variance de la discrimination envers les Québécois anglophones.

Le tableau 3.32 présente les coefficients beta de chacun des neuf facteurs dans les équations de régression multiple avec les variables de discrimination pour chacun des extra-groupes.

Dans le cas des Italiens, les variables les plus importantes dans l'équation de la régression sont: la valeur de l'immeuble, l'importance de la dimension combinée race-ethnie, l'identité raciale et ethnique, le statut actuel et la stabilité du statut. En ce qui concerne les Haïtiens, les variables les plus importantes dans l'équation de régression sont: l'importance de la dimension combinée race-ethnie, la valeur de l'immeuble, la perception de l'homogénéité entre les membres du groupe et la stabilité du statut. Enfin, dans le cas des Asiatiques, les variables les plus importantes dans l'équation de la régression sont: l'importance de la dimension combinée race-ethnie, l'identité raciale et ethnique, la valeur de l'immeuble, la légitimité du statut actuel et l'homogénéité perçue entre les membres de ce groupe.

Le facteur ressemblance avec l'intra-groupe est le seul dont l'importance est négligeable dans toutes les équations. Les coefficients beta associés à cette variable varient de -0,011 à -0,081.

Donc, même si le modèle théorique proposé par Tajfel permet de prédire la discrimination envers les Italiens, les Haïtiens et les Asiatiques, il existe de grandes variations dans l'importance que prend chacune des variables dans l'équation de régression, selon l'extra-groupe pour lequel cette analyse est effectuée.

En résumé, les analyses de régression multiple nous ont permis d'établir que le modèle proposé par Tajfel permet de prédire la disposition à louer envers les extra-groupes, mais ne permet pas de prédire cette disposition lorsqu'il s'agit de l'intra-groupe. De plus, deux variables sont négligeables, quelle que soit l'équation: il s'agit de l'homogénéité perçue entre les membres du groupe et de la ressemblance avec l'intra-groupe. Nous avons aussi établi que le modèle de Tajfel permet de prédire la discrimination envers les groupes des Italiens, des Haïtiens et des Asiatiques, mais ne permet pas de prédire la discrimination envers les Québécois anglophones. De plus, une variable a une importance négligeable, et ce quelle que soit l'équation: il s'agit de la ressemblance avec l'intra-groupe. Enfin, qu'il s'agisse des régressions multiples avec comme critère la disposition à louer ou qu'il s'agisse de celles ayant la discrimination comme critère, la valeur des coefficients beta associés à chaque variable varie selon le groupe pour lequel la régression est effectuée. Les analyses de régression par étapes d'inclusion ("stepwise forward") permettront de mettre en lumière, plus précisément que les coefficients beta, les variations entre la valeur prédictive de chacune des variables, selon le groupe ethnique pour lequel la régression est effectuée.

Les meilleurs prédicteurs. Deux régressions selon le modèle par étapes d'inclusion ("stepwise forward") ont été réalisées pour chacun des groupes ethniques. Pour la première série de régressions, les variables disposition à louer sont utilisées comme critères. Pour la

deuxième série, ce sont les variables discrimination envers les extra-groupes qui sont utilisées comme critères. Dans les deux cas, les neuf variables prédictrices sont: la complexité cognitive, l'importance de la dimension combinée race-ethnie, l'identité combinée race-ethnie, la ressemblance avec l'intra-groupe, la perception de l'homogénéité des groupes, la perception de la valeur d'un immeuble selon les groupes qui l'habitent, la perception des statuts des groupes, la perception de la légitimité du statut des groupes et la perception de la stabilité du statut des groupes. Nous avons effectué ces analyses afin d'explorer l'idée que les prédicteurs de la disposition à louer, et de la discrimination varient selon l'extra-groupe.

Les meilleurs prédicteurs de la disposition à louer varient selon les groupes ethniques. Le tableau 3.33 présente, par ordre décroissant, les meilleurs prédicteurs de la disposition à louer aux membres de l'intra-groupe et aux membres de chacun des extra-groupes. Le critère d'inclusion d'un facteur étant que son inclusion dans l'équation augmente la valeur du coefficient  $R^2$  d'au moins 0,01, chacun des facteurs listés explique au moins 1% de la variance de la variable disposition à louer aux membres du groupe auquel il est associé.

En ce qui concerne la disposition à louer aux Québécois francophones (on se souviendra que la régression globale n'est pas significative), trois facteurs rencontrent le critère d'inclusion. Le facteur le

Tableau 3.33

Facteurs explicatifs de la disposition à louer par ordre d'inclusion

	QF	QA	IT	HA	A
1	Identité race-ethnie (0,145)**	Dimension race-ethnie (0,241)**	Valeur immeuble (0,370)***	Dimension race-ethnie (0,317)***	Valeur immeuble (0,322)***
2	Dimension race ethnique (0,085)*	Identité race-ethnie (0,096)**	Statut actuel (0,051)*	Valeur immeuble (0,108)**	Légitimité statut (0,043)
3	Complexité cognitive (0,026)	Valeur immeuble (0,090)*	Dimension race-ethnie (0,025)	Stabilité statut (0,060)*	Dimension race-ethnie (0,023)
4		Complexité cognitive (0,070)*	Complexité cognitive (0,016)	Identité race-ethnie (0,022)	Complexité cognitive (0,016)
5		Statut actuel (0,020)	Statut actuel (0,012)		
6		Légitimité statut (0,015)			

Note. Les chiffres entre parenthèses indiquent la valeur du changement de R<sup>2</sup>.

plus important est l'identité combinée race-ethnie, suivie de l'importance de la dimension combinée race-ethnie puis de la complexité cognitive. En ce qui concerne la disposition à louer aux Québécois anglophones, six facteurs satisfont le critère d'inclusion. Le facteur le plus important est la dimension combinée race-ethnie suivie de l'identité combinée race-ethnie; les autres facteurs sont la valeur de l'immeuble, la complexité cognitive, le statut actuel et la légitimité du statut. Il est intéressant de noter que pour les Québécois francophones comme pour les Québécois anglophones, les deux meilleurs prédicteurs sont les mêmes; l'ordre d'inclusion est tout simplement inversé. En ce qui a trait à la disposition à louer aux Italiens, seulement quatre facteurs satisfont le critère d'inclusion: le meilleur prédicteur est de loin la valeur de l'immeuble, suivie du statut actuel, de la dimension combinée race-ethnie et la complexité cognitive. Concernant la disposition à louer aux Haïtiens, cinq facteurs satisfont le critère d'inclusion: le meilleur prédicteur est, de loin, la dimension combinée race-ethnie, suivie de la valeur de l'immeuble. Les autres facteurs sont: la stabilité du statut, l'identité combinée race-ethnie et le statut actuel. Enfin, pour ce qui est de la disposition à louer aux Asiatiques, quatre facteurs satisfont le critère: le meilleur prédicteur est de loin, la valeur de l'immeuble; les trois autres facteurs sont la légitimité du statut, la dimension combinée race-ethnie et la complexité cognitive.

Ainsi la variation entre les prédicteurs de la disposition à louer est très grande d'un groupe à l'autre. Par exemple, le facteur valeur de l'immeuble, qui est inclus à la première étape pour les groupes des Italiens et des Asiatiques, est inclus à la deuxième étape dans le cas

des Haïtiens, à la troisième étape dans le cas des Québécois anglophones et n'est pas inclus du tout dans le cas des Québécois francophones. De la même façon, le facteur importance de la dimension combinée race-ethnie est inclus à la première étape dans le cas des Québécois anglophones et des Haïtiens, à la deuxième étape dans le cas des Québécois francophones et à la troisième étape dans le cas des Italiens et des Asiatiques. Deux facteurs ne sont jamais inclus dans cette série de régression: il s'agit de la perception de l'homogénéité des membres d'un groupe et de la ressemblance du sujet avec l'intra-groupe.

De plus, la valeur du changement du coefficient  $R^2$  associé à chacun des facteurs varie énormément selon le groupe considéré. Ainsi, la valeur de l'immeuble explique 37% de la variance de la disposition à louer aux Italiens. Dans le cas de la disposition à louer aux Québécois anglophones, cette même variable n'explique que 9% de la variance. Il en est de même pour toutes les variables.

Toutefois, globalement les cinq régressions multiples montrent que les deux facteurs les plus utiles pour prédire la disposition des propriétaires à louer à des membres des extra-groupes sont: l'importance de la dimension combinée race-ethnie et la perception de la valeur de l'immeuble.

Les meilleurs prédicteurs de la discrimination exprimée par les propriétaires varient aussi selon les groupes ethniques. Le tableau 3.34 présente, par ordre décroissant, les meilleurs prédicteurs de la sévérité de la discrimination envers chacun des extra-groupes. Le critère d'inclusion des facteurs est que celle-ci accroisse la valeur du coefficient  $R^2$  d'au moins 0,01.

Tableau 3.34

Facteurs explicatifs de la discrimination

par ordre d'inclusion

	QA	IT	HA	A
1	Complexité cognitive (0,104)*	Valeur de l'immeuble (0,161)**	Dimension race-ethnie (0,325)***	Valeur de l'immeuble (0,224)**
2	Valeur de l'immeuble (0,083)	Dimension race-ethnie (0,137)**	Valeur de l'immeuble (0,060)	Dimension race-ethnie (0,127)*
3	Dimension race-ethnie (0,025)	Statut actuel (0,056)	Homogénéité (0,023)	Identité race-ethnie (0,074)*
4	Stabilité statut (0,017)	Identité race-ethnie (0,021)	Stabilité statut (0,017)	Légitimité statut (0,030)
5	Légitimité Statut (0,013)			Homogénéité (0,023)

Note. Les chiffres entre parenthèses indiquent la valeur du changement de R<sup>2</sup>.

En ce qui concerne la discrimination envers les Québécois anglophones (on se souviendra que la régression globale est loin d'être significative), le meilleur prédicteur est la complexité cognitive. Les autres facteurs sont la valeur de l'immeuble, la dimension combinée race-ethnie, la stabilité du statut et la légitimité du statut. Si l'on examine la discrimination envers les Italiens, le meilleur prédicteur est la valeur de l'immeuble; les autres facteurs sont: la dimension combinée race-ethnie, le statut actuel et l'identité combinée race-ethnie. Concernant la discrimination envers les Haïtiens, le meilleur prédicteur est de loin, l'importance de la dimension combinée race-ethnie; les autres prédicteurs sont la valeur de l'immeuble, la perception de l'homogénéité du groupe et la stabilité du statut. Enfin, concernant la discrimination envers les Asiatiques, le facteur le plus important est la valeur de l'immeuble; les autres facteurs sont la dimension combinée race-ethnie, l'identité combinaison race-ethnie, la légitimité du statut et l'homogénéité entre les membres du groupe.

Ainsi la variation entre les prédicteurs de la discrimination exercée par les propriétaires est grande d'un groupe à l'autre. Toutefois, cette variation est plus faible que dans le cas des prédicteurs de la disposition à louer. Par exemple, les facteurs valeur de l'immeuble et dimension combinée race-ethnie sont inclus à la première ou à la deuxième étapes pour les régressions concernant les Italiens, les Haïtiens et les Asiatiques, mais ne sont incluses respectivement qu'à la deuxième et à la troisième étapes dans le cas des Québécois anglophones. Cependant, les variations entre l'importance du changement de la valeur du coefficient  $R^2$  associée à chacun des facteurs sont très grandes.

Ainsi la valeur de changement du coefficient  $R^2$  associée à la variable dimension combinée race-ethnie, varie de 32% (dans le cas des Haïtiens) à 2% (dans le cas des Québécois anglophones). De la même façon, la valeur de changement du coefficient  $R^2$  associée à la variable valeur de l'immeuble varie de 22% (dans le cas des Asiatiques) à 6% (dans le cas des Haïtiens).

Dans une perspective globale, les quatre régressions multiples montrent que les deux facteurs les plus utiles pour prédire la discrimination exercée par les propriétaires à l'endroit des extra-groupes sont aussi les plus utiles pour prédire la disposition à louer, c'est-à-dire: la valeur anticipée de l'immeuble et l'importance de la dimension combinée race-ethnie dans le système de catégorisation sociale qu'utilisent les propriétaires.

En résumé, les analyses de régression multiple montrent que le modèle qui permet de prédire la disposition à louer à un membre de l'extra-groupe ne permet pas de prédire, d'une façon significative, la disposition à louer à un membre de l'intra-groupe; ce, même si, pris isolément, certains facteurs peuvent être prédicteurs des deux attitudes. De plus, les variables qui permettent de prédire la discrimination exercée envers les Italiens, les Haïtiens et les Asiatiques, ne permettent pas de prédire la discrimination exercée envers les Québécois anglophones. Il existe de grandes variations entre la valeur prédictive associée à chacune des variables selon le groupe considéré, et ce pour la disposition à louer comme pour la discrimination. Deux facteurs se distinguent comme étant très importants dans un cas comme dans l'autre: il s'agit de la valeur de l'immeuble et de l'importance de la

dimension combinée race-ethnie. Enfin, deux facteurs ne sont pas utiles pour prédire la disposition à louer: ce sont la perception de l'homogénéité perçue entre les membres des groupes et de la ressemblance du propriétaire avec l'intra-groupe. Seule cette dernière variable n'est pas utile pour prédire la discrimination exercée par les propriétaires, et ce quel que soit l'extra-groupe.

#### Description des stéréotypes

Pour finir, nous avons jugé intéressant de recueillir des informations sur les stéréotypes que les propriétaires entretiennent face aux locataires provenant de différentes ethnies.

Il est tout d'abord important de constater qu'une très forte proportion des sujets n'ont jamais loué des logements à des membres des diverses communautés ethniques. En effet, comme le montre le tableau 3.35, 86,4% des sujets n'ont jamais loué à des Québécois anglophones, 86,4% des sujets n'ont jamais loué à des Italiens, 84,7% des sujets n'ont jamais loué à des Haïtiens et 89,8% n'ont jamais loué à des Asiatiques. En fait, si l'on considère seulement les sujets qui ont déjà loué à des membres des groupes ethniques, on peut établir que 12,5% des sujets qui ont déjà loué à des Québécois anglophones ont eu des problèmes avec ceux-ci, 44% des sujets qui ont déjà loué à des Italiens ont eu des problèmes avec ceux-ci, 60% des sujets qui ont déjà loué à des Haïtiens ont eu des problèmes avec eux et 33% des sujets qui ont déjà loué à des Asiatiques ont eu des problèmes avec ces derniers. Les avantages et les inconvénients (dont il sera question plus loin) que les

Tableau 3.35

Proportion de sujets ayant déjà loué à des locataires  
des diverses communautés ethniques

	QA	IT	HA	A
Jamais loué	86,4%	86,4%	84,7%	89,8%
Déjà loué avec problèmes	1,7%	5,1%	10,2%	3,4%
Déjà loué sans problèmes	11,9%	8,5%	5,1%	6,8%

Tableau 3.36

Proportion des sujets ayant énuméré aucune, une,  
deux caractéristiques avantageuses, pour chacun des groupes

Nombre d'avantages énumérés	QA	IT	HA	A
0	94,9%	93,2%	100,0%	89,8%
1	1,7%	5,1%	0,0%	6,8%
2	3,4%	1,7%	0,0%	3,4%

sujets ont associés à chacun des groupes de locataires sont donc plus basés sur des informations recueillies auprès d'autres sources que sur leur expérience personnelle.

Le tableau 3.36 montre la proportion des sujets ayant énuméré aucune, une ou deux caractéristiques reliées à chacun des groupes ethniques qui peuvent être avantageuses pour un propriétaire. Ainsi 94,9% des sujets, qu'ils aient ou non déjà loué à des membres des diverses communautés, n'ont mentionné aucun avantage à louer à des Québécois anglophones. Pour les autres, la principale caractéristique qu'ils ont exprimée est que les Québécois anglophones ont la même culture qu'eux. En ce qui concerne les Italiens, 93,2% des sujets n'ont mentionné aucun avantage à leur louer un logement; pour les autres, les principaux avantages énumérés sont que les Italiens paient généralement régulièrement, s'intègrent bien, sont propres et respectent les lieux. En ce qui concerne les Haïtiens, aucun sujet (0%) n'a mentionné d'avantage à leur louer un logement. Enfin, en ce qui concerne les Asiatiques, 89,8% des sujets n'ont mentionné aucun avantage à leur louer un logement; pour les autres, les principaux avantages énumérés sont que les Asiatiques sont généralement propres, polis et peu exigeants. En général, peu de propriétaires trouvent avantageux de louer des logements à des membres des diverses communautés ethniques.

Le tableau 3.37 montre la proportion des sujets ayant énuméré aucune, une, deux, trois ou quatre caractéristiques reliées à chacun des groupes ethniques et qui peuvent causer des problèmes à un propriétaire. Ainsi 83,1% des sujets n'ont mentionné aucun désavantage à louer à des Québécois anglophones; la caractéristique qui dans leur cas est la plus

désavantageuse est la langue; un sujet a soulevé la possibilité de confrontations idéologiques avec les voisins. En ce qui concerne les Italiens, 55,9% des sujets n'ont mentionné aucun inconvénient à leur louer un logement; pour les autres, les principaux reproches adressés aux locataires italiens sont qu'ils ont tendance à surpeupler les logements, qu'ils ne parlent pas français, qu'ils sont peu respectueux des lieux, qu'ils sont bruyants, qu'ils sont malpropres, que leur cuisine dégage des odeurs persistantes, qu'ils ont tendance à se rassembler dans un même immeuble et, éventuellement à l'acheter et enfin que certains voisins se plaignent de leur présence. Seulement 18,6% des sujets n'ont mentionné aucun désavantage à louer à des Haïtiens; pour les autres, les principaux reproches adressés aux locataires haïtiens sont qu'ils sont malpropres, qu'ils surpeuplent les logements, qu'ils n'entretiennent pas les logements, que leurs logements sont infestés de coquerelles, qu'ils ne paient pas régulièrement leur loyer, qu'ils sont bruyants, que les voisins se plaignent de leur présence, que leur cuisine dégage des odeurs persistantes, qu'ils sont instables et qu'ils se plaignent beaucoup. Enfin, en ce qui concerne les Asiatiques, 66,1% des sujets n'ont mentionné aucun désavantage à leur louer des logements; pour les autres, les principaux reproches adressés aux locataires asiatiques sont qu'ils sont malpropres, qu'ils ne parlent pas français, qu'ils surpeuplent les logements et que les voisins se plaignent de leur présence.

Les propriétaires croient généralement que les locataires haïtiens amènent plus de problèmes que les autres groupes ethniques. Très peu de sujets pensent que les locataires québécois anglophones puissent leur causer des problèmes. Il semblerait que les locataires italiens, de

Tableau 3.37

130.

Proportion des sujets ayant énuméré aucune, une, deux, trois ou quatre caractéristiques désavantageuses pour chacun des groupes

Nombre de désavantages énumérés	QA	IT	HA	A
0	83,1%	55,9%	18,6%	66,1%
1	15,3%	32,2%	22,0%	22,0%
2	1,7%	6,8%	30,5%	8,5%
3	0,0%	3,4%	22,0%	3,4%
4	0,0%	1,7%	6,9%	0,0%

Tableau 3.38

Proportion des sujets ayant déjà refusé de louer à des membres de chacun des groupes

	QF	QA	IT	HA	A
Déjà refusé de louer	28,8%	3,4%	1,7%	15,3%	5,1%
Jamais refusé de louer	71,2%	96,6%	98,3%	84,7%	94,9%

même que les Asiatiques sont perçus sensiblement de la même façon par les sujets. Comme très peu de sujets ont eu des expériences directes avec des locataires de ces groupes ethniques, les sujets ont probablement répété ce qu'ils avaient entendu dire par d'autres propriétaires. Il est donc possible de conclure que ces caractéristiques font partie des stéréotypes associés à chacun des groupes ethniques et que ces stéréotypes sont assez répandus.

Enfin, le tableau 3.38<sup>9</sup> montre la proportion des sujets qui ont déjà refusé de louer à des membres des différents groupes ethniques. Mis à part les locataires québécois francophones, les proportions de sujets ayant refusé de louer à des membres de ces communautés sont très faibles: 3,4% aux Québécois anglophones, 1,7% pour les Italiens, 15,3% pour les Haïtiens et 5,1% pour les Asiatiques. Ces faibles proportions s'expliquent par le fait que la plupart des sujets n'ont jamais eu l'occasion de refuser de louer à des membres de ces communautés étant donné qu'ils n'ont jamais reçu de demande de la part des membres de ces groupes ethniques. La proportion plus forte dans le cas des Québécois francophones s'explique, en partie, par le fait que les propriétaires ont eu plus de demandeurs de logement d'origine québécoise francophone que de toute autre origine.

## Discussion

Dans une perspective globale, les relations entre les propriétaires et les locataires de différentes ethnies apparaissent comme extrêmement complexes. Le modèle des relations intergroupes développé par Tajfel semble être relativement pertinent pour expliquer ces relations, mais la complexité du phénomène est telle que le modèle ne peut en rendre compte complètement. Certaines variables sont prédictrices des attitudes des propriétaires envers certains groupes ethniques, mais sont impertinentes lorsqu'il s'agit d'autres extra-groupes. Les analyses de régression multiple montrent que le modèle proposé par Tajfel explique une grande partie de la variance de la disposition à louer aux extra-groupes, de même qu'une grande partie de la discrimination envers trois extra-groupes. Mais ce modèle ne permet pas de prédire d'une façon satisfaisante la disposition à louer à l'intra-groupe, de même que la discrimination envers les Québécois anglophones. Etant donné l'ampleur des analyses effectuées, nous systématiserons d'abord la discussion des résultats en les regroupant selon des questions thématiques. Dans un deuxième temps, nous les examinerons en fonction des hypothèses que nous avons formulées.

### Disposition à louer versus discrimination

Même si généralement, les analyses sont assez similaires pour l'une ou l'autre variable, ces deux critères ne sont pas équivalents. Les analyses de régression bivariée montrent qu'il arrive que certaines

variables soient en relation avec l'un, sans l'être avec l'autre. De plus, dans les analyses de régression multiple, les résultats obtenus pour les Québécois anglophones diffèrent grandement selon que l'on utilise l'un ou l'autre critère. Enfin, les coefficients beta associés à chacun des facteurs de l'équation de régression multiple diffèrent selon le critère, et ce pour tous les extra-groupes.

Rappelons brièvement notre définition opérationnelle de la disposition à louer et de la discrimination. La disposition à louer est la valeur, de -10 à 10, que le sujet trouve représentative de son désir de louer des logements à des membres de chacun des groupes ethniques. La discrimination exprimée est la valeur résultante de la soustraction de la disposition à louer à un extra-groupe, de la disposition à louer à l'intra-groupe.

D'un strict point de vue théorique, la variable discrimination, telle que nous l'avons calculée, est conceptuellement très proche de la définition opérationnelle de Tajfel (1970) dans le paradigme du groupe minimal, c'est-à-dire, un comportement visant à maximiser la différence de gains entre l'intra-groupe et l'extra-groupe, cette différence favorisant l'intra-groupe (voir appendice A). Toutefois, il nous semble que la variable disposition à louer soit tout aussi importante à considérer dans nos analyses. Outre le fait qu'elle permet de mesurer l'impact de certains facteurs sur le favoritisme envers l'intra-groupe (disposition positive envers les membres de l'intra-groupe), cette variable permet aussi de faire certaines distinctions importantes. En effet, comme nous le verrons plus loin, pour le groupe des Québécois anglophones,

cette variable permet de nuancer les résultats obtenus avec la seule variable discrimination.

Nous aurions pu, comme Brown (1978) ou comme Skevington (1981), créer des matrices inspirées de celles qu'utilise le paradigme du groupe minimal. Nous formulons trois objections contre l'emploi de ce procédé dans une recherche sur le terrain. D'une part, considérant que notre étude porte sur la discrimination envers quatre extra-groupes et que Tajfel (1970) utilise 18 matrices pour bien mesurer la discrimination qui existe envers un seul groupe, une telle procédure aurait prolongé et complexifié le protocole d'entrevue. D'autre part, elle ne permet pas de faire clairement la distinction entre le favoritisme envers l'intra-groupe et la discrimination envers l'extra-groupe, cette procédure confond les deux phénomènes; le score final d'un sujet n'est pas exprimé selon ces deux paramètres, mais dans un score global qui résume les stratégies. Enfin, et surtout, les matrices sont faites d'une façon telle que le sujet doit faire une évaluation différentielle des deux groupes, et ce à chaque choix. Cette tâche a pour effet de mettre continuellement en opposition l'intra-groupe et l'extra-groupe.

Nous croyons que, pour les études sur le terrain, il est bon de conserver deux types de mesure, c'est-à-dire une mesure absolue de préférence pour chacun des groupes étudiés (disposition à louer) et une mesure de discrimination calculée en soustrayant la mesure absolue pour l'extra-groupe de la mesure absolue pour l'intra-groupe. Le fait d'avoir conservé les deux mesures tout au long de notre analyse, nous a permis de mettre en lumière certains phénomènes qui, autrement, auraient été masqués. Néanmoins, nous ne pouvons expliquer certains résultats

contradictaires, comme le fait que la variable dimension combinée race-ethnie n'est pas prédictrice de la disposition à louer aux Italiens, aux Haïtiens et aux Asiatiques, mais qu'elle est prédictrice de la discrimination exprimée envers ces mêmes groupes.

Enfin, tout au long de la discussion de nos résultats, nous conserverons cette distinction entre les deux variables-critères. Cependant, nous mettrons l'emphase sur les résultats concernant la discrimination. Il nous semble en effet, que, comme le modèle de Tajfel se veut explicatif de la discrimination, il est plus opportun d'utiliser cette variable-critère. Toutefois, nous apporterons une attention particulière à souligner les contradictions et les points d'accord qui existent dans nos résultats, entre la disposition à louer et la discrimination.

#### Différences entre les extra-groupes

Nos résultats montrent clairement que l'on ne peut parler de relations avec un extra-groupe, sans identifier clairement de quel extra-groupe il est question. Tous les extra-groupes ne sont pas équivalents! En effet, la disposition à louer qu'expriment les propriétaires, tout comme la discrimination qu'ils manifestent, varie selon l'extra-groupe. La discrimination qui frappe les Haïtiens est beaucoup plus forte que celle qui s'exerce envers les Asiatiques, les Italiens ou les Québécois anglophones, et il en est de même pour la disposition à louer.

Ces résultats sont en accord avec le modèle que nous voulons valider. En effet, si, comme le propose Tajfel (1978c), les relations intergroupes sont fortement influencées par les perceptions que les

sujets entretiennent face à l'extra-groupe, les variations que nous avons observées, étaient prévisibles: comme les perceptions que les sujets ont des différents groupes varient beaucoup, il est dans la logique du modèle que la discrimination, tout comme la disposition à louer, varie aussi. En outre, ces résultats se sont pas compatibles avec les modèles psycho-dynamiques.

En effet, si comme le supposent Ardon et coll. (1950), les relations intergroupes étaient tributaires d'un syndrome de la personnalité autoritaire, nous n'aurions pu observer autant de variation dans la discrimination exercée. Toutefois, les corrélations qui existent entre les variables discrimination envers chacun des groupes, suggèrent que des facteurs moins situationnels que les seuls facteurs perceptifs influencent les attitudes discriminatoires des propriétaires. De même, si, comme le suppose Berkowitz (1962), les attitudes discriminatoires étaient dues à un déplacement de l'agressivité vers un bouc émissaire, nos résultats auraient montré qu'un groupe est fortement victime de discrimination et que les autres groupes sont à peu près équivalents entre eux. De plus, les corrélations entre les variables discrimination envers chacun des groupes auraient été nulles. Or nos résultats montrent, au contraire, que même si le groupe des Haïtiens est l'objet d'une plus forte discrimination, les autres groupes ne sont pas équivalents entre eux et sont eux aussi l'objet de discrimination. En outre, les coefficients de corrélation ne sont pas nuls. Enfin, si, comme le propose Rockeach (1960), la discrimination était due à une répulsion envers ce qui est différent de l'intra-groupe, nos résultats auraient dû montrer que les Asiatiques sont autant l'objet de discrimination que les

Haïtiens; car il est possible de supposer les différences culturelles et raciales aussi grandes entre les Asiatiques et les Québécois francophones, qu'entre ces derniers et les Haïtiens.

Seul un modèle explicatif des relations intergroupes basé sur des processus cognitifs permet de rendre compte des variations observées. Cependant, Tajfel n'est pas le seul à présenter un tel modèle. Mais, nous ne pouvons pas utiliser nos résultats pour évaluer d'autres modèles cognitifs comme celui de Sherif (1967), basé sur l'interaction entre les buts des groupes (compétition versus coopération); les variables que nous avons étudiées ne permettent pas une telle critique.

Ni Tajfel, ni ses collaborateurs, n'ont exploré les variations qui peuvent exister dans l'effet des variables explicatives de la discrimination en fonction de l'extra-groupe envers lequel s'exerce cette discrimination. Les analyses de régression multiple par étapes d'inclusion montrent clairement que les facteurs explicatifs de la disposition à louer qu'affichent les propriétaires, tout comme les facteurs explicatifs de la discrimination qu'ils manifestent, varient selon l'extra-groupe considéré. Cette variation entre les variables se mesure autant par la variation de la valeur  $R^2$  associée à chaque variable, que par la variation de l'étape à laquelle chaque variable est incluse dans l'équation.

Toutefois, même si les régressions par étapes d'inclusion sont différentes d'un groupe à l'autre, les résultats présentent certaines constantes. La variable valeur anticipée d'un immeuble et la variable importance des dimensions combinées race-ethnie sont les variables les plus fréquemment associées, autant avec la disposition à louer qu'avec

la discrimination; ces deux variables se présentent donc comme les facteurs les plus utiles pour prédire la disposition à louer et la discrimination. Les variables ressemblance avec l'intra-groupe et perception de l'homogénéité, au contraire, ne sont pas utiles pour prédire la disposition à louer; alors que seule la première variable n'est pas utile pour prédire la discrimination.

Ces variations des valeurs prédictives des variables étudiées n'ont jamais été prévues par Tajfel et ses collaborateurs. En fait, le paradigme du groupe minimal ne se prête pas à ce genre d'exploration; c'est en isolant les variables les unes des autres qu'on en a étudié les effets. Evidemment les analyses de régression n'offrent pas automatiquement une explication satisfaisante de cette variation de la valeur de prédiction des variables. Nous avons recueilli quelques informations sur les stéréotypes associés à chacun des groupes ethniques. Il serait tentant d'utiliser ces stéréotypes pour expliquer la cause de ces variations. Dans le cas présent, ce serait une erreur. L'information que nous avons recueillie sur les stéréotypes est tout simplement insuffisante. La question ouverte que nous avons posée aux propriétaires n'a pas suscité suffisamment de réponses, et les réponses que nous avons obtenues ne sont pas suffisamment consistantes pour nous permettre de considérer cette information dans l'explication de nos résultats. Plutôt que de spéculer sur ces résultats, nous concluons avec prudence qu'il existe tout simplement une grande variation dans la disposition des propriétaires à louer à des membres de groupes ethniques différents de même que dans la discrimination exercée, selon le groupe ethnique.

considéré. De plus, les facteurs cognitifs qui expliquent la disposition à louer et la discrimination varient, eux aussi, selon les groupes. D'autres recherches sont nécessaires afin d'explorer les causes exactes de ces variations.

#### Favoritisme intra-groupe versus discrimination extra-groupe

Nos résultats montrent aussi que, si la disposition à louer à un extra-groupe peut s'expliquer par des facteurs cognitifs, tel n'est pas le cas de la disposition à louer à l'intra-groupe. En effet, les analyses de régression multiple globale des neuf facteurs cognitifs avec la disposition à louer à chacun des groupes sont significatives dans le cas des extra-groupes mais pas dans le cas de l'intra-groupe. Certes, on peut toujours soutenir que le coefficient alpha du test d'hypothèse de la régression avec la disposition à louer aux Québécois francophones est très près du seuil de 0,05. Mais, si l'on considère aussi que c'est pour ce groupe que le nombre de degrés de liberté du test d'hypothèse est le plus élevé, cette régression avait plus de "chances" que les autres d'être significative (la procédure de régression utilisée exclut des analyses tout sujet pour lequel apparaît une valeur manquante pour quelle que variable que ce soit, concernant un groupe donné ("listwise deletion") et c'est pour le groupe des Québécois francophones qu'il y a eu le moins d'omission:  $n = 54$  pour les Québécois francophones alors que  $n$  varie de 40 à 53 pour les autres groupes). Si l'on considère, enfin, que la régression des neuf facteurs explique plus de 50% de la variance de la disposition à louer dans deux cas, et plus de 40% dans les deux

autres, alors qu'elle explique moins de 30% de la variance dans le cas des Québécois francophones d'une part, d'autre part, que c'est pour ce dernier groupe que l'écart-type est le plus grand, force nous est d'admettre que cette régression se distingue nettement des quatre autres.

Nos analyses descriptives des variables disposition à louer et discrimination montrent aussi que les sujets font preuve de discrimination envers l'extra-groupe et de favoritisme envers l'intra-groupe. Ce favoritisme envers l'intra-groupe est donc beaucoup moins tributaire des facteurs cognitifs étudiés que la discrimination envers l'extra-groupe. Pour Tajfel (1970), le favoritisme envers l'intra-groupe est défini comme l'utilisation que privilégie un sujet, de la stratégie visant à maximiser les gains de l'intra-groupe; la discrimination envers l'extra-groupe est la maximisation de la différence entre les gains de l'intra-groupe et les gains de l'extra-groupe, cette différence favorisant l'intra-groupe. La mesure expérimentale semble donc bien établir la distinction entre ces deux comportements. Toutefois, lorsqu'il expose sa théorie, Tajfel (1978a, 1978c) ne fait pas cette distinction. Il associe constamment et indifféremment l'un ou l'autre des comportements au processus de catégorisation sociale. Pour Turner (1980), le favoritisme envers l'intra-groupe et la discrimination envers l'extra-groupe constituent un des pôles d'un continuum dont l'autre pôle serait fait du favoritisme envers l'extra-groupe et la discrimination envers l'intra-groupe; alors que le point d'équilibre entre ces deux extrêmes serait un comportement équitable. Si tel était le cas, les mêmes variables expliqueraient aussi bien les variations de la discrimination envers l'extra-groupe que les variations du favoritisme envers l'intra-groupe. Nos

résultats montrent au contraire que le favoritisme envers l'intra-groupe et la discrimination envers l'extra-groupe ne peuvent être ni des phénomènes équivalents, ni faire partie du même pôle d'un continuum.

Nous pouvons aller un peu plus loin dans la démonstration. Si le favoritisme envers l'intra-groupe et la discrimination envers l'extra-groupe étaient des phénomènes équivalents, les corrélations entre la disposition à louer aux Québécois francophones et la disposition à louer aux autres groupes devraient tendre vers -1. Or tel n'est pas le cas, du moins en ce qui concerne les Québécois anglophones, les Italiens et les Asiatiques, les corrélations sont pratiquement nulles. Toutefois, en ce qui concerne les Haïtiens, la corrélation est modérée et négative ( $r = -0,47$   $p < 0,001$ ). Plus un propriétaire est positivement disposé à louer aux Québécois francophones, plus il est négativement disposé à louer à des Haïtiens. Le coefficient de corrélation est trop faible pour conclure à l'équivalence des deux phénomènes, même dans ce cas. Cependant la tendance observée va dans le sens de l'équivalence, du moins en ce qui concerne les relations entre les Québécois francophones et les Haïtiens. Nos résultats ne nous permettent pas d'expliquer pourquoi ce phénomène d'équivalence entre le favoritisme envers l'intra-groupe et la discrimination envers l'extra-groupe tend à apparaître dans le cas des Haïtiens seulement; sinon que c'est envers ce groupe que la discrimination exprimée est la plus forte.

Dans son dernier article, Tajfel (1982) remet en question cette notion d'équivalence entre les deux phénomènes. En examinant certaines études classiques (Levine et Campbell, 1972; Brewer, 1968, 1981; Brewer et Campbell, 1976), Tajfel convient que: "Attachment to the ingroup was

found in all the groups studied. But this was not related in any simple way, ... to outgroup attitudes and intergroup differentiation.(...); ingroup favoritism was "relatively independent" of outgroup attitudes" (Tajfel, 1982, p.8).

Ainsi donc, la relation théorique décrite par Tajfel (1978c) et Turner (1980) entre la discrimination envers l'extra-groupe et le favoritisme envers l'intra-groupe n'est que très partiellement vérifiée. De plus, nos résultats confirment ceux de certaines recherches antérieures, mentionnées plus haut, démontrant la complexité et l'inconstance des liens qui existent entre ces deux phénomènes.

#### La location aux Québécois anglophones

A plusieurs reprises, les résultats semblent montrer que les propriétaires, dans notre échantillon, distinguent nettement les Québécois anglophones des autres extra-groupes.

En effet, si l'analyse de régression multiple des neuf facteurs avec la disposition à louer aux Québécois anglophones est significative (comme c'est le cas pour les autres extra-groupes), tel n'est pas le cas de la régression multiple avec la discrimination envers les Québécois anglophones. Cette dernière régression n'est pas significative alors que les régressions des neuf facteurs avec la discrimination sont significatives pour tous les extra-groupes. Les facteurs cognitifs que nous avons étudiés expliquent une proportion importante (de 39% à 49%) de la variance de la discrimination envers les Italiens, les Haïtiens et les

Asiatiques. Toutefois, dans le cas des Québécois anglophones, ces facteurs expliquent moins de 30% de la variance de la discrimination. Rappelons que la discrimination envers les Québécois anglophones est à peine moins faible que la discrimination envers les Italiens et les Asiatiques.

Dans certaines analyses de régression bivariée, les groupes se divisent nettement en deux sous-groupes: d'un côté les Québécois francophones et les Québécois anglophones, de l'autre côté, les autres extra-groupes. Par exemple, les corrélations entre les variables disposition à louer et les variables identité raciale, ethnique ou combinaison race-ethnie, sont modérées et positives en ce qui concerne les Québécois francophones ou anglophones, et nulles en ce qui concerne les autres extra-groupes. Le même phénomène se reproduit pour les corrélations entre la disposition à louer et l'importance des dimensions race, ethnique et combinaison race-ethnie. Toutefois, dans ce dernier cas les corrélations sont significatives pour le groupe des Haïtiens mais négatives, ce qui est en accord avec le modèle proposé par Tajfel (1978a). En effet, plus la dimension sur laquelle s'effectue la comparaison est importante pour l'individu, plus celui-ci aura tendance à exercer de la discrimination envers l'extra-groupe, alors que la corrélation positive pour le groupe des Québécois anglophones va à l'encontre du modèle. Le même phénomène, mais inversé, se produit dans les corrélations entre le statut du groupe et la disposition à louer. Les corrélations sont significatives pour les groupes des Italiens, des Haïtiens et des Asiatiques, alors qu'elles sont nulles pour les groupes des Québécois francophones ou anglophones. Ajoutons que dans aucune des analyses de régression

bivariée les corrélations pour le groupe des Québécois anglophones ne diffèrent vraiment des corrélations pour le groupe des Québécois francophones. Dans toutes ces analyses bivariées, on peut clairement distinguer deux sous-groupes, d'une part les Québécois francophones et les Québécois anglophones, d'autre part, les Italiens, les Haïtiens et les Asiatiques.

Force est donc de conclure que pour les propriétaires de notre échantillon, et d'après les analyses que nous avons effectuées, les locataires québécois anglophones ne sont pas très différents des locataires québécois francophones. Les deux groupes semblent assez équivalents; pour un groupe comme pour l'autre, les relations entre les variables sont les mêmes. Il existe donc une discrimination envers les Québécois anglophones qui ne s'explique pas par les facteurs cognitifs étudiés. Cependant, pour les Québécois anglophones, comme pour les autres extra-groupes, la régression des neuf facteurs avec la disposition à louer est significative. Nous ne pouvons pas fournir d'explication satisfaisante à ces résultats pour le moins contradictoires. Il ne s'agit pas d'un artéfact statistique, car, si tel était le cas, le même phénomène se produirait pour les trois autres extra-groupes.

### Les hypothèses

Au début de ce travail, nous avons formulé six hypothèses que nous voulions vérifier. Même si nous avons déjà discuté les principaux résultats de notre étude, nous croyons qu'il est pertinent de porter une attention particulière à chacune des variables.

La complexité cognitive. Contrairement aux résultats obtenus par Deschamps (1976, 1977) et par Deschamps et Doise (1978, 1979), la complexité cognitive du propriétaire n'est pas, en soi, un facteur prédictif de sa disposition à louer aux différents groupes, ni de la discrimination qu'il exerce. Toutefois, dans les expériences précitées, les auteurs parlaient plutôt de multiplicité des catégories d'appartenance que de complexité cognitive. Nous avons postulé que la complexité cognitive, telle que nous l'avons mesurée, est le reflet des possibilités du sujet à percevoir des appartenances multiples. Nos résultats ne nous permettent pas de trancher entre deux explications: soit qu'il n'y a pas de relation entre la complexité cognitive et la possibilité de catégoriser son environnement selon des appartenances multiples, soit que les résultats de Deschamps (1976, 1977) et de Deschamps et Doise (1978, 1979) ne sont pas observables dans la réalité. Toutefois, cette dernière explication ne semble pas réaliste, étant donné que les études anthropologiques (Levine et Campbell, 1972) ont montré que les appartenances multiples avaient comme effet de réduire les conflits sociaux.

La relation que nous avons postulée entre la complexité cognitive et la possibilité d'appartenances multiples est donc très ténue ou bien inexistante. Toutefois, même si la complexité cognitive n'est pas en soi reliée ni à la discrimination, ni à la disposition à louer, cette variable revêt de l'importance dans certaines équations de régression multiple. En conjugaison avec d'autres variables, la complexité cognitive devient un facteur important, tant pour prédire la disposition à

louer à tous les groupes (à l'exception du groupe des Haïtiens) que pour prédire la discrimination envers les Québécois anglophones. La valeur du changement de  $R^2$  va jusqu'à 10% dans le cas de la discrimination envers les Québécois anglophones.

La dimension race-ethnie. Les analyses de régression bivariée entre la variable importance de la dimension combinée race-ethnie sont presque exactement inversées selon que l'on considère la disposition à louer ou la discrimination comme variable-critère. Les groupes pour lesquels la corrélation est significative avec une variable-critère, sont les groupes pour lesquels la corrélation n'est pas significative avec l'autre variable-critère. La seule exception est le groupe des Haïtiens pour lequel, dans les deux cas, la relation est significative.

Cette variable est à la base même du modèle de Tajfel; le premier principe du modèle est en effet que dès qu'il y a catégorisation en intra-groupe et en extra-groupe, il y a discrimination. Dans le cas de la disposition à louer, le modèle est vérifié pour les groupes des Québécois francophones et des Haïtiens. Pour les groupes des Italiens et des Asiatiques, même si les résultats des régressions ne sont pas significatifs, la tendance observée, c'est-à-dire des corrélations négatives, est en accord avec l'hypothèse initiale, selon laquelle plus le score à cette dimension est élevé, moins les sujets sont positivement disposés à louer à des membres des extra-groupes. Toutefois, pour le groupe des Québécois anglophones, nos résultats sont complètement en contradiction avec cette hypothèse. En effet, les corrélations sont positives et significatives. En ce qui concerne les corrélations avec

la variable discrimination, l'hypothèse est confirmée pour trois extra-groupes: les Italiens, les Haïtiens et les Asiatiques. En ce qui concerne le groupe des Québécois anglophones, l'hypothèse n'est ni confirmée, ni infirmée.

Il est difficile de trouver une explication satisfaisante aux résultats obtenus avec la variable dimension combinée race-ethnie. Le seul élément d'explication plausible que nous pouvons apporter, tient au fait que c'est pour le groupe des Haïtiens que le modèle de Tajfel (1978a, 1978b, 1978c) semble être le plus valide. C'est aussi pour ce groupe que la discrimination est la plus marquée. Le modèle semble donc plus adéquat pour expliquer une situation clairement discriminatoire que pour expliquer les nuances d'une situation mitigée.

Identité race-ethnie. Exception faite de la disposition à louer aux Haïtiens, les résultats que nous venons de décrire se reproduisent avec la variable identité combinée race-ethnie de même qu'avec chacune des variables qui la composent. Cette variable est aussi à la base du modèle de Tajfel. En effet, l'appartenance à un intra-groupe est tributaire du sentiment d'identité envers cet intra-groupe.

Cet aspect du modèle ne semble pas vraiment adéquat, ni pour expliquer la discrimination envers les Québécois anglophones, ni pour expliquer la disposition à louer à tous les autres extra-groupes.

Ressemblances avec l'intra-groupe. Nous n'avons pu confirmer les conclusions de Brewer et Silver (1978) ni, surtout, celles d'Allen et Wilder (1975); la perception des ressemblances avec l'intra-groupe n'est

reliée, ni à la discrimination envers les extra-groupes, ni à la disposition à louer à l'intra-groupe et aux extra-groupes. Toutefois nos résultats peuvent être dus à la faible variation des scores pour cette variable. Nous avons refait les analyses, en écartant les sujets auxquels la valeur 0 était associée. Ces nouvelles analyses montrent des corrélations plus fortes mais non-significatives, à cause du faible nombre de degrés de liberté. Nous ne pouvons donc rejeter cette hypothèse, d'autant plus que les sujets semblaient éprouver de la difficulté à répondre à ces questions. Ce sont les seules questions dans tout le protocole d'entrevue qui ne renvoient pas le sujet à son rôle de propriétaire. Elles apparaissent alors d'autant plus personnelles qu'elles semblent impertinentes.

Homogénéité. Comme prévu, les sujets perçoivent les membres de l'intra-groupe comme plus hétérogènes entre eux que les membres des extra-groupes. Mais, contrairement aux conclusions de Wilder (1978) et de Wilder et Thompson (1980), la perception de la cohésion qui existe à l'intérieur des groupes n'est reliée ni à la discrimination envers les extra-groupes ni à la disposition à louer à l'intra-groupe et aux extra-groupes. La différence entre nos résultats et ceux des autres chercheurs peut tenir au fait que leur manipulation expérimentale donnait vraiment aux sujets l'impression que l'extra-groupe était composé de sous-groupes antagonistes tellement divisés qu'ils n'étaient plus possible de les identifier à la même entité. Notre mesure de la cohésion n'éloignait pas les propriétaires d'une perception globale de chacun des

extra-groupes. Il est plus normal que nous n'ayons observé aucune relation; car, même si un extra-groupe est formé de plusieurs sous-groupes, la division initiale se fait selon la race et l'ethnie, critères indélébiles qui, comme nous l'avons vu, correspondent à des dimensions importantes. En fait, le concept de cohésion, tel qu'opérationnalisé par Wilder (1978), renvoie plus au concept d'appartenances multiples développé par Deschamps (1976) qu'à la cohésion à l'intérieur d'un même groupe.

Valeur de l'immeuble. Nos résultats montrent encore que la variable valeur de l'immeuble est très fortement reliée à la discrimination envers les extra-groupes. En fait, le statut de locataire (ou la valeur anticipée d'un immeuble) est une raison évidente pour refuser ou pour accepter de louer à des membres d'un groupe donné. Toutefois, cette relation n'est pas tautologique: même si les corrélations entre ces variables et la variable discrimination sont significatives, elles ne sont pas élevées. Du reste, en ce qui concerne le groupe des Haïtiens, ce facteur n'est pas le facteur le plus important pour expliquer la discrimination.

Enfin, nous avons exploré une autre avenue: nous avons effectué des analyses de régression multiple avec la variable valeur anticipée de l'immeuble, comme variable dépendante, et les huit autres facteurs comme variables prédictives. En aucun cas, les régressions n'étaient significatives. Cette variable valeur de l'immeuble n'est donc pas une excuse pour expliquer la discrimination et elle ne recoupe pas la même réalité que la variable disposition à louer.

Les variables relatives au statut. Nos résultats tendent à infirmer les prédictions de Tajfel (1978c), de Turner et Brown (1978) et de Commins et Lockwood (1979) en ce qui a trait au statut des extra-groupes. Dans notre échantillon, plus les sujets perçoivent comme élevé le statut d'un extra-groupe, plus ils sont positivement disposés à louer à ses membres, sauf en ce qui concerne les Québécois anglophones pour lesquels la corrélation n'est pas significative. Pour chacun de ces extra-groupes, le statut est perçu comme plus faible que celui des Québécois francophones. Les résultats des études pré-citées montrent le phénomène inverse, c'est-à-dire que plus le statut d'un extra-groupe est élevé par rapport à celui de l'intra-groupe, plus les membres de l'intra-groupe de statut supérieur ont tendance à exprimer de la discrimination.

D'après nos résultats, c'est seulement pour les Haïtiens que la légitimité et la stabilité du statut est significativement reliée autant à la disposition à louer qu'à la discrimination. On se souviendra que les sujets perçoivent ce groupe comme ayant un statut très faible, plutôt légitime et stable, et que la légitimité est positivement reliée à la discrimination manifestée alors que la stabilité est négativement reliée à cette même variable. Ces relations confirment donc les prédictions faites à partir du modèle de Tajfel (1978c), de même que les résultats de Turner et Brown (1978). Encore une fois, le modèle semble valide pour expliquer la discrimination envers les Haïtiens, mais semble beaucoup moins valide pour expliquer celle qui frappe les autres extra-groupes.

## Conclusions

Même à la lumière de toutes ces analyses, il n'est pas facile de conclure d'une façon univoque quant à la validité du modèle de Tajfel. Cependant, les évidences suivantes se dégagent de notre étude.

Un modèle explicatif des relations intergroupes, basé sur des facteurs cognitifs, rend compte d'une grande partie (près de 50%) de la variance de la discrimination envers trois des quatre extra-groupes à l'étude. Mais ce modèle n'explique qu'une faible partie de la variance du favoritisme envers l'intra-groupe.

Que l'on analyse l'effet isolé de chacune des variables ou que, par des méthodes de régression multiple, on analyse l'effet de leur interaction, c'est dans l'explication de la discrimination envers les Haïtiens que le modèle semble le plus valide et le plus approprié.

Le modèle n'a pas beaucoup de validité pour expliquer la discrimination exprimée envers les Québécois anglophones de même que la disposition à louer à des membres de ce groupe. Au contraire, n'était la distribution des scores à la variable discrimination, nos résultats pourraient laisser croire que les propriétaires favorisent de façon égale les membres de ce groupe et les Québécois francophones. Nous ne pouvons que constater le phénomène; à cause des limites mêmes des méthodes corrélationnelles, nous ne sommes pas en mesure d'apporter une explication satisfaisante.

Le modèle développé par Tajfel (1978a, 1978b, 1978c) semble plutôt valide pour certains extra-groupes particuliers, mais pas du tout pour d'autres extra-groupes. Pour expliquer pleinement ces différences, il

faudrait faire une étude descriptive approfondie des relations qui existent entre, d'une part, les Québécois francophones et, d'autre part, les différents groupes ethniques. Tout ce que notre description superficielle des stéréotypes peut nous apprendre c'est que les stéréotypes associés aux Haïtiens sont beaucoup plus négatifs et agressifs que ceux associés à tout autre groupe ethnique. De plus, les résultats obtenus pour la variable valeur de l'immeuble montrent que les propriétaires québécois francophones associent des problèmes différents et particuliers au fait de louer à chacun des groupes ethniques. Des recherches plus approfondies sont nécessaires pour investiguer l'effet de cette variable.

Les expériences de laboratoire auxquelles Tajfel (1978a, 1978b, 1978c) renvoie lorsqu'il explicite son modèle, étaient planifiées en fonction d'une distinction claire et univoque entre deux groupes; il en était de même des manipulations expérimentales qui ont suivi l'exposé de son modèle. Il semble que, dans la réalité, il en soit autrement. Nous l'avons vu, la discrimination envers les Haïtiens est claire et sans ambiguïté. C'est aussi pour expliquer la discrimination envers ce groupe que le modèle est le plus valide. Les conclusions mitigées de Kalmuss et coll. (1981) et de Skevington (1981) étaient attribuables à des défauts méthodologiques. Certes, Brown (1978) a confirmé plusieurs de ses hypothèses en utilisant, en situation réelle, une matrice qui, de par son format, a comme particularité de mettre en évidence la distinction qui existe déjà entre les groupes. Est-il possible que les résultats de Brown (1978) n'aient été que le reflet de son instrument de mesure de la discrimination?

En fait, force nous est de conclure que le modèle de Tajfel permet d'expliquer la discrimination exercée envers l'extra-groupe lorsque cette discrimination est très forte. Les autres études sur le terrain ont utilisé les matrices de Tajfel pour mesurer la discrimination; nous avons vu précédemment que ces matrices mettent les groupes en opposition les uns avec les autres. Nous croyons que les expériences sur le terrain qui utilisent, pour la discrimination, une mesure propre à renforcer indument le processus de catégorisation et par conséquent, la discrimination elle-même, contiennent un biais en faveur du modèle de Tajfel. Nos résultats montrent que ce modèle est plus pertinent pour expliquer une situation où la discrimination est forte, exemple les Haïtiens, que pour expliquer une situation où la discrimination est moins apparente.

L'instrument que nous avons développé présente certaines lacunes, notamment pour mesurer les ressemblances entre le sujet et son intra-groupe, de même que pour mesurer l'importance de la l'identité raciale et ethnique du sujet dans ses relations avec ses locataires. Toutefois, même si, pour certaines variables, la variation des réponses est assez faible, les résultats vont généralement dans le sens des hypothèses. Nous sommes convaincus que s'il existe un biais dû à l'instrumentation, il joue contre les hypothèses et que les coefficients de corrélation ont tendance à être sous-évalués. En effet, si les valeurs associées à une variable varient peu, le coefficient de corrélation entre cette variable et une autre est faible. Si notre instrument permettait une plus grande variation des scores, les coefficients de corrélation seraient, croyons-nous, plus élevés qu'ils ne le sont. De plus, la discrimination, telle

que nous l'avons mesurée, suppose que le propriétaire avoue avoir des comportements tout à fait illégaux. Nous pouvons donc, ici encore, supposer que notre mesure de la discrimination est sous-évaluée et qu'il y a, en fait, sur les échelles mesurant la disposition à louer, une variation plus grande que celle que nous avons mesurée.

Notre étude permet aussi de réaliser la complexité des relations intergroupes. En isolant l'effet de chacune des variables et en n'étudiant les interactions qu'entre deux groupes à la fois, les recherches en laboratoire escamotent des phénomènes très importants. Nos résultats montrent clairement que certaines variables importantes pour expliquer la discrimination envers certains groupes, le sont moins ou pas du tout pour expliquer la discrimination envers d'autres groupes. En outre, la variation simultanée de plusieurs paramètres montre l'importance de certains d'entre eux et la presque futilité de certains autres. Toutefois, les limites inhérentes aux analyses corrélationnelles que nous avons effectuées, rendent impossible l'étude des causes de ces phénomènes.

Nous proposons donc que les principales conclusions de notre étude servent d'hypothèses à une étude plus complexe, dans laquelle on fera varier non seulement les extra-groupes, mais aussi le contexte relationnel où se situent les interactions entre les groupes. Enfin, nous reprenons à notre compte la critique de Lemaire (1978) affirmant que Tajfel, dans l'exposé de sa théorie, a poussé celle-ci au-delà de ce que permettraient ses assises empiriques. Toutefois, si l'on considère la recherche que ses spéculations ont engendrée et stimulée, son audace a été salutaire à la psychologie sociale, qui avait tendance à s'enliser

dans ses tentatives en vue de généraliser à des phénomènes intergroupes, les résultats tirés de situations expérimentales essentiellement interpersonnelles.

### Références

- Aboud, F. Ethnic self-identity. In R. C. Gardner & R. Kalin (Eds.), A Canadian Psychology of Ethnic Relations. Toronto: Methuen, 1981.
- Allen, V. L. & Wilder, D. A. Categorization, belief similarity and intergroup discrimination. Journal of Personality and Social Psychology, 1975, 32, 971-977.
- Ardono, T. W., Frenkel-Brunswick, E., Levinson, D. J. & Sanford, R. N. The authoritarian personality. New-York: Harper, 1950.
- Ashmore, R. & Del Boca, F. Psychological approaches to understanding intergroup conflicts. In P. A. Katz (Ed.), Toward the elimination of racism. New York: Pergamon Press inc., 1976.
- Ashmore R. D. & Del Boca, F. K. Conceptual approaches to stereotypes and stereotyping. In D. L. Hamilton (Ed.), Cognitive processes in stereotyping and intergroup behavior. Hillsdale, N. J.: Erlbaum, 1981.
- Austin, W. G. & Worshel, S. The social psychology of intergroup relations. Monterey, California: Books Cole Publishing Compagny, 1979.
- Banton, M. The idea of race. Boulder Col: Westview Press, 1978.
- Banton, M. Two theories of racial discrimination in housing. Ethnic and Racial Studies, 1979, 2(4), 416-427.
- Barnett, A., Pickvance, C. & Ward, R. Some factors underlying racial discrimination in housing: A preliminary report on Manchester. Race, 1971, 12(1), 75-85.
- Berkowitz, L. Agression: A social psychological analysis. New York: McGraw-Hill, 1962.

- Billig, M. Social psychology and intergroup relations. London: Academic Press, 1976.
- Billig, M. & Tajfel, H. Social Categorization and similarity in intergroup behaviour. European Journal of Social Psychology, 1973, 3(1), 27-52.
- Blalock, H. M. Toward a theory of minority-group relations. New York: John Wiley and Sons Inc., 1967.
- Branthwaite, A., Doyle, S. & Lightbown, N. The balance between fairness and discrimination. European Journal of Social Psychology, 1979, 9, 149-163.
- Branthwaite, A. & Jones, J. E. Fairness and discrimination. European Journal of Social Psychology, 1975, 5(3), 323-338.
- Breakwell, G. Some effects of marginal social identity. In H. Tajfel (Ed.), Differentiation between social groups. London: Academic Press, 1978.
- Breakwell, G. M. Illegitimate group membership and intergroup differentiation. British Journal of Social and Clinical Psychology, 1979, 18, 141-149.
- Brewer, M. B. Determinants of social distance among East African tribal groups. Journal of Personality and Social Psychology, 1968, 10, 279-289.
- Brewer, M. B. In-group bias in the minimal intergroup situation: A cognitive-motivational analysis. Psychological Bulletin, 1979, 86, 307-324.

- Brewer, M. B. Ethnocentrism and its role in interpersonal trust. In M. B. Brewer & B. E. Collins (Eds.), Scientific inquiry and the social sciences. San Francisco: Jossey Bass, 1981.
- Brewer, M. B. & Campbell, D. T. Ethnocentrism and intergroup attitudes: East African evidence. New York: Wiley, 1976.
- Brewer, M. B. & Silver, M. Ingroup bias as a function of task characteristics. European Journal of Social Psychology, 1978, 8, 393-400.
- Brown, R. Divided we fall: An analysis of relations between sections of factory workforce. In H. Tajfel (Ed.), Differentiation between social groups. London: Academic Press, 1978.
- Brown, R. J. & Turner, J. C. The criss-cross categorization effect in intergroup discrimination. British Journal of Social and Clinical Psychology, 1979, 18, 371-383.
- Brown, R. J. & Turner, J. C. Interpersonal and intergroup behaviour. In J. C. Turner & H. Giles (Eds.), Intergroup behaviour. Oxford: Basil Blackwell Publications, 1981.
- Bruner, J. S. & Perlmutter, H. V. Compatriot and foreigner. A study of impression formation in three countries. Journal of Abnormal and Social Psychology, 1957, 55, 253-260.
- Cantor, N. & Mischel, W. Prototypes in person perception. In L. Berkowitz (Ed.), Advances in experimental social psychology, 1979, 12, 3-52.
- Charbonneau, Y. Le racisme au Québec. Actes du Colloque du Mouvement Québécois contre le Racisme, Montréal, 1979.

Commins, B. & Lockwood, J. The effects of status differences, favoured treatment and equity on intergroup comparisons. European Journal of Social Psychology, 1979, 9, 281-289.

Commins, B. & Lockwood, J. Social comparison and social inequality: An experimental investigation of intergroup behaviour. British Journal of Social and Clinical Psychology, 1979, 18, 285-289.

Deconchy, J. P. Laboratory experimentation and social field experimentation: An ambiguous distinction. European Journal of Social Psychology, 1981, 11, 323-347.

Deschamps, J. C. L'attribution et la catégorisation sociale. Berne, Suisse: Peter Lang, 1976.

Deschamps, J. C. Effects of crossing category membership on quantitative judgement. European Journal of Social Psychology, 1977, 7, 517-521.

Deschamps, J. C. & Doise, W. Crossed category memberships in intergroup relations. In H. Tajfel (Ed.), Differentiation between social groups. London: Academic Press, 1978.

Deschamps, J. C. & Doise, W. L'effet des appartenances catégorielles. In W. Doise (Ed.), Expériences entre groupes. Paris: Mouton, 1979.

Dion, K. L. Cohesiveness as a determinant of ingroup-outgroup bias. Journal of Personality and Social Psychology, 1973, 28, 163-171.

Doise, W. Relations et représentations intergroupes. In S. Moscovici (Ed.), Introduction à la psychologie sociale 2. Paris: Larousse Université, 1973.

- Doise, W. Rencontres intergroupes et catégorisation. In W. Doise (Ed.), Expériences entre groupes. Paris: Mouton éditeur, 1974.
- Doise, W. Les préjugés et la différenciation catégorielle. In W. Doise, J. C. Deschamps & G. Mugny (Eds.), Psychologie sociale expérimentale. Paris: Armand Collin, 1978.
- Doise, W., Csepeli, G., Dann, Z., Gouge C., Larsen K. & Ostell, A. Experimental investigation into the formation of intergroup representation. European Journal of Social Psychology, 1972, 2(2), 202-204.
- Doise, W., Deschamps, J. C. & Meyer, G. Accentuation des ressemblances intra-catégorielles. In W. Doise (Ed.), Expériences entre groupes. Paris: Mouton, 1979.
- Doise, W. & Sinclair, A. The categorization process in intergroup relations. European Journal of Social Psychology, 1973, 3(2), 145-157.
- Festinger, L. A theory of social comparison processes. Human Relations, 1957, 7, 117-140.
- Gerard, M. B. & Hoyt, M. F. Distinctiveness of social categorization and attitude toward ingroup members. Journal of Personality and social psychology, 1974, 29, 836-842.
- Hamilton, D. L. A cognitive-attributional analysis of stereotyping. In L. Berkowitz (Ed.), Advances in experimental social psychology (vol. 12). New York: Holt Rinehart and Winston, 1979.

Hamilton, D. L. Stereotyping and intergroup behavior: Some thoughts on the cognitive approach. In D. L. Hamilton (Ed.), Cognitive processes in stereotyping and intergroup behavior. Hillsdale, N.J.: Erlbaum, 1981.

Hamilton D. L. & Gilford, R. K. Illusory correlation in interpersonal perception: A cognitive basis of stereotypic judgement. Journal of Experimental Social Psychology, 1976, 12, 392-407.

Hewstone, M., Fuicham, F. & Jaspars, J. Social categorization and similarity in intergroup behaviour: A replication with "penalties". European Journal of Social Psychology, 1981, 11, 101-107.

Howard, J. W. & Rothbart, M. Social categorization and memory for in-group and out-group behavior. Journal of Personality and Social Psychology, 1980, 38(2), 301-310.

Johnson, D., Porter, R. & Mateljan, P. Racial discrimination in apartment rental. Journal of Applied Social Psychology, 1971, 1(4), 364-377.

Kalmuss, D., Gurin, P. & Townsend, A. Feminist and sympathetic feminist consciousness. European Journal of Social Psychology, 1981, 11, 131-147.

Katz, D. & Braley, K. Social stereotypes of one hundred college students. Journal of Abnormal and Social Psychology, 1933, 28, 280-290.

Lemaine, G. Inégalité, comparaison et incomparabilité: esquisse d'une théorie de l'originalité sociale. Bulletin de Psychologie, 1966, 20, 24-32.

- Lemaine, G. Social differentiation and social originality. European Journal of Social Psychology, 1974, 4, 17-52.
- Lemaine, G. & Kastersztein, J. Recherches sur l'originalité sociale, la différenciation et l'incomparabilité. Bulletin de Psychologie, 1972, 25, 673-693.
- Lemaine, G., Kastersztein, J. & Personnaz, B. Social differentiation. In H. Tajfel (Ed.), Differentiation between social groups, London: Academic Press, 1978.
- Lemaine, G. & Personnaz, B. Dissimilation, differential assimilation and social identity. European Journal of Social Psychology, 1981, 11, 27-42.
- Levine, R. A. & Campbell, D. T. Ethnocentrism: Theories of conflict, ethnic attitudes and group behaviors. New York: John Wiley & Sons, 1972.
- McIntosh, N. & Smith, D. J. The extent of racial discrimination (Vol. XL, broadsheet no. 547), London: PEP Publications, 1975.
- Mervis, C. B. & Rosch, E. Categorization of natural objects. Annual Review of Psychology, 1981, 32, 89-115.
- Nie, N. H., Hull, C. H., Jenkins, J. C., Steinbrenner, K. & Bent, D. H. Statistical package of the social science. (2ième ed.). New York: Mc Graw Hill, 1975.
- Quann, D. Racial discrimination in housing. Ottawa: Conseil canadien du développement social, 1979.
- Pettigrew, T. F. Extending stereotype concept. In D. L. Hamilton (Ed.), Cognitive processes in stereotyping and intergroup behavior, Hillsdale, N.J.: Erlbaume, 1981.

- Rex, J. The concept of housing class and sociology of race relations. Race, 1971, 12(3), 293-301.
- Rokeach, M. The open and closed mind. New York: Basic Books, 1960.
- Rothbart, M., Evans, M. & Fulero, S. Recall for confirmation events: Memory processes and the maintenance of social stereotypes. Journal of Experimental Social Psychology, 1979, 15, 343-345.
- Saltman, J. Housing discrimination: Policy research methods and results. Annals of the American Academy of Political and Social Science, 1979, 441, 189-196.
- Service de la diffusion du bureau de la statistique du Québec. Annuaire du Québec, 1979-1980 (57ième édition). Québec: Editeur Officiel du Québec, 1980.
- Sherif, M. Group conflict and cooperation. London: Routledge and Kegan Paul, 1967.
- Sherif, M., Harvey, O. J., White, B. J., Hood, W. R. & Sherif, C. W. Intergroup conflict and cooperation: The robbers cave experiment. Norman, Oklahoma: Book Exchange, 1961.
- Sherif, M. & Sherif, C. W. An outline of social psychology. New York: Harper, 1956.
- Skevington, S. M. Intergroup relations and nursing. European Journal of social psychology, 1981, 11(1), 43-60.
- Simoneau, J. (Ed.). Avant de se retrouver tout nu dans la rue; le problème du logement. Montréal: Editions Parti Pris, 1977.
- Tajfel, H. The anchoring effects of value in a scale of judgements. British Journal of Psychology, 1959, 50, 294-304.

- Tajfel, H. The formation of national attitudes: A social psychological perspective. In M. Sherif (Ed.), Interdisciplinary relationship in the social sciences. Chicago: Aldine, 1969(a).
- Tajfel, H. Cognitive aspects of prejudice. Journal of Biosocial Sciences, 1969(b), supplément no 1, 173-191.
- Tajfel, H. Experiments in intergroup discrimination. Scientific American, 1970(a), 223(5), 96-102.
- Tajfel, H. Aspects of national and ethnic loyalty. Social Science Information, 1970(b), 9, 119-144.
- Tajfel, H. La catégorisation sociale. In S. Moscovici (Ed.), Introduction à la psychologie sociale 1. Paris: Larousse Université, 1972(a).
- Tajfel, H. Experiments in vacuum. In J. Israel & H. Tajfel (Eds.), The context of social psychology. London: Academic Press, 1972(b).
- Tajfel, H. Social identity and intergroup behavior. Social Science Information, 1974, 13, 307-322.
- Tajfel, H. Interindividual behaviour and intergroup behaviour. In H. Tajfel (Ed.), Differentiation between social groups. London: Academic Press, 1978(a).
- Tajfel, H. Social categorization, social identity and social comparison. In H. Tajfel (Ed.), Differentiation between social groups. London: Academic Press, 1978(b).
- Tajfel, H. The achievement of group differentiation. In H. Tajfel (Ed.), Differentiation between social groups. London: Academic Press, 1978(c).

- Tajfel, H. Individuals and groups in social psychology. British Journal of Clinical and Social Psychology, 1979(a), 18, 183-190.
- Tajfel, H. Human intergroup conflict: Useful and less useful forms of analysis. In M. Von Cranach, K. Foppa, W. Lepenies & D. Ploog (Eds.), Human ethology: the claims and limits of a new discipline. Cambridge: Cambridge University Press, 1979(b).
- Tajfel, H. Human groups and social categories: Studies in social psychology. Cambridge: Cambridge University Press, 1981(a).
- Tajfel, H. Social stereotypes and social groups. In J. C. Turner & H. Giles (Eds.), Intergroup behaviour. Oxford: Basil Blackwell, 1981(b).
- Tajfel, H. Social psychology of intergroup relations. Annual Review of Psychology, 1982, 33, 1-39.
- Tajfel, H. & Billig, M. Familiarity and categorization in intergroup behavior. Journal of Experimental Social Psychology, 1974, 10(2), 159-170.
- Tajfel, H., Billig, M. G., Bundy R. & Flament, C. Social categorization and intergroup behaviour. European Journal of Social Psychology, 1971, 1(2), 149-178.
- Tajfel, H., Sheikh, A. A. & Gardner, R. C. Content of stereotypes and the inference of similarity between members of stereotyped groups. Acta Psychologica, 1964, 22, 191-201.
- Tajfel, H. & Turner, J. C. An integrative theory of intergroup conflicts. In W. G. Austin & S. Worchel (Eds.), The social psychology of intergroup relation. Monterey, Cal.: Brooks Cole, 1979.

- Tajfel, H. & Wilkes, A. L. Classification and quantitative judgements. British Journal of Psychology, 1963, 54, 101-114.
- Taylor, D. M. Stereotypes and intergroup relations. In R. C. Gardner & R. Kalin (Eds.), A canadian psychology of ethnic relations. Toronto: Methuen, 1981.
- Taylor, D. M. & Brown, R. J. Toward a more social social psychology. British Journal of Social and Clinical Psychology, 1979, 18, 173-180.
- Taylor, S. E. A categorization approach to stereotyping. In D. L. Hamilton (Ed.), Cognitive processes in stereotyping and intergroup behavior. Hillsdale, New Jersey: Erlbaum, 1981.
- Turner, J. C. Social comparison and social identity: Some prospects for intergroup behaviour. European Journal of Social Psychology, 1975, 5, 5-34.
- Turner, J. C. Social categorization and social discrimination in the minimal group paradigm. In H. Tajfel (Ed.), Differentiation between social groups. London: Academic Press, 1978(a).
- Turner, J. C. Social comparison, similarity and ingroup favouritism. In H. Tajfel (Ed.), Differentiation between social groups. London: Academic Press, 1978(b).
- Turner, J. C. Fairness or discrimination in intergroup behaviour? A reply to Branthwaite, Doyle & Lightbown. European Journal of Social Psychology, 1980, 10, 131-144.
- Turner, J. C. The experimental social psychology of intergroup behaviour. In J. C. Turner & H. Giles (Eds.), Intergroup behaviour. Oxford: Basil Blackwell, 1981.

Turner, J. C. & Brown, R. Social status, cognitive alternatives and intergroup relations. In H. Tajfel (Ed.), Differentiation between social groups. London: Academic Press, 1978.

Turner, J. C. & Giles, H. The social psychology of intergroup behaviour. In J. C. Turner & H. Giles, Intergroup behaviour. Oxford: Basil Blackwell, 1981.

Van Knippenberg, A. Status differences comparative relevance and intergroup differentiation. In H. Tajfel (Ed.), Differentiation between social groups. London: Academic Press, 1978.

Van Knippenberg, A., Wilke H., Devries, N. K. Social comparison on two dimensions. European Journal of Social Psychology, 1981, 11, 267-283.

Vaughan, G. M., Tajfel, H. & Williams, J. Bias in reward allocation in an intergroup and interpersonal context. Social Psychology Quarterly, 1981, 44, 42-48.

Wilder, D. A. Reduction of intergroup discrimination through individuation of outgroup. Journal of Personality and Social Psychology, 1978, 36(12), 1361-1373.

Wilder, D. A. Perceiving persons as a group: Categorization and intergroup relations. In D. L. Hamilton (Ed.), Cognitive processes in stereotyping and intergroup behavior. Hillsdale, N.J.: Erlbaum, 1981.

Wilder, D. A. & Thompson, J. E. Intergroup contact with independent manipulations of in-group and out-group interaction. Journal of Personality and Social Psychology, 1980, 38(4), 589-603.

Wilson, W., Chun N. & Kayatani, M. Projection, attraction and strategy choices in intergroup competition. Journal of Personality and Social Psychology, 1965, 2, 432-435.

Wilson, W. & Kayatani, M. Intergroup attitudes and strategies in game between opponents of the same or of different races. Journal of Personality and Social Psychology, 1968, 9, 24-30.

APPENDICE A

Manipulation expérimentale du  
groupe minimal

Un groupe de sujets se connaissant tous, sont rassemblés dans une pièce où ils visionnent une série de diapositives montrant des points ("dots"). Une première tâche donnée aux sujets consiste à estimer le nombre de points sur chaque diapositive. L'expérimentateur dit aux sujets qu'ils seront répartis en deux groupes: le groupe A, regroupant ceux qui ont tendance à surestimer le nombre de points, et le groupe B, regroupant ceux qui ont tendance à sous-estimer le nombre de points. En réalité, les sujets sont répartis au hasard dans les deux groupes.

Chaque sujet est ensuite isolé dans un cubicule de travail. Là, un expérimentateur lui dévoile le groupe auquel il/elle appartient, sans lui dire quels sont les autres membres de son groupe. On lui remet ensuite un cahier de travail avec les instructions suivantes. Les expérimentateurs ont une certaine somme d'argent à distribuer aux sujets après l'expérience et ne savent pas comment la distribuer. Le cahier comprend un certain nombre de matrices de chiffres. Chaque matrice est composée de deux rangées de chiffres. A chacune des rangées, un numéro (représentant un des sujets du groupe initial) et une lettre (représentant le groupe A ou B) sont associés. Il est à noter que le sujet connaît le groupe auquel il est associé, mais qu'il ignore à qui les numéros font référence. Il lui est tout simplement dit que son numéro n'apparaît pas dans son cahier. Voici un exemple d'une page d'un cahier de travail.

## Tableau A

Exemple d'une page d'un cahier de travail (Tajfel, 1970)

Booklet for person no 53 member of group A

These numbers are reward for

No 74 member of group B	25	23	21	19	17	15	13	11	9	7	5	3	1
No 44 member of group A	19	18	17	16	15	14	13	12	10	9	8	7	6

You have to choose a single box for the members of both groups.

Please fill in below details of the box you have just chosen

Reward for no 74 member of group B	21
------------------------------------	----

Reward for no 44 member of group A	17
------------------------------------	----

Le cahier comprend six matrices différentes, chacune étant répétée trois fois selon trois types de choix: soit un choix entre deux membres de l'intra-groupe, un choix entre deux membres de l'extra-groupe et un choix entre un membre de l'intra-groupe et un membre de l'extra-groupe. Chacune des matrices est faite de façon à mettre en conflit deux des trois stratégies suivantes: (1) maximiser le profit conjoint des deux groupes, en extorquant le plus d'argent possible à l'expérimentateur, sans tenir compte des distinctions entre les groupes découlant de la

première partie de l'expérience mais en considérant l'ensemble du groupe, "Maximum Joint Profit (MJP)", (2) maximiser le profit de l'intra-groupe, sans se préoccuper du profit de l'autre groupe, "Maximum Ingroup Payoff (MIP)", (3) maximiser les différences entre les gains des deux groupes, en favorisant l'intra-groupe, "Maximum Difference (D)".

APPENDICE B

Sélection aléatoire des sujets

Dans un premier temps, toutes les rues du quartier-cible ont été numérotées aléatoirement, de 01 à 99. Aucun numéro n'a été assigné aux rues qui n'égalent pas au moins la moitié de la longueur moyenne des rues situées dans le quartier-cible. De plus, deux numéros ont été assignés aux rues dont la longueur équivaut au double de cette longueur moyenne. Ensuite, cent nombres de deux chiffres ont été sélectionnés à partir d'une table aléatoire. A chacun de ces nombres, correspond une rue. Enfin, pour chacune de ces rues, un nombre de quatre chiffres a été sélectionné aléatoirement, ce dernier correspond au numéro civil.

Le Service des Cadastres de la ville de Montréal met à la disposition du public la liste complète des propriétés de même que les noms et adresses des propriétaires. Chacune des cent adresses sélectionnées fut repérée dans ces listes. Dans le cas où l'adresse sélectionnée n'existait pas, l'adresse la plus proche était choisie. En plus, pour chacune de ces adresses, le nom et l'adresse des propriétaires des trois logements adjacents, soit en remontant ou en descendant la liste, étaient notés comme remplaçants éventuels.

L'enquête se déroulant exclusivement auprès des propriétaires québécois francophones, des critères sévères ont été instaurés afin d'éviter des situations embarrassantes. Si les noms et prénoms d'un propriétaire avaient une consonnance autre que française, celui-ci était éliminé. Étaient aussi éliminés les propriétaires pour qui les renseignements inclus sur les fiches du Service des Cadastres étaient libellés en anglais. Une banque de 400 propriétaires québécois francophones ayant au moins un logement locatif dans le quartier-cible a été constituée.

7. C

**APPENDICE C**

**Prise de contact téléphonique**

Il est à noter que les prises de contact téléphoniques ont été effectuées soit par l'auteur, soit par une assistante. Les deux personnes essayaient de s'en tenir le plus possible à l'un ou l'autre des deux scénarios suivants.

1. Dans le cas de l'auteur

Bonjour, mon nom est Louise Potvin et je suis présentement étudiante en maîtrise à l'Université Concordia. Je fais présentement une étude sur les relations entre propriétaires et locataires. Evidemment, quelqu'un qui s'intéresse aux relations propriétaires-locataires doit rencontrer des propriétaires. En fouillant dans les cadastres à la Ville de Montréal, j'ai vu que vous êtes propriétaire d'un logement situé au ...(l'adresse). Je me demandais si vous accepteriez de me rendre service en me rencontrant pour une entrevue qui dure environ une heure. Je me déplacerais pour aller chez vous, à une heure qui vous convient. Pouvons-nous prendre rendez-vous dans les jours qui viennent?

2. Dans le cas de l'assistante

Bonjour, mon nom est Guylaine Robitaille. Je travaille présentement pour une étudiante qui fait sa maîtrise à l'Université Concordia. Elle s'intéresse aux relations entre propriétaires et locataires. Pour ce faire, elle a besoin de rencontrer des propriétaires. Par le Service des Cadastres de la Ville de Montréal, nous avons vu que vous êtes propriétaire d'un logement situé au ...(l'adresse). Nous voudrions savoir si vous accepteriez de nous rendre service soit en me rencontrant, soit en rencontrant la responsable de la recherche pour une entrevue qui dure

environ une heure. Elle ou moi se déplacerait pour aller chez vous, à une heure qui vous convient. Pouvons-nous prendre rendez-vous dans les jours qui viennent?

APPENDICE D

Protocole d'entrevue

1. Qu'est-ce qu'un bon locataire? Parmi tous les locataires que vous avez eus, il y a en sûrement un(e) que vous considérez comme le/la meilleur(e). Pouvez-vous en faire une description la plus détaillée possible?

2. Qu'est-ce qu'un mauvais locataire? Parmi tous les locataires que vous avez eus, il y en a certainement un(e) que vous considérez comme le/la pire. Pouvez-vous en faire une description la plus détaillée possible?

3. Les expériences précédentes que vous avez eues avec des bons et des mauvais locataires vous aident-elles lorsque vous rencontrez quelqu'un qui vient pour louer un logement? Comment?

4. Existe-t-il des critères qui font que vous êtes plus enclin à louer un logement à quelqu'un qui les possède, des caractéristiques qui font que vous avez plus facilement confiance que ces personnes seront de bons locataires?

5. Existe-t-il des critères qui font que vous êtes peu enclin à louer un logement à quelqu'un qui les possède, des caractéristiques qui font que vous n'avez pas facilement confiance que ces personnes seront de bons locataires?

6. Lorsque vous rencontrez quelqu'un qui veut louer un logement, la simple vue de cette personne vous donne un certain nombre d'informations; la couleur de ses cheveux, si c'est un homme ou une femme, etc. De plus, vous posez un certain nombre de questions afin de compléter ces informations. Toute cette information peut vous aider à vous faire une idée sur le fait que cette personne fera ou non un bon locataire. Je vais énumérer certains types d'information que vous pouvez obtenir avant de louer un logement. Pour chacune de ces catégories d'information, pouvez-vous indiquer sur une échelle de 0 à 10 si ce type d'information peut vous permettre de faire des prévisions sur sa qualité de locataire, si ces informations jouent dans votre décision de louer ou non?

- a) le sexe de la personne
- b) la situation familiale
- c) la race
- d) le revenu
- e) la nationalité
- f) l'occupation

7. Lorsque vous rencontrez un(e) locataire, rien qu'à vous voir, il/elle sait tout de suite que vous êtes (a) un homme (femme), (b) un(e) propriétaire (c) blanc (blanche), (d) Québécois(e) francophone. Chacune de ces caractéristiques fait qu'une personne qui ne vous connaît pas, peut vous classifier selon ces catégories. Pouvez-vous indiquer sur une échelle de 0 à 10 à quel point chacune de ces caractéristiques représente un aspect important dans vos relations avec vos locataires?

8. Quand vous regardez l'ensemble des Québécois(es) francophones, vous est-il possible d'imaginer un(e) québécois(e) francophone typique; celui (celle) qui ressemblerait aux plus de personnes possible? (Si non, passer à 9a.)

9. Pouvez-vous penser à cette personne, essayer de vous en faire une image mentale? Quelles sont les caractéristiques que vous partagez avec cette personne? En quoi, lui ressemblez-vous? (Passer à la question 10.)

9a. Est-ce que vous pouvez alors en imaginer quelques-unes? 9b. Choisissez-en un(e) avec lequel(le) vous partagez le plus de caractéristiques. Pouvez-vous énumérer ces caractéristiques que vous partagez avec cette personne.

10. Parmi ces caractéristiques, lesquelles sont essentielles à votre personnalité?

Plusieurs groupes ethniques sont représentés à Montréal par des communautés. Parmi elles, nous allons nous attarder aux communautés des:

Québécois francophones

Québécois anglophones

Italiens

Haïtiens

Asiatiques

11. Selon votre expérience et ce dont vous avez entendu parler, jusqu'à quel point les individus à l'intérieur de ces groupes sont-ils homogènes, c'est-à-dire jusqu'à quel point sont-ils plus ou moins pareils.

Pour vous faciliter la tâche, voici 15 cartes blanches. Supposons que chacune de ces cartes représente 1 Québécois(e) francophone choisi(e) au hasard parmi l'ensemble des Québécois(es) francophones vivant à Montréal. Supposons que vous en avez choisi 15, chacun représenté par une carte. Pouvez-vous distribuer ces 15 cartes selon que vous croyez que les Québécois(es) francophones ainsi choisi(e)s se ressembleraient. Par exemple, si vous distribuez les 15 cartes en une seule pile, cela signifie que vous pensez que les Québécois(es) francophones sont tous(tes) plus ou moins pareil(le)s. Pouvez-vous répéter cet exercice avec chacun des groupes suivants.

- |                           |                           |
|---------------------------|---------------------------|
| a) Québécois francophones | } vivant<br>à<br>Montréal |
| b) Québécois anglophones  |                           |
| c) Italiens               |                           |
| d) Haïtiens               |                           |
| e) Asiatiques             |                           |

12. Le statut (valeur) d'un immeuble dans lequel se trouvent des logements locatifs change-t-il selon les locataires qui l'habitent? Sur une échelle de -10 à 10 pouvez-vous indiquer pour chacun des groupes, si le fait de louer à une personne appartenant aux groupes suivants augmente, diminue ou ne change pas la valeur de la maison? Le pôle négatif signifie une diminution, 0 signifie aucun changement et le pôle positif signifie une augmentation de la valeur de l'immeuble.

- a) Québécois francophones
- b) Québécois anglophones
- c) Italiens
- d) Haïtiens
- e) Asiatiques

13. Pouvez-vous indiquer sur une échelle de -10 à 10 selon que vous pensez qu'une personne faisant partie de ces groupes a plus de chances de réussite ou s'il (elle) est handicapé(e) socialement?

- a) Québécois francophones
- b) Québécois anglophones
- c) Italiens
- d) Haïtiens
- e) Asiatiques

14. Si on reprend chacune des échelles de la question précédente, pour quelles raisons croyez-vous qu'il en est ainsi? Sur une échelle de -10 à 10, indiquez jusqu'à quel point vous croyez que ces raisons sont valables, justes?

- a) Québécois francophones
- b) Québécois anglophones
- c) Italiens
- d) Haïtiens
- e) Asiatiques

15. Si on reprend chacune des échelles de la question 13, imaginez-vous ce que sera Montréal dans 10 ans. En reprenant les mêmes données que celles de la question 13, pouvez-vous indiquer comment vous évaluez les chances de réussite pour les membres de chacun de ces groupes dans 10 ans?

- a) Québécois francophones
- b) Québécois anglophones
- c) Italiens
- d) Haïtiens
- f) Asiatiques

16. Vous est-il déjà arrivé de refuser de louer à des Québécois(es) francophones? Pourquoi?

17. Dans l'hypothèse où vous seriez complètement libre de louer vos logements à qui vous voulez, et qu'il n'y ait aucune loi vous obligeant à ne pas discriminer. Pouvez-vous indiquer sur une échelle de -10 à 10 dans quelle mesure vous loueriez vos logements à des Québécois francophones? Le pôle négatif signifie que vous avez une dépréférence, 0 signifie que vous êtes indifférent et le pôle positif signifie que vous avez une préférence.

18. Croyez-vous qu'il y ait des problèmes ou des avantages particuliers au fait de louer un logement à:

- a) des Québécois anglophones
- b) des Italiens

- c) des Haïtiens
- d) des Asiatiques

Lesquels? \_\_\_\_\_

19. Lesquels de ces problèmes ou avantages avez-vous rencontrés personnellement?

20. Si vous aviez le choix complètement, indiquez, sur une échelle de -10 à 10, dans quelle mesure vous loueriez à des:

- a) Québécois anglophones
- b) Italiens
- c) Haïtiens
- d) Asiatiques

Le pôle négatif signifie que vous avez une dépréférence, 0 signifie que vous êtes indifférent(e) et le pôle positif signifie que vous avez une préférence.

21. Avez-vous déjà refusé de louer à des:

- a) Québécois anglophones
- b) Italiens
- c) Haïtiens
- d) Asiatiques

Questions générales

1. Nombre de logements locatifs?
2. Age?
3. Sexe?
4. Depuis que vous avez des logements locatifs, diriez-vous que vous avez souvent, rarement ou jamais, loué à des:
  - a) Québécois francophones
  - b) Québécois anglophones
  - c) Italiens
  - d) Haïtiens
  - e) Asiatiques
5. Habitez-vous l'immeuble dans lequel vous louez des logements?
6. Nombre d'années de scolarité?
7. En plus de vous occuper de vos immeubles, avez-vous une autre occupation? Si oui, laquelle?
8. De quelle façon annoncez-vous les appartements que vous essayez de louer?

APPENDICE E

Cotation de la variable ressemblances

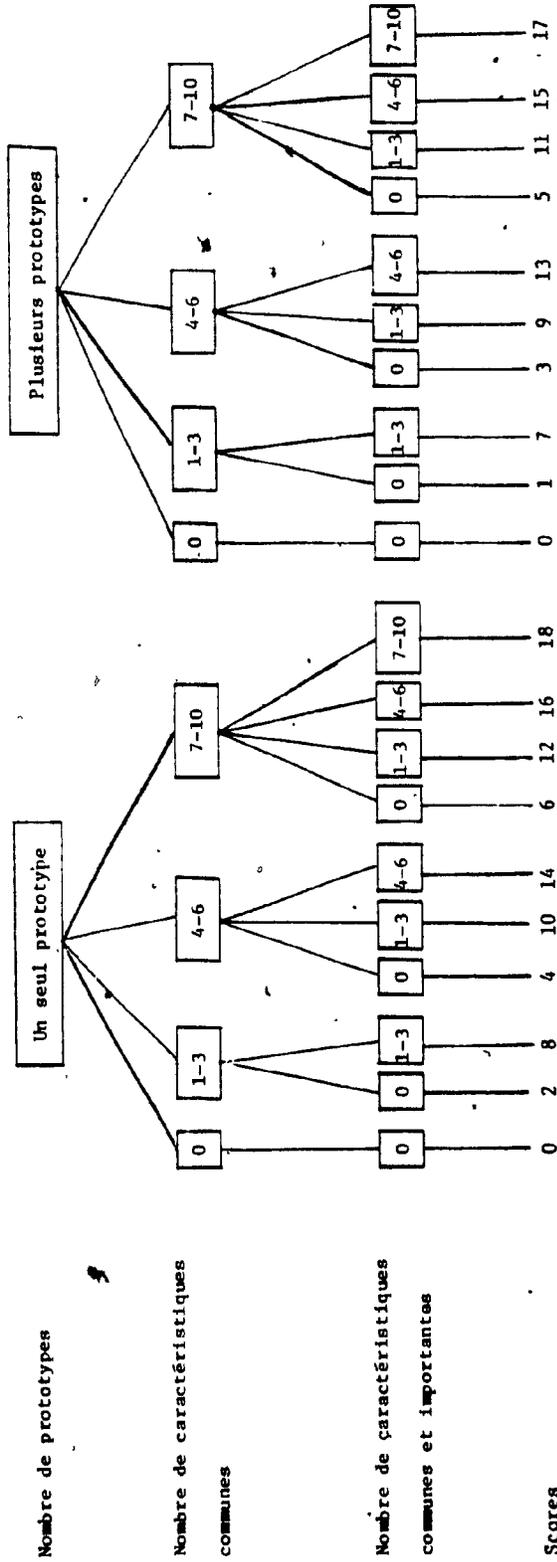
avec l'intra-groupe

Les cotations à la variable ressemblance avec l'intra-groupe ont été faites de façon à respecter trois niveaux de hiérarchie: 1) le sujet identifie un ou plusieurs prototypes, 2) le nombre de caractéristiques que le sujet partage avec le prototype, 3) parmi les caractéristiques énumérées, le nombre de celles qui sont importantes pour le sujet.

Une réponse positive à la question 8 signifie que le sujet identifie un seul prototype, alors qu'une réponse positive à la question 9a signifie que le sujet identifie plus d'un prototype. Donc, pour un nombre égal de caractéristiques communes importantes, ceux qui identifient un seul prototype ont un score plus élevé que ceux qui en identifient plusieurs.

Le tableau de la page suivante illustre la hiérarchie des réponses aux questions 8 à 10.

Cotation de la variable ressemblance avec l'intra-groupe



APPENDICE F

Lettre d'introduction

# CONCORDIA UNIVERSITY



191.

Montréal, mai 1982

Monsieur ou Madame,

Nous vous remercions beaucoup d'avoir accepté de participer à notre recherche. Nous tenons à vous assurer de la plus complète confidentialité de vos réponses; dès que l'entrevue sera terminée, votre nom et votre adresse disparaîtront complètement de nos fichiers. Vous seul(e) surez que vous avez répondu à nos questions.

Les résultats de cette recherche serviront à la rédaction d'une thèse de maîtrise dans laquelle l'auteur cherche à examiner la complexité des relations locataires-propriétaires. Ce travail sera vraisemblablement terminé en octobre 1982, et les résultats seront éventuellement diffusés dans les milieux spécialisés. Vos réponses apparaîtront parmi celles d'une centaine d'autres personnes, sous la forme de statistiques.

Vous pourrez éventuellement obtenir une copie des principaux résultats en faisant la demande à l'adresse mentionnée ci-dessous. Nous sommes aussi disponibles pour vous communiquer toute information que vous jugez importante et que nous sommes en mesure de dévoiler sans déroger au code d'éthique.

Nous vous remercions pour votre collaboration.

Anthony Hilton, Ph.D.  
Professeur agrégé  
Département de psychologie

Louise Potvin  
Assistante de recherche  
Etudiante maîtrise

Guylaine Robitaille  
Assistante de recherche

a/s Dr Anthony Hilton  
Département de psychologie  
Université Concordia  
1455, boul. de Maisonneuve O.  
Montréal, QC. H3G 1M8  
Tel. : 879-4470

APPENDICE G

Introduction à l'entrevue

Je sais qu'un petit propriétaire, contrairement à un gros propriétaire, n'a pas comme but principal de faire de l'argent immédiatement avec ses loyers. Il vise surtout à rentabiliser à long terme son placement initial. Dans ce contexte, un mauvais locataire qui ne paie pas ou qui endommage la propriété, peut faire la différence entre un budget équilibré et des pertes nettes.

Quand vous décidez de louer un logement à quelqu'un vous prenez un risque, surtout si vous ne connaissez pas cette personne. J'imagine qu'au cours des ans, vous avez développé des moyens d'évaluer ou de diminuer ces risques. C'est ce que j'aimerais découvrir au cours de cette entrevue. Certaines des questions que je vais vous poser peuvent vous paraître bizarres. C'est que j'ai en tête certaines hypothèses dont je ne peux vous parler tout de suite afin de ne pas influencer vos réponses.

Je vous assure qu'à la fin de l'entrevue je répondrai à toutes vos questions.

APPENDICE H

Tableaux complémentaires

Tests d'hypothèses sur les différences entre les valeurs obtenues  
pour chacune des variables pour les deux interviewers

	QF		QA		IT		HA		A
	F	P	F	P	F	P	F	P	
Perception de l'homogénéité	0,81 ns		0,10 ns		1,00 ns		0,00 ns		0,83 ns
Valeur de l'immeuble	0,00 ns		0,35 ns		0,17 ns		0,13 ns		1,65 ns
Statut actuel	4,28 0,04		1,45 ns		0,71 ns		2,15 ns		1,67 ns
Légitimité du statut	0,34 ns		0,42 ns		1,15 ns		8,78 0,004		3,74 ns
Perception de stabilité du statut	0,08 ns		0,44 ns		0,07 ns		0,62 ns		0,52 ns
Disposition à louer	1,09 ns		3,00 ns		1,18 ns		1,32 ns		1,77 ns

Corrélations entre les variables nombre de catégories positives,  
 négatives et le nombre total de catégories et les variables  
 dispositions à louer

## DISPOSITION A LOUER

Nombre de catégories	QF	QA	IT	HA	A
Positives	0,07	-0,04	0,18	-0,01	-0,00
Négatives	0,21	-0,00	0,07	-0,08	0,12
Total	0,20	-0,13	0,18	-0,07	0,08

Corrélations entre les variables nombre de catégories positives,  
 négatives et le nombre total de catégories et les variables  
 discrimination envers les extra-groupes

## DISCRIMINATION

Nombre de catégories	QA	IT	HA	A
Positives	0,08	-0,07	0,05	0,06
Négatives	0,17	0,10	0,17	0,05
Total	0,18	0,02	0,15	0,08

Corrélations entre les variables disposition à louer  
et les variables homogénéité des groupes

DISPOSITION A LOUER					
Homogénéité	QF	QA	IT	HA	A
QF	<u>-0,21</u>	-0,08	-0,00	0,28*	0,22
QA	-0,04	<u>-0,03</u>	-0,19	0,15	0,06
IT	-0,13	-0,00	<u>0,03</u>	0,21	0,10
HA	-0,12	-0,02	0,05	<u>0,13</u>	0,07
A	-0,01	-0,00	-0,01	0,02	<u>0,03</u>

Corrélations entre les variables discrimination  
et les variables homogénéité

DISCRIMINATION				
Homogénéité	QA	IT	HA	A
QF	-0,12	-0,14	-0,29*	-0,29*
QA	<u>-0,01</u>	-0,10	-0,11	-0,07
IT	-0,10	<u>-0,11</u>	-0,20	-0,15
HA	-0,10	-0,12	<u>-0,15</u>	-0,13
A	-0,01	-0,01	-0,02	<u>-0,02</u>

Corrélations entre les variables disposition à louer  
et les variables nombre de logements, âge, scolarité

Attitude	QF	QA	IT	HA	A
Nombre de logements	0,05	0,16	0,30**	-0,07	0,03
Age	-0,09	-0,16	-0,21	0,08	-0,26*
Scolarité	-0,12	0,07	0,14	0,01	-0,10

Corrélations entre les variables discrimination  
et les variables nombre de logements, âge, scolarité

Discrimination	QA	IT	HA	A
Nombre de logements	-0,05	-0,17	0,07	0,01
Age	-0,02	0,08	-0,10	0,14
Scolarité	-0,14	-0,18	-0,07	-0,01

## Tableaux résumés des analyses de variances

## Variables relatives à l'attitude envers les groupes

Sources	<u>S.C.</u>	<u>dl</u>	<u>C.M.</u>	<u>F</u>	Sig
Inter sujets	1556,87	57	27,31		
Intra sujets	6632,40	232	28,59		
Inter mesures	3179,54	4	794,88	42,49	0,0001
Résiduelle	3452,86	228	15,14		
Totale	8189,30	289	28,34		

## Les variables relatives à la discrimination envers les extra-groupes

Sources	<u>S.C.</u>	<u>dl</u>	<u>C.M.</u>	<u>F</u>	Sig
Inter sujets	7473,12	57	131,11		
Intra sujets	3101,25	174	17,82		
Inter mesures	1143,01	3	381,00	33,27	0,0001
Résiduelle	1958,24	171	11,45		
Totale	10574,38	231	45,78		

## Tableaux résumés des analyses de variances (suite)

## Les variables relatives à l'homogénéité des groupes

Sources	<u>S.C.</u>	<u>dl</u>	<u>C.M.</u>	<u>F</u>	Sig
Inter sujets	3821,52	41	93,21		
Intra <del>sujets</del>	2080,40	168	12,38		
Inter mesures	607,97	4	151,99	16,93	0,0001
Résiduelle	1472,43	164	8,98		
Totale	5901,92	209	28,24		

## Les variables relatives à la valeur de l'immeuble

Sources	<u>S.C.</u>	<u>dl</u>	<u>C.M.</u>	<u>F</u>	Sig
Inter sujets	710,20	54	13,15		
Intra sujets	2882,00	220	13,10		
Inter mesures	1147,61	4	286,90	35,73	0,0001
Résiduelle	1734,39	216	8,03		
Totale	3592,20	274	13,11		

## Tableaux résumés des analyses de variances (suite)

## Les variables relatives au statut actuel

Sources	<u>S.C.</u>	<u>dl</u>	<u>C.M.</u>	<u>F</u>	<u>Sig</u>
Inter sujets	2763,14	51	54,18		
Intra sujets	5754,80	308	27,67		
Inter mesures	2389,67	4	597,42	36,22	0,0001
Résiduelle	3365,13	204	16,50		
Totale	8517,94	259	32,90		

## Variables relatives à la légitimité des statuts

Sources	<u>S.C.</u>	<u>dl</u>	<u>C.M.</u>	<u>F</u>	<u>sig</u>
Inter sujets	4589,45	48	95,61		
Intra sujets	6890,40	196	35,16		
Inter mesures	193,00	4	48,25	1,38	0,2400
Résiduelle	6697,40	192	34,88		
Totale	11479,85	244	47,05		

## Tableaux résumés des analyses de variances (suite)

Variables relatives à la stabilité des statuts

Sources	<u>S.C.</u>	<u>dl</u>	<u>C.M.</u>	<u>F</u>	Sig
Inter sujets	804,87	50	16,10		
Intra sujets	1817,60	204	8,91		
Inter mesures	75,61	4	18,90	2,17	0,0700
Résiduelle	1741,99	200	8,71		
Totale	2622,47	254	10,32		

Matrices des inter-corrélations pour les variables

prédicatives des régressions relatives aux Québécois francophones

	Nombre total catégories	Dimensions race-ethnie	Identité race-ethnie	Ressemblance	Homogénéité	Valeur immeuble	Statut	Légitimité statut
Dimensions race-ethnie	0,301	1,000						
Identité race-ethnie	0,082	0,240	1,000					
Ressemblance	0,227	0,036	-0,032	1,000				
Homogénéité	-0,154	-0,189	-0,074	-0,031	1,000			
Valeur. immeuble	0,164	0,445	0,378	0,109	-0,118	1,000		
Statut	0,073	0,153	0,124	0,026	-0,044	-0,063	1,000	
Homogénéité statut	0,188	0,059	0,014	0,097	0,123	-0,239	0,468	1,000
Stabilité statut	-0,067	-0,030	-0,245	-0,063	0,172	0,114	-0,421	-0,374

Matrice des inter-corrélations pour les variables  
prédictrices des régressions relatives aux Québécois anglophones

	Nombre total catégories	Dimensions race-ethnie	Identité race-ethnie	Ressemblance	Homogénéité	Valeur immeuble	Statut	Légitimité statut
Dimensions race-ethnie	0,050	1,000						
Identité race-ethnie	0,359	0,200	1,000					
Ressemblance	0,203	0,003	0,052	1,000				
Homogénéité	0,140	0,218	0,000	0,246	1,000			
Valeur immeuble	0,391	-0,015	0,406	0,204	0,043	1,000		
Statut	0,160	0,006	0,047	0,227	0,005	0,052	1,000	
Légitimité statut	0,316	-0,050	0,216	0,218	-0,089	0,092	0,096	1,000
Stabilité statut	0,035	-0,102	0,168	-0,203	-0,121	0,226	-0,605	-0,273

Matrices des inter-corrélations pour les variables  
prédictrices des régressions relatives aux Italiens

	Nombre total catégories	Dimensions race-ethnie	Identité race-ethnie	Ressemblance	Homogénéité	Valeur immeuble	Statut	Légitimité statut
Dimensions race-ethnie	0,078	1,000						
Identité race-ethnie	0,316	0,243	1,000					
Ressemblance	0,199	-0,040	0,055	1,000				
Homogénéité	-0,029	0,118	-0,106	0,046	1,000			
Valeur immeuble	0,110	-0,165	0,118	0,066	-0,065	1,000		
Statut	0,108	-0,235	0,065	0,086	-0,110	0,254	1,000	
Légitimité statut	0,208	-0,072	0,019	<del>0,213</del>	-0,063	0,273	0,133	1,000
Stabilité statut	-0,069	0,042	0,124	-0,294	-0,150	0,135	-0,431	-0,093

0.

Matrices des inter-corrélations pour les variables  
prédictrices des régressions relatives aux Haïtiens

	Nombre total catégories	Dimensions race-ethnie	Identité race-ethnie	Ressemblance	Homogénéité	Valeur immeuble	Statut	Légitimité statut
Dimensions race-ethnie	0,259	1,000						
Identité race-ethnie	0,123	0,252	1,000					
Ressemblance	0,227	0,015	-0,213	1,000				
Homogénéité	0,125	-0,106	-0,144	0,251	1,000			
Valeur immeuble	-0,253	-0,411	-0,181	0,169	0,117	1,000		
Statut	-0,099	-0,066	0,127	0,332	-0,185	0,347	1,000	
Légitimité statut	0,395	0,257	-0,017	0,093	-0,048	-0,279	-0,272	1,000
Stabilité statut	-0,040	-0,369	-0,213	-0,180	0,110	0,214	-0,032	-0,126

Matrice des inter-corrélations pour les variables  
prédictrices des régressions relatives aux Asiatiques

	Nombre total catégories	Dimensions race-ethnie	Identité, race-ethnie	Ressemblance	Homogénéité	Valeur immeuble	Statut	Légitimité statut
Dimensions race-ethnie	0,345	1,000						
Identité race-ethnie	0,007	0,228	1,000					
Ressemblance	0,264	0,135	-0,047	1,000				
Homogénéité	0,312	0,291	0,410	-0,044	1,000			
Valeur immeuble	0,066	-0,100	-0,158	0,047	-0,169	1,000		
Statut	-0,085	-0,002	0,057	0,118	-0,078	0,467	1,000	
Légitimité statut	0,002	-0,119	-0,011	0,065	0,146	-0,219	-0,075	1,000
Stabilité statut	0,326	0,061	-0,188	0,032	-0,026	-0,092	-0,433	-0,972